Numéro 103. Cinquante-deuxième année. — 1890. Dimanche 29 Juin.

BUREAU D'ABONNEMENT
DE
L'Impartial de l'Est
A NANCY
Place du Marché, 71.

Toute personne qui, à l'expiration de son abonnement, ne refuse pas le journal, est considérée comme réabonnée.

ANNONCES : 20 centimes / RÉCLAMES : 30 centimes } la ligne.

On ne reçoit que les lettres et envois affranchis.

L'IMPARTIAL DE L'EST

JOURNAL DU PROGRÈS LIBÉRAL.

PRIX D'ABONNEMENT
pour les départements de
MEURTHE-&-MOSELLE
des
VOSGES et de la MEUSE
5 fr. 50 par trimestre,
10 fr. 50 par semestre,
20 francs par an.
Pour les autres départements :
7 fr. par trimestre.
1 fr. de plus par trimestre
pour recevoir l'édition quotidienne
(Lundi excepté)

NANCY, 29 JUIN.

INAUGURATION

de la Statue de Jeanne d'Arc

PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC

PAR M. DEBIDOUR,

Doyen de la Faculté des lettres de Nancy.

Messieurs les ministres,

Messieurs,

Mon premier mot doit être un remerciment à la municipalité de cette ville pour l'honneur qu'elle m'a fait en m'invitant à prendre la parole aujourd'hui devant vous. Je n'ai pas, tant s'en faut, la présomption de croire que je le doive à mon mérite. Je le reporte tout entier sur le grand corps auquel je suis fier d'appartenir et qu'on a voulu sans doute associer particulièrement en ma personne à la manifestation solennelle qui nous rassemble. Quelque lourde que soit la tâche, je l'ai acceptée. Tous mes collègues comprendront que je ne me sois pas jugé en droit de la décliner. L'Université de Nancy doit trop à la Lorraine, elle prend trop de part à ses joies comme à ses douleurs pour n'être pas heureuse de célébrer avec elle sa gloire la plus pure, la plus haute et la moins contestée. Celui de ses membres que vous allez entendre est, du reste, trop fidèle à l'esprit national qui l'anime et la féconde pour ne pas saisir l'occasion de rendre publiquement un pieux hommage à la vierge libératrice qui est l'orgueil de la patrie lorraine, mais qui est aussi et sera l'éternel honneur de la patrie française.

Messieurs, la cerémonie à laquelle nous avons été conviés n'intéresse pas seulement cette région de l'Est qui vit naître l'héroïne, cette cité d'où elle partit au mois de février 1429 pour courir à la bataille, à la victoire et au martyre. C'est avant tout, ne l'oublions pas, une fête nationale. Si le monument que nous allons inaugurer nous est cher, il l'est également à trente-huit millions d'hommes dont le sort est associé au nôtre et dont le cœur bat à l'unisson chaque fois que résonne le nom de Jeanne d'Arc. Le généreux donateur à qui nous en sommes redevables en a confié la garde à notre ville ; mais c'est au grand pays dont Nancy est maintenant le boulevard et le poste d'honneur, c'est à la commune patrie qu'il l'a offert. L'artiste éminent qui l'a conçu n'a pas voulu représenter à nos yeux l'humble fille de Domremy que l'amour du sol natal défend encore contre sa vocation naissante, la petite paysanne de la Meuse qui ne peut se résoudre à quitter sa famille, son village, sa campagne tant aimée. C'est la vierge guerrière et vengeresse qu'il a ressuscitée, c'est Jeanne triomphante, la tête auréolée de la victoire, l'œil rayonnant de confiance, c'est l'héroïne d'Orléans, de Patay, de Jargeau. Celle-là, messieurs, elle appartient à toute la France. Il n'est pas un hameau, des Vosges à l'Océan, qui ne la regarde comme sienne. C'est la Jeanne d'Arc de l'histoire, en pleine apothéose, au milieu d'un concert d'admiration et de respect que n'interrompt plus depuis longtemps aucune voix discordante. La sainte et noble fille n'a plus d'ennemis, de détracteurs, ni de railleurs. S'il s'est trouvé jadis un roi pour la trahir, des nobles pour la vendre, des prêtres pour la brûler, s'il s'est, hélas! trouvé un grand écrivain pour l'outrager, il n'est plus aujourd'hui dans notre pays que des patriotes pour vénérer sa mémoire. Tous les partis s'apaisent, se rapprochent et se confondent devant elle ; et quand nous la fêtons, nous fêtons la concorde et la fraternité.

Le gouvernement de la République l'honore en présidant à de pareilles solennités. Nous devons être, du reste, plus heureux que surpris de le voir représenté à la manifestation civique qui s'accomplit aujourd'hui. La France moderne, dont il est l'espoir et la sauvegarde, a toujours eu au plus haut point le sentiment de la solidarité historique qui l'unit à la France d'autrefois. Depuis que, lasse de révolutions et de réactions, elle s'est ressaisie, reconstituée sur la large base de la démocratie et de la liberté, depuis qu'elle peut, dans la sécurité de la force et du droit, rendre justice à tous, si elle honore les gloires du présent, elle est loin de méconnaître celles du passé. La France, pour avoir changé de lois, n'a pas changé de cœur. La France n'a jamais renié ses enfants. Dans quelque temps qu'ils aient vécu, sous quelque bannière qu'ils aient marché, s'ils l'ont aimée, s'ils l'ont servie, si, pour elle, ils ont su vivre et mourir, elle saura toujours leur rendre à la face du ciel le pieux hommage qui leur est dû. La République sera toujours fière des rois et des princes qui ont contribué à nous faire la patrie que nous avons. A plus forte raison doit-elle l'être des humbles soldats qui, sortis des profondeurs du peuple, sont venus, aux jours d'orage et quand tout fléchissait, relever les courages et redresser le drapeau national. Si, alors que la France abattue, le pied de l'étranger sur la gorge, semblait agoniser, alors que ses défenseurs attitrés la trahissaient ou la délaissaient, que les pouvoirs publics s'abandonnaient, que les grands et les riches désespéraient, il s'est trouvé dans un village misérable et ravagé, sous le toit d'un laboureur, une enfant de dix-sept ans dont le cœur s'est gonflé pour *la grande pitié qu'il y avait au royaume* ; si cette pauvre fille a ramassé l'épée que le roi ne savait plus tenir, si elle a rendu la vie, la force et l'espérance à un peuple qui allait mourir, si elle n'a eu pour récompense que le plus horrible martyre ; si, grâce à elle, l'idée nébuleuse et vague que nos ancêtres se faisaient de la grande patrie a pris une forme précise et lumineuse, si le patriotisme, qui n'était qu'un instinct, est devenu, par elle, une religion, la France moderne, quatre fois envahie, trois fois démembrée, toujours ballottée, jamais engloutie, la France moderne ne peut pas l'oublier.

Le mot de religion, que je viens d'employer, demande à être expliqué quand il s'agit du patriotisme tel que peuvent le concevoir et l'éprouver les Français du XIXe siècle. Il doit être pris au pied de la lettre quand il s'applique à celui de Jeanne d'Arc. Aux yeux de la grande inspirée, dans son âme pleine de foi, dans son cœur plein d'amour, la France et Dieu ne se séparaient pas. On peut même dire qu'ils ne faisaient qu'un. « Tous ceux qui guerroient, disait-elle, contre le saint royaume de France, guerroient contre le roi Jésus. » Ce Christ qu'elle regardait, qu'elle regarda toujours comme son seul maître et son seul juge, était pour elle, avant tout, l'ami, le protecteur, le vengeur de la France. S'il l'avait soumise à de dures épreuves, elle ne pouvait imaginer qu'il ne l'en fît un jour, qu'il ne l'en fît bientôt sortir triomphante. Elle en vint à croire qu'elle était l'agent choisi par lui pour l'affranchir et la régénérer. Et, plus elle se sentait personnellement faible, ignorante, inconnue, plus elle se persuada que son dévouement lui était suggéré par Dieu même, qu'une force céleste la poussait, la rendrait invincible.

. . . .

Un jour, elle avait treize ans, c'était en 1425, une troupe de pillards venait de traverser Domremy, tout à coup Jeanne vit une grande clarté. Tremblante, elle entendit une voix qui lui révélait sa mission. Comment eût-elle douté? L'être surnaturel qui l'appelait au secours du royaume, c'était saint Michel, l'archange guerrier, que la France invoquait désespérément comme son patron, depuis que saint Denis, en laissant occuper son sanctuaire par l'ennemi, avait semblé renoncer à la défendre. Subjuguée, l'enfant fit aussitôt vœu de virginité. Mais aurait-elle le courage de se mettre en route? Ignorante, faible, pauvre, qui la croirait? Qui voudrait la suivre? Pourrait-elle, du reste, se résoudre à quitter ses parents, son lieu natal? Elle n'eût jamais pris ce parti, si sainte Catherine et sainte Marguerite, des saintes *de son pays* qu'elle priait chaque jour dès l'enfance et qui, sans doute, lui étaient plus chères que l'archange, ne lui eussent répété les ordres de ce dernier. Les apparitions, du reste, ne tardèrent pas à se renouveler ; elles se multiplièrent. Pourtant, ses indécisions durèrent trois années. Ce ne fut qu'en 1428 qu'elle alla pour la première fois trouver Baudricourt, le gouverneur royal de Vaucouleurs. Reconduite et raillée par ce grossier soldat, elle parut quelque temps découragée. Mais les malheurs publics n'allaient pas tarder à redresser sa foi chancelante. Bientôt toute la population de Domremy dut fuir devant l'ennemi et chercher asile dans la ville la plus proche, à Neufchâteau. Quand elle rentra dans son village, Jeanne n'y trouva que des ruines. Son église, sa chère église, n'existait plus. Peu après, on apprenait que les Anglais, résolus d'en finir avec le *roi de Bourges*, venaient de mettre le siège devant Orléans. Si cette place, qui commandait la Loire, venait à succomber, que deviendrait le pauvre souverain? L'idée superstitieuse que, cette forteresse une fois tombée, c'en serait fait de la France, se répandait partout. Le découragement grandissait autour de Charles VII; les désertions se multipliaient; le monarque lui-même commençait à douter de sa légitimité, songeait à se retirer en Ecosse, en Espagne. L'heure décisive allait sonner. Jeanne d'Arc cessa d'hésiter. Il lui fallait aller, disait elle, trouver le roi de France, dût-elle user ses jambes jusqu'aux genoux. Cette fois, Baudricourt la crut. Et c'est alors qu'elle partit pour Chinon.

Nous ne la suivrons pas dans son épopée. Il n'est sans doute pas un Français qui n'en connaisse les principaux détails. Ce qu'il importe de mettre en lumière, de ne jamais perdre de vue, c'est l'inébranlable foi que, du commencement à la fin, dans ses revers comme dans ses triomphes, au fond des cachots et même sur le bûcher, elle garda dans sa mission, dans l'avenir de la cause pour laquelle elle était venue combattre. Au début, sa jeunesse, son assurance, son intrépidité, sa gaîté toute française et plus encore son bonheur firent d'elle l'idole de la nation. On l'acclamait, on l'adorait, on saluait en elle l'âme visible de la patrie.

Quand les échecs succédèrent aux victoires, on ne cessa pas de l'admirer, mais on ne vit plus en elle comme précédemment une infaillible providence Elle eût pu, de son côté, douter d'elle-même. Il n'en fut rien. Ses ennemis (car elle en eut, hélas! et d'implacables, dans le camp même où elle avait ramené l'espoir avec la victoire), ont voulu dissimuler à l'histoire leurs lâches efforts pour l'entraver dans son œuvre. Ils ont dit qu'après la levée du siège d'Orléans et le sacre de Reims, elle considérait sa mission comme terminée et que, si la fortune se mit à la trahir, c'était parce que l'inspiration, partant la confiance, commençait à lui faire défaut. Jamais au contraire, on le sait maintenant, son énergie, son ardeur, sa foi ne furent plus vives qu'à la suite de ces deux journées. Ce qu'elle voulait, ce n'était pas seulement que la Loire fût dégagée, que le Dauphin reçut l'onction religieuse qui, à ses yeux, le faisait vraiment roi ; c'était que le sol national fût entièrement délivré ; c'était que les Anglais fussent, comme elle disait, *boutés hors de toute France*. Jusque là, point de repos ; ses voix, ne cessait-elle de répéter, lui promettaient cet éclatant triomphe. Elle l'eût obtenu, sans nul doute, si, jaloux de son crédit et offusqués de sa gloire, les conseillers d'église ou d'épée qui entouraient Charles VII n'eussent de parti pris arrêté ou contrarié tous ses mouvements. Après avoir longtemps empêché ce prince de se livrer à elle ; après l'avoir soumise, devant un tribunal de théologiens, à un examen ridicule et odieux, d'où elle était sortie victorieuse, ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir, sans eux, malgré eux, chassé l'Anglais d'Orléans et conduit au sacre l'héritier de saint Louis.

Quand, avec un sens politique et militaire digne d'un homme d'Etat et d'un général, elle voulut mener aussi le roi dans sa capitale et sans retard lui faire reprendre Paris, ils la retinrent six semaines et, finalement, la firent échouer. Ils l'empêchèrent aussi de reconquérir la Normandie ; ils la réduisirent à des opérations misérables et infructueuses dans les provinces du centre ; ils la gardèrent le plus qu'ils purent, frémissante, enfiévrée, dans l'oisiveté d'une cour errante et désœuvrée ; ils lui opposèrent d'autres extatiques, plus ou moins sincères, qu'ils ne purent, du reste, mettre en crédit. Ils détachèrent d'elle l'ingrat souverain qu'elle avait sauvé. Il lui fallut dès lors le servir malgré lui. Mais toutes ces menées (l'histoire aujourd'hui refaite le prouve surabondamment) ne purent ni la décourager ni altérer son loyal patriotisme.

Attristée, mais non abattue, elle allait toujours son chemin, poussée par une force invisible contre laquelle elle ne voulait même pas lutter. De sombres pressentiments lui annonçaient une fin prochaine, et une fin tragique. — « Jeanne, lui disaient ses voix, en avril 1430, tu seras prise avant la Saint-Jean, il faut qu'il en soit ainsi. » Et c'est après ce sinistre avertissement qu'elle courait au secours de Compiègne. Là, se trouvant à l'église au milieu d'une grande foule, elle s'exprimait ainsi : « Mes enfants et chers amis, je vous signifie qu'on m'a vendue et trahie et que de bref serai livrée à la mort. Si vous supplie que vous priiez Dieu pour moi ; car jamais n'aurai plus de puissance de faire service au roi ni au royaume de France. »

C'est presque au lendemain de cette prophétie touchante que, toujours brave et hardie, elle alla livrer son dernier combat et, capturée par l'ennemi, demeura au pouvoir d'un prince français qui allait sans pudeur la vendre aux bourreaux anglais. — L'indigne roi qui lui devait tout, apprit sans nul émoi ce malheur national. — Il laissa le plus haineux détracteur de Jeanne, l'archevêque de Reims, déclarer publiquement qu'elle s'était perdue par son orgueil et que le Ciel l'avait justement punie. Il ne dit, ne fit, ne tenta rien pour la sauver. Il assista de loin, dans la sérénité de son monstrueux égoïsme, à la lente agonie de l'héroïne qui allait mourir pour l'avoir trop aimé. Certes elle était en droit de le maudire, tout au moins de l'accuser et de douter de lui. Pourtant elle ne l'incrimina jamais. « De mes faits et dits, répondait-elle à ses juges qui voulaient l'y pousser, je ne charge personne, ni mon roi ni autre ; et s'il y a quelque faute, c'est à moi et non à autre. » Jusqu'à la dernière heure, elle ne souffrit pas qu'on l'insultât devant elle, tant était profonde et solide sa foi dans cette dynastie capétienne qui s'identifiait à ses yeux avec la patrie française.

Si elle crut toujours au roi, à plus forte raison ne cessa-t-elle pas de croire à la France, de la vouloir servir et d'annoncer son entière délivrance. Un jour, quand elle était au donjon de Beaurevoir, elle sauta de soixante pieds de haut pour retourner défendre Compiègne. On la reprit, on la livra aux Anglais, qui l'enfermèrent dans une cage de fer, où deux mois durant elle fut enchaînée par les pieds, par les mains, par le cou. On lui demandait de jurer qu'elle ne s'évaderait pas. Il fut impossible de lui arracher un tel serment. Elle n'avait, disait-elle, donné sa foi à personne ; elle tenterait de fuir quand ses saintes et ses saints le lui auraient permis. Ne fallait-il pas qu'elle terminât son œuvre? Et elle répétait avec cet enjouement qui donnait tant de grâce à son héroïsme, le vieux et viril proverbe : *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

Quant aux Anglais, au fond de son cachot comme jadis sur les murs d'Orléans, elle leur prédisait bien haut leur expulsion prochaine et totale d'un royaume qu'ils occupaient indûment et où leur présence était, à ses yeux, une souillure. Avant sept ans, annonçait-elle, ils auraient perdu tout en France. Et je serais bien fâchée, ajoutait-elle, que cela tardât si longtemps. » — « Dieu hait-il les Anglais? lui demanda-t-on pendant son procès. — D'amour ou de haine que Dieu a pour les Anglais, répondit-elle simplement, et ce qu'il fait de leurs âmes, je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'ils seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront. » Et un jour que des grands seigneurs la raillaient ou la menaçaient lâchement dans sa prison : « Je sais bien, leur dit-elle en les regardant en face, que ces Anglais me feront mourir, croyant après ma mort gagner le royaume de France. Mais quand ils seraient cent mille *goddens* de plus qu'ils ne sont aujourd'hui, ils ne gagneraient pas le royaume. »

Y a-t-il beaucoup d'hommes et même de vieux soldats qui, dans une position si critique, eussent montré une pareille fermeté? Songez que ces paroles étaient prononcées par une pauvre fille désarmée et captive, qui n'avait pas vingt ans. Songez qu'elle se savait menacée du plus affreux supplice, le supplice du feu. Songez qu'elle était seule, sans conseil, sans défense, au milieu d'ennemis sans pitié, qui tous avaient soif de son sang, et dont beaucoup la croyaient de bonne foi sorcière et envoyée du démon. Songez que son confesseur même la trahissait. Songez que cinq soldats grossiers la gardaient nuit et jour, l'accablant de risées et d'injures, la meurtrissant de coups ; qu'elle eut souvent à défendre sa pudeur de leurs brutalités ; qu'un lord tira une fois son poignard pour l'égorger; songez que sa captivité, son agonie, ou pour mieux dire sa passion, a duré une année (celle du Christ n'a duré que trois jours), et dites après cela s'il y a rien de plus grand dans l'histoire que l'indomptable assurance de cette enfant devant ses bourreaux. . . . .

Elle répétait sans cesse qu'elle était venue *de par Dieu* et que, quand elle serait dans le feu, elle le soutiendrait encore. On la priva (et c'est là peut-être ce qu'il y eut de plus lâche et de plus odieux dans les persécutions qu'elle eut à subir) de ces consolations religieuses qui étaient pour elle dès l'enfance une nécessité sacrée. On lui refusait la communion. Un jour, elle tombe malade ; elle supplie qu'on lui donne les sacrements ; on les lui dénie, à moins qu'elle n'abjure. Mais, même à cette extrémité, la noble fille refuse encore. « Vous serez délaissée comme Sarrasine, lui dit aigrement le prêtre. — Je suis bonne chrétienne, réplique-t-elle fièrement, et mourrai comme bonne chrétienne. » L'infortunée guérit. Mais ce n'est que pour subir de nouvelles obsessions, de nouvelles menaces. On lui enjoint de se soumettre, faute de quoi elle sera hérétique et brûlée. Mais elle reste inflexible. Le 9 mai 1431, on l'introduit dans une grande salle où, en face des juges, le bourreau a déjà installé ses instruments de torture. Va-t-elle enfin céder ? Non. Ses voix sont de Dieu. C'est bien le ciel qui l'a envoyée pour expulser les Anglais de France. « Si vous deviez me faire détraire les membres et me faire partir l'âme du corps, je ne vous dirais pas autre chose. »

Elle compte encore sur le secours d'en haut. Ses voix lui ont promis une prochaine délivrance. Son courage ne semble fléchir que le 24 mai, quand on la conduit au cimetière de Saint-Ouen, qu'on la prêche publiquement et que, sous menace d'être immédiatement brûlée, on la somme de signer son abjuration. Pour la première fois de sa vie, elle a peur : elle signe. Mais on l'a trompée. On lui avait promis de la tirer des mains des Anglais pour la mettre en prison d'église, et on la ramène sous leur garde. On l'a contrainte de reprendre ses habits de femme, car on lui faisait un crime de porter un vêtement d'homme, comme si on ne comprenait pas que c'était la dernière sauvegarde de sa pudeur. Une scène horrible a lieu dans son cachot. Un grand seigneur anglais veut lui faire violence, lui meurtrit le visage. Dès lors, elle ne veut plus vivre. Elle reprend le costume qui lui était interdit. Par suite, elle est relapse ; il n'y aura plus de grâce pour elle. Mais l'héroïne n'en veut pas.

Sa défaillance passagère lui fait horreur. « Dieu m'a mandé, déclare-t-elle à l'évêque de Beauvais, par saintes Catherine et Marguerite, que c'est grand'pitié de la trahison que j'ai consentie en faisant l'abjuration et révocation et que je me damnais pour sauver ma vie... Si je disais que Dieu ne m'a envoyée, je me damnerais. Vrai est que Dieu m'a envoyée ; mes voix m'ont dit que j'avais fait grande mauvaiseté de confesser que je n'eusse bien fait ce que j'ai fait. De peur du feu, j'ai dit ce que j'ai dit... C'est de peur du feu... J'aime mieux mourir que d'endurer plus longtemps peine en prison. »

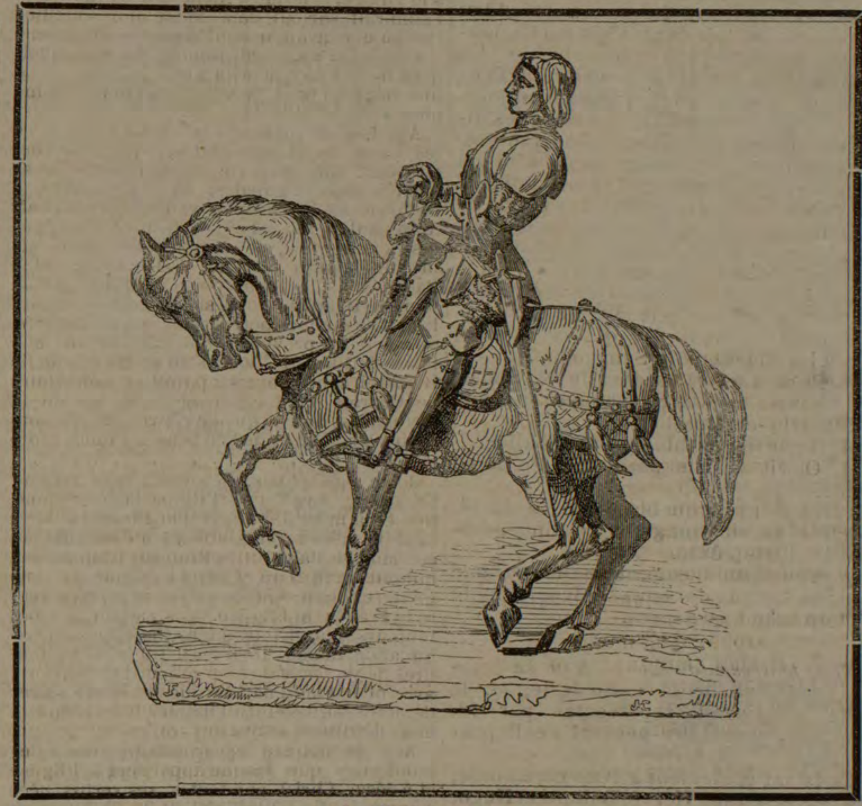

JEANNE D'ARC

Jeanne d'Arc se relève donc de toute sa hauteur pour mourir. Qu'importe qu'elle pleure quand on vient lui annoncer qu'elle va monter sur l'échafaud ? Qu'importe qu'elle ait encore une minute de faiblesse? C'est la révolte de la nature, d'une nature jeune et saine qui ne voudrait pas périr. Mais elle fait place bientôt à la haute résignation des grandes âmes sûres d'elles-mêmes et qui ne sont jamais plus grandes qu'à l'heure du sacrifice suprême. Liée sur le bûcher, quand déjà le feu brille autour d'elle, c'est vers la France qu'elle a tant aimée, c'est vers le roi qui à ses yeux la personnifie, c'est vers le Dieu qui lui a promis de l'affranchir que s'enveloppent ses dernières pensées. Sa voix de jeune fille a repris toute sa pureté, tout son éclat, son beau regard inspiré a retrouvé sa limpidité et s'illumine comme d'une lueur de triomphe.

Dix mille assistants sont là qui pleurent et baissent la tête. L'évêque *par qui elle meurt*, livide, tremblant, écrasé sous le poids de son crime, est lui-même impuissant à retenir ses larmes. Elle seule est sereine et fière. Tout le monde se tait, elle seule parle ; et quand la fumée l'enveloppe, au moment d'expirer, elle terrifie encore ses bourreaux en lançant à pleine voix ces exclamations dans la sublime impénitence du martyre : « Oui, mes voix étaient de Dieu! Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par ordre de Dieu... Non, mes voix ne m'ont pas déçue ;... mes révélations étaient de Dieu! » . . . .

Messieurs, un jour — prochain, je l'espère, — la République française, comme l'a proposé dans ces dernières années un noble esprit, M. Joseph Fabre, honorera solennellement d'un culte civique la vierge victorieuse, la vierge martyre. Chaque année, quand reviendra la date de son dernier sacrifice, la France chômera volontairement la fête de sa libératrice. Ce jour-là, comme aujourd'hui, il n'y aura plus de classes, plus de partis ; les haines se tairont, les factions déposeront les armes, et trente-huit millions d'hommes, dans une libre et fraternelle communion d'âmes, ne voudront plus se souvenir que d'une chose, c'est qu'ils ont eu la même mère, c'est qu'ils s'abritent sous le même drapeau. En attendant, il faut que ces cultes locaux dont Jeanne d'Arc est déjà l'objet sur tant de points de notre territoire, se multiplient et s'avivent. Il faut que, de notre sol national, jalonné par ses victoires, fécondé par son sang, consacré par son supplice, se dressent de toutes parts des monuments élevés à sa gloire. Que villes, bourgs et villages rivalisent en son honneur de patriotique piété ! Que l'étranger ne puisse faire un pas dans notre pays sans rencontrer l'effigie de celle dont le nom est pour nous synonyme d'honneur, d'indépendance et de relèvement !

Maintenant, du moins, il le trouvera sur le seuil même de la France. A l'extrémité de cette Lorraine mutilée, sur cette terre généreuse qui depuis trois siècles et avant même qu'elle fût légalement française a donné à la France tant de vaillants soldats, sur la terre des François de Guise, des Fabert, des Chevert, sur la terre des Ney, des Oudinot, des Drouot, des Fabvier, des Rigny, de tant d'autres encore dont les noms illustrent nos murailles, Jeanne la guerrière sera, mieux que partout ailleurs, à sa place. Morte comme vivante, elle sera où il lui plaisait d'être, à l'avant-garde. Morte comme vivante, soyez-en sûrs, elle nous protégera. Il me souvient que sa première statue fut, en un jour de péril national, fondue par le gouvernement révolutionnaire. On en fit un canon, qui fut appelé la *Pucelle d'Orléans* et qui donna le signal de bien des victoires.

Messieurs, si, ce qu'à Dieu ne plaise, notre frontière venait à être de nouveau menacée, sans doute le bronze ne nous manquerait plus et le grand artiste qui fait revivre à nos yeux la vierge vengeresse n'aurait rien à craindre pour son œuvre. Mais avant de marcher à l'ennemi, nos enfants et nos frères défileraient autour de cette image sacrée, symbole de victoire et de recouvrance ; ils salueraient une dernière fois l'humble et glorieuse fille qui, après avoir ressuscité la France, voulut mourir pour ne pas la renier ; et pas un d'eux, si près de la *bonne Lorraine*, n'oserait faillir à son devoir!

⁂

Allocution de M. le Maire.

Au nom de la cité tout entière, je reçois avec reconnaissance ce monument, dû à la généreuse initiative de MM. Osiris et Fremiet.

Désormais, dans l'ancienne capitale du pays lorrain, se dressera, fière et radieuse, l'image vénérée de la guerrière qui, dans les jours sombres où la France agonisait, n'a pas désespéré du salut de la Patrie, et dont l'âme vaillante accomplit simplement des actes grandioses.

C'est un honneur pour nous, Français d'avant-garde, d'être constitués les gardiens d'un tel trésor. Symbole de foi et d'espérance, cette héroïque figure développera dans nos esprits et dans nos cœurs cette confiance joyeuse et cet entrain superbe qui sont les qualités dominantes de notre race.

Merci donc à vous, Monsieur Osiris, d'avoir si vite et si bien réalisé notre rêve; le souvenir de votre munificence restera dans nos cœurs aussi longtemps que durera ce bronze.

Merci à l'habile statuaire dont le nom est une de nos gloires artistiques, à M. Fremiet, qui s'est associé au généreux donateur pour doter la ville de Nancy d'une création parfaite entre toutes.

Je sais, Monsieur, de quel désintéressement vous avez fait preuve et combien a été grande votre joie, en apprenant que votre œuvre, réclamée, disputée par d'ardents compétiteurs, ne quitterait pas la France et viendrait orner une de nos places publiques.

Après avoir acquitté cette première et importante dette de notre reconnaissance, j'ai hâte de m'adresser aux représentants éminents du gouvernement, à M. le ministre de la marine et à M. le ministre de l'agriculture, qui ont bien voulu, pour un jour, se dérober aux affaires de l'Etat, afin de venir au milieu de nous rehausser par leur présence l'éclat de cette imposante cérémonie.

Je remercie également cette assistance d'élite, qui nous a fait l'honneur d'accepter notre invitation.

C'est une bonne fortune pour un magistrat municipal d'être appelé, au cours de sa carrière, à prendre la parole dans une circonstance aussi solennelle, et de constater que, sur le terrain du patriotisme, toutes les mains s'unissent dans une fraternelle étreinte, tous les cœurs battent à l'unisson pour rendre hommage à l'une des gloires les plus pures de notre histoire nationale.

C'est sur cette consolante pensée que je veux m'arrêter, en exprimant le vœu que la salutaire et fortifiante impression que nous recevons aujourd'hui soit le gage d'un apaisement désiré, et que, jamais, nous ne perdions de vue l'image sereine de la Patrie, qui plane au-dessus de nos luttes ; de la Patrie, objet constant de notre culte, et pour le salut de laquelle nous sommes prêts à tous les sacrifices, à tous les dévouements.

Samedi matin. — Nancy a l'aspect des jours de grande fête. Le ciel reste couvert. La circulation est déjà grande dans les rues principales, surtout à la descente de la gare. Les trains amènent quantité d'étrangers ; les voitures se croisent sans interruption dans les rues Saint-Jean, Saint-Georges, Saint-Dizier, rue Stanislas, etc.

Les maisons particulières sont toutes pavoisées.

Les drapeaux tricolores et lorrains sont hissés dans tous les quartiers de la ville, même les plus excentriques.

***

Neuf heures. — Une cérémonie religieuse a lieu à la Synagogue, décorée de trophées de drapeaux tricolores M. Bloch, rabbin de Toul, prononce le panégyrique de Jeanne d'Arc avec grande éloquence.

M. Bloch dit qu'il y a un an, il a déjà eu l'honneur de venir fêter à Nancy le centième anniversaire de la République. Il déclare qu'il est heureux aujourd'hui de pouvoir exalter devant ses coreligionnaires, dans une cérémonie intime, les vertus de la grande Française, de l'héroïne lorraine que Nancy fête en ce jour.

Il se plaint amèrement des attaques dirigées contre le patriotisme des israélites. Dans maintes circonstances, ceux-ci ont fait preuve de bravoure et de patriotisme.

Il rappelle les exploits et les vertus de l'héroïne lorraine et aussi les hauts faits de plusieurs officiers israélites morts sur le champ de bataille en criant : « Vive la France! » Pendant une demi heure environ, M. Bloch a tenu sous le charme de sa parole ardente l'auditoire qui remplissait toutes les places de la Synagogue.

M. Roth, chef du cabinet de M. Stébelin, représente à la Synagogue le préfet de Meurthe-et-Moselle.

M. Roye représente la municipalité.

M. Osiris assiste aussi à cette cérémonie.

Après le remarquable discours de M. Bloch, le service religieux continue, suivant le rite israëlite.

Quelques psaumes sont chantés par une maîtrise des plus exercées et la cérémonie est terminée à 10 heures.

***

Neuf heures et demie. — A la cérémonie religieuse de la Cathédrale, M. le préfet s'est fait représenter par M. Gauckler, secrétaire-général de la préfecture.

Assistent également à cette cérémonie, MM. les généraux Hervé, Boitard et Hugo, ainsi qu'un grand nombre d'officiers de cavalerie et d'infanterie, en garnison à Nancy.

Aux premières places, on remarque aussi la présence de la cour, du tribunal et du barreau de Nancy.

M. le maire de Nancy, accompagné de MM. les adjoints Maringer et Delcominète, est assis à la place d'honneur.

Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié, officie. Une messe basse est dite, pendant laquelle des chants sont exécutés par l'excellente maîtrise de la Cathédrale avec le concours de plusieurs artistes.

Mgr Turinaz, qui a béni la foule à son entrée à la Cathédrale, fait ensuite le panégyrique de Jeanne d'Arc.

Son discours est religieusement écouté ; l'abondance des matières ne nous permet pas de le donner *in extenso*, et nous en détachons les passages suivants :

... Quelle province est plus que la Lorraine capable de comprendre la mission de l'héroïque guerrière ? Quelle province a donné à la patrie des soldats plus dévoués, des chefs plus vaillants et plus illustres ? Quelle province a plus souffert de l'humiliation et de la défaite ? Ah ! oui, elle est bien ici, cette statue coulée dans le bronze des batailles. Sur ce sol mutilé par l'épée des vainqueurs, elle dira aux fils de la France ce que peuvent, pour relever la fortune d'un pays, la foi ardente, l'amour de la patrie, la valeur guerrière et la protection de Dieu, qui tient dans ses mains le sort des combats, les destinées et le salut des peuples.

Nous célébrons une fête française : la fête de l'amour de la France.

Au XVe siècle, Domremy, bien qu'il appartînt à la Lorraine, était soumis à la suzeraineté du roi de France. L'amour de la France et les sympathies les plus vives pour ses rois régnaient dans cet humble village, qui portait le nom de l'apôtre des Francs et qui, dans les premiers siècles du moyen-âge, avait été un des fiefs de l'abbaye de Saint-Remy de Reims. Les vertus et la gloire de Louis IX, puis les terribles revers et les malheurs de notre pays, les angoisses et les dévastations de la guerre avaient ému cette population simple et chrétienne de Domremy. C'était enfin le choix et l'ordre de Dieu, que cette bergère aimât la France jusqu'à combattre, à souffrir et à mourir pour elle.

Cet amour, il est, après Dieu, l'inspirateur des nobles desseins de Jeanne, de ses grandes œuvres et de ses sacrifices. Il accomplit des prodiges ; il anime les chefs et les soldats, il entraîne les armées, il soulève les multitudes, il embrase tout un peuple. Il fait de cette timide villageoise un guerrier intrépide, un capitaine victorieux, la victime dont l'immolation sauvera notre pays. On l'a dit, Jeanne aima tant la France, que la France touchée se prit à s'aimer elle-même.

Et, remarquez-le bien, cet amour s'alluma au foyer de la foi la plus vive et de la plus tendre piété. C'est saint Michel et ce sont ses saintes qui ont enseigné à Jeanne ce patriotisme sans égal. Le dialogue qui, pendant quatre années, se poursuit entre le ciel et cette enfant, n'a pour objet que les malheurs, les périls et le salut de la France.

C'est la fête de la délivrance.

Faut-il rappeler les malheurs, les défaites et les désastres de la guerre de Cent Ans, et « la grande pitié qui était au royaume de France ? »

L'épée de la France s'est brisée dans dix batailles. Les armées en déroute sont devenues des bandes d'aventuriers et de pillards. Les chevaliers sont tombés aux champs de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt et de Verneuil, ou bien vaincus, ils se sont dispersés dans le découragement et dans la honte. Au lieu de combattre et de mourir pour leurs pays, les princes se frappent de l'épée ou du poignard, dans des luttes déloyales et fratricides. La famine, la peste, l'invasion des bêtes féroces s'ajoute au fléau de la guerre. Paris a accepté le joug de l'Anglais ; Charles VI est fou, et quand il descend dans les caveaux de Saint-Denis, ses plus fidèles serviteurs croient ensevelir avec lui la monarchie et la patrie elles-mêmes. Le roi d'Angleterre se proclame roi de France et le Dauphin, héritier de Charlemagne et de saint Louis, n'est plus que le roi méprisé de Bourges.

Il est vrai, Orléans tient encore. L'héroïque cité repousse depuis huit mois les assauts répétés de l'ennemi, mais ce dernier rempart va tomber et les flots de l'invasion ne s'arrêteront plus.

La France n'a plus de capitale, plus de roi, plus de princes, plus de chevaliers, plus d'armées, plus d'espoir....

Pour la sauver, voici Dieu et une enfant.

Cette enfant a entendu les voix du ciel et ces voix lui disaient : « Va, fille de Dieu, va sauver la France ! »

Jeanne a obéi. L'œuvre humainement impossible est accomplie, Orléans est libre, Reims a vu le sacre de Charles VII. La puissance de l'Angleterre a reçu un coup dont elle ne se relèvera pas. Bientôt les prophéties de Jeanne captive se réaliseront, les bataillons et les vaisseaux anglais fuiront loin des rivages de notre pays. Dieu et une enfant ont sauvé la France ! . . . .

Cette bergère a les illuminations du génie de la guerre. Voyez-la, armée tout de blanc, sur son cheval qui bondit : sa bannière à la main, elle dispose les troupes, elle dirige la bataille, elle se précipite au milieu de la mêlée sanglante, pour soutenir les troupes qui hésitent ; elle profite avec le coup d'œil d'un grand capitaine des fautes et de la défaite de l'ennemi.

Elle n'a tenu dans ses mains que son pauvre fuseau, elle ne connait que sa chaumière et son village, et le duc d'Alençon déclare « qu'on l'admirait surtout dans l'emploi de l'artillerie, où elle avait une habileté consommée. »

« Je lui ai vu, disait Dunois, faire en quelques heures ce que n'auraient pu faire en un jour deux ou trois guerriers des plus renommés. »

Aussi, quels merveilleux succès ! Elle brise les murs de circonvallation, qui enserrent Orléans ! Elle emporte d'assaut la fameuse bastille des Tournelles, où l'Angleterre a réuni ses soldats les plus vaillants et ses chefs les plus illustres. Alors, en trois coups d'épée restés immortels, elle frappe et disperse l'armée anglaise à Jargeau, à Beaugency et à Patay. Puis, prenant pour ainsi dire par la main le Dauphin qui hésite encore, à travers les villes dont les portes s'ouvrent devant elle, à travers les provinces qui l'acclament, elle le conduit sous les voûtes de la cathédrale de Reims. Il faut redire les paroles du secrétaire de Charles VII : « Non, ce n'est pas de la terre, c'est du ciel qu'elle est venue pour soutenir de sa tête et de son bras la France croulante. » . . . .

Je ne l'ignore pas, on a voulu faire retomber sur le clergé et sur l'Eglise la condamnation et la mort de l'angélique guerrière. Mais l'évêque et les prêtres prévaricateurs qui l'ont condamnée étaient des Français comme ceux qui ont trahi, livré et vendu Jeanne à l'Angleterre. Les uns et les autres ne représentent ni la France ni l'Eglise. Les catholiques ont toujours réprouvé les juges sacrilèges du tribunal de Rouen, Dieu les a frappés des foudres de sa vengeance et aujourd'hui encore, avec plus d'indignation que les adversaires de notre foi, nous maudissons leur crime et nous flétrissons leur mémoire.

Si le temps me le permettait, je vous démontrerais que Jeanne appartient à l'Eglise et à Jésus-Christ par toutes ses vertus, nées comme des fleurs du ciel de la semence de l'Evangile et de l'amour du fils de Dieu.

C'est Dieu qu'elle invoque dans la pauvre église de Domremy et sur les champs de bataille. C'est la croix, ce sont les « saintes images » qui ont appris à la future martyre le mérite de la souffrance et la puissance divine du sacrifice. C'est l'archange, ce sont « ses saintes » qui l'inspirent, l'encouragent, la soutiennent et la consolent. C'est « au nom de son Seigneur, Roi du ciel », qu'elle s'adresse aux guerriers, aux docteurs qui l'interrogent et qu'elle veut rendre au dauphin le royaume de France. Elle met dans les plis de son étendard le nom et l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le nom de la Vierge Marie. Ces noms vénérés, elle les grave en tête des lettres qu'elle envoie aux Anglais pour les sommer de retourner dans leur pays. Au milieu des camps, elle assiste au sacrifice de nos autels, et c'est après avoir participé aux divins mystères, après s'être nourrie du pain de vie, et du sang rédempteur du monde, qu'elle se précipite sur les armées ennemies et qu'elle fixe la victoire.

Abandonnée de son peuple, de ses compagnons d'armes et de son roi, elle en appelle à Dieu contre l'iniquité qui l'opprime. C'est lui qui inspire à cette pauvre enfant des réponses qui confondent et qui font frémir ses bourreaux.

Puis, debout sur son bûcher, quand la fumée et les flammes montent et l'enveloppent, elle dirige vers la croix ses derniers regards, et, se sentant mourir, elle jette à la France ce dernier cri de son espérance et de son amour : « Jésus ! Jésus ! Jésus ! »

... O Jeanne ! entendez les acclamations de Nancy et de la Lorraine ; exaucez notre ardente prière. Remettez dans son fourreau votre vaillante épée ; mais qu'elle soit prête pour les luttes sanglantes, si nous devions les subir encore....

De cette capitale de la Lorraine, où, pour la première fois, vous avez trouvé un appui auprès des princes de ce monde et qui, pour la première fois en ce jour, vous consacre un monument digne de votre gloire, allez, poursuivez à travers la France, dans ces fêtes qui se multiplient, votre marche triomphale, jusqu'à ces fêtes qui couronneront à vos pieds, dans une gloire céleste, l'univers catholique : *Intende, prosp re procede et regna.*

Faites que la France soit la messagère et le soldat de Dieu, l'apôtre de la vérité, de la charité et de la paix, mais aussi le bras de la justice, contre laquelle rien ne peut jamais prescrire : *Propter veritatem et mansuetudinem et justitiam.* Que votre bannière nous guide dans le chemin de la vaillance, du dévouement et de l'honneur : *Et deducet te mirabiliter dex'era tua.* O Jeanne, libératrice de la France, Jeanne, fille de Dieu, conduisez-nous à l'union parfaite, à l'espérance et à la victoire!

Après le discours de Mgr Turinaz, le *Te Deum* est chanté par les chœurs et la maîtrise, et enfin la cérémonie est terminée par la Cantate en l'honneur de Jeanne d'Arc, parfaitement chantée par M. Ferry, de Saint-Nicolas-du-Port.

Il est onze heures du matin. Une foule énorme se pressait à la Cathédrale. Un grand nombre de curieux n'ont pu trouver place dans l'église.

Après la messe, une véritable procession de curieux et de personnes pieuses défile devant les trophées d'armes, les armures et bannières de toutes sortes, parmi lesquelles a été déposée ce matin la bannière authentique de Jeanne d'Arc, apportée de Domremy.

Dans la grande nef se succèdent les écussons de Domremy, de Saint-Nicolas-du-Port, de Nancy, de Chinon, d'Orléans, de Jargeau, de Patay, de Reims, de Compiègne et de Rouen. De grands A de verdure les séparent. Partout, entre les colonnes, de grandes draperies rouges avec sujets religieux en or, prêtées par le marquis de Lambertye de Gerbéviller, qui font le meilleur effet.

De la verdure dans les bas côtés, des armures vénitiennes à l'entrée et à droite.

***

10 heures. — Un office spécial a eu lieu au Temple protestant, en l'honneur de Jeanne d'Arc. Comme à la Cathédrale et à la Synagogue, l'affluence est considérable. En face de la chaire, on a disposé des chaises sur lesquelles prennent place les représentants désignés par M. le préfet et par M. le maire.

Aucune décoration n'existe à l'intérieur du Temple. A l'intérieur, deux trophées de drapeaux.

C'est M. le pasteur Nyegaard qui, après le récit de divers psaumes, a fait une vibrante allocution en l'honneur de Jeanne d'Arc. L'auditoire a écouté attentivement la chaude parole de l'orateur, retraçant la vie de l'héroïne lorraine, qui doit être vénérée, a-t-il dit, par tous les Français, de n'importe quelle religion, par la seule raison qu'elle a chassé l'envahisseur du terrritoire.

***

Dès midi, le service d'ordre est organisé aux abords de la gare, par la police et la gendarmerie à pied.

Les curieux stationnent déjà sur le parcours indiqué, c'est-à-dire de la gare à la place Stanislas et l'hôtel de la préfecture où doivent descendre les hôtes de la ville de Nancy.

***

A Bar-le Duc, M. le préfet de la Meuse est venu saluer MM. Barbey et Develle et les a accompagnés.

A Toul, M Stébelin, préfet de Meurthe-et-Moselle, après les salutations d'usage, a présenté ses conseillers de préfecture.

M. le maire de Toul a souhaité la bienvenue aux ministres, qui ont répondu.

A Frouard, la musique de la localité et M. le maire de cette ville se trouvaient sur le quai. Après une courte allocution du maire, à laquelle M. Barbey a répondu quelques mots, le train se mettait en marche sur Nancy.

***

A 1 heure de l'après-midi, la plupart des ateliers et grandes usines sont fermés. Tous les Nancéiens tiennent à assister à la réception ou au moins au passage des ministres.

La troupe qui forme la haie sur le parcours de la gare à la place Stanislas, a peine de maintenir la foule. La cavalerie occupe la place de la Gare, et la fanfare stationne devant le cercle des officiers pour prendre la tête du cortège.

Le conseil municipal au complet, les conseillers généraux en grand nombre, les chefs de service des administrations, attendent l'arrivée du train ministériel.

MM. Gabriel et Barrès font leur apparition. Ils sont entourés par quelques amis.

Le train express est signalé à 1 heure 52 minutes. Les autorités locales s'approchent.

Le train s'arrête et MM. Develle et Barbey descendent, en compagnie de M. le préfet et de MM. Volland, Marquis et Viox.

Les délégués des étudiants parisiens sont dans le même train, ainsi que plusieurs journalistes de la capitale.

M. le maire souhaite la bienvenue à MM. les ministres et les assure d'un accueil sympathique à Nancy, qui laissera dans leur esprit un excellent souvenir.

Les ministres se dirigent ensuite vers la sortie et montent en voiture.

Dans la première, prennent place les deux ministres, M. le préfet et M. le maire.

Dans la seconde voiture, MM. Cordier, Papelier, Marquis et Viox ; dans la troisième, les conseillers de préfecture ; dans la quatrième, MM. Gabriel et Barrès, avec leurs écharpes et insignes.

Le cortège, à deux heures (heure de gare), se met en marche. A l'arrivée des ministres, les musiques militaires jouent la *Marseillaise*. Des compagnies des régiments de ligne forment la haie rue Stanislas.

Toutes les fenêtres sont occupées par de nombreux curieux.

Sur la place Stanislas, laissée libre dans la partie sablée, sont massés deux escadrons de dragons.

La fanfare libre de Vouziers, arrivée à Nancy depuis quelques minutes seulement, joue un des plus beaux morceaux de son répertoire au moment du passage de la voiture ministérielle et à son arrivée à la préfecture.

La fanfare de Vouziers est composée de 50 musiciens ; elle doit concourir en division d'excellence, et a pour directeur M. Paulin Bonnet.

Sur le passage du cortège, on a entendu plusieurs cris de : « Vivent les ministres ! Vive la République ! »

***

Réceptions officielles.

Les réceptions ont eu lieu à 2 heures et demie.

M. le premier président de la cour d'appel est annoncé, puis Mgr Turinaz, évêque de Nancy ; M. le procureur général ; les conseillers de la cour d'appel ; MM. les sous-préfets ; le conseil général présenté par M. Marquis ; le conseil municipal avec tous les membres de la municipalité.

M. Adam assure les ministres du dévouement des fonctionnaires et de la population nancéienne.

Vient ensuite le corps académique. M. le recteur, s'adressant à M. Barbey, parle en faveur de l'Université de Nancy, déjà vivante par la science et par le patriotisme.

M. Barbey répond en donnant des espérances relatives.

Les ministres reçoivent ensuite le conseil d'arrondissement, puis le clergé, présenté par Mgr Turinaz. Le prélat remercie les ministres d'être venus assister à la fête d'inauguration de la statue de l'héroïne lorraine. Il ajoute que le clergé partage les sentiments de patriotisme de la population lorraine.

Il dit enfin que la cérémonie du matin à la Cathédrale a prouvé combien tous les cœurs sont unis.

M. Barbey répond qu'il est heureux de pouvoir affirmer que le gouvernement fait tout ce qui est possible pour assurer la paix et la concorde entre tous.

Le consistoire protestant est ensuite présenté. Il déclare son attachement et celui de ses coreligionnaires au gouvernement de la République. Il est heureux de saluer en M. Barbey un représentant du conseil central de la religion chrétienne réformée.

MM. les ministres reçoivent ensuite le consistoire israélite, le tribunal de commerce et la chambre de commerce, les juges de paix, le commissaire central et les commissaires de police, le conseil des prud'hommes, les ingénieurs des ponts-et-chaussées, les ingénieurs des mines et les agents-voyers, le directeur de l'Ecole forestière et les professeurs avec une délégation des élèves de cette école, et enfin tous les chefs d'administration et les corps constitués, puis enfin les autorités militaires.

***

Inauguraton de la statue.

Les réceptions officielles sont terminées à 3 h 45 minutes, et MM. les ministres se rendent sur la place Lafayette, pour la cérémonie d'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc.

La place Lafayette est admirablement décorée de trophées de drapeaux et de guirlandes de lanternes vénitiennes et de lampions aux différentes couleurs qui font le meilleur effet dans la verdure des grands arbres et des petits sapins qui ornent le fond de la place.

L'estrade est très coquettement établi. Une toile de tapisserie rouge et blanche la recouvre avec des lambrequins en velours cramoisi aux franges d'or.

Les habits noirs, les uniformes brillants des officiers et les toilettes fraîches des dames, relèvent singulièrement l'éclat de cette belle fête patriotique, toute de reconnaissance à l'égard de l'héroïne lorraine, dont la statue équestre s'élève majestueuse au milieu de cette enceinte, malheureusement trop restreinte pour permettre à la foule d'admirer le chef-d'œuvre de M. Frémiet.

Toutes les fenêtres et les toitures des maisons avoisinant la place Lafayette sont occupées par les curieux, plusieurs photographes ont braqué leur appareil sur la place et ont pu tirer des épreuves, qui seront de charmants souvenirs de l'inauguration de la statue.

Deux magnifiques couronnes ont été déposées au pied de cette statue, au nom des anciens élèves du lycée de Metz et en, celui des anciens militaires.

Aux côtés de M. Adam, maire, prennent place à gauche, M. Develle, ministre de l'agriculture, et à droite, M. Barbey, ministre de la marine, entourés de MM. Serre, premier président ; le général Hervé ; le préfet ; Mgr Turinaz ; le général Hugot ; Mourin, recteur de l'Académie ; les sénateurs et députés de Meurthe-et-Moselle ; les conseillers de préfecture, et toutes les autorités civiles et militaires.

Une foule énorme se presse dans les rues Lafayette, des Maréchaux, de la Monnaie, Callot, de la Pépinière et dans les rues adjacentes.

Une haie de militaires maintient la foule houleuse avec la plus grande peine.

L'arrivée des ministres est saluée par les cris de : « Vive la France! Vive la République ! »

Au moment où le voile est enlevé de la statue par M. Metté et un employé de M. Weiller, le canon tiré sur la plade de l'Académie se fait entendre.

M. Develle prend la parole en ces termes :

« Messieurs,

Le gouvernement de la République a tenu à s'associer au grandacte de justice, de réparation nationale que vous allez accomplir. Après quatre cents ans d'indifférence et d'oubli, la Lorraine, toujours si fière, cependant, de ses gloires, s'est enfin souvenue qu'elle a donné le jour à la vierge guerrière qui a su mériter le beau titre de « Libératrice de la France. »

La fête à laquelle vous nous avez conviés est sans doute la première manifestation de l'admiration et de la reconnaissance dont nous porterons le témoignage à Domremy, à Vaucouleurs, dans tous les lieux où Jeanne a conçu et préparé le moyen de sauver et de relever la patrie.

C'est au pied de nos collines de la Meuse, à l'ombre de nos vieux chênes, non loin de son village incendié par l'ennemi, qu'elle a ressenti la haine de l'étranger et pris la résolution de l'éloigner et de la combattre.

Elle nous apparaît à cette heure de sa jeunesse sous les traits où l'a représentée l'artiste, agenouillée, les mains jointes, interrogeant le ciel d'un regard troublé, comme si elle écoutait en même temps que des voix mystérieuses le vague et douloureux récit des calamités publiques.

La Jeanne que nous avons devant nous n'est plus l'ange de Domremy. Elle a brisé les liens qui l'attachaient à sa famille ; elle a triomphé de la résistance de Baudricourt ; elle a gagné à sa cause le duc de Lorraine.

Sur le vigoureux coursier où elle vient de « courir une lance » et qui va la porter aux rives de la Loire, elle part pleine d'espérance et de foi, prête pour la victoire et pour le sacrifice.

Et alors, Messieurs, quelle destinée !

Dans une des crises les plus effroyables que nous ayons jamais traversées, au moment où notre pays envahi, décimé, démembré, semblait à la veille de disparaître, avoir été le bras et l'arme de la France ; chez ce peuple toujours brave, mais courbé sous l'humiliation et déjà résigné à la défaite, avoir réveillé la confiance, le courage, refait une armée, exigé l'obéissance des généraux et des soldats, avoir chassé les Anglais des remparts des villes assiégées et des provinces conquises ; avoir rendu une nation au roi, et un roi à la nation ; puis, après avoir restauré la majesté royale dans la plus vieille de nos cathédrales, être victime de la plus lâche des trahisons, et sceller de son martyre la délivrance de son pays : telle est l'œuvre de cette vierge de vingt ans ; œuvre sans pareille dans l'histoire du monde et si extraordinaire, et si colossale, qu'on est tenté de croire que ce n'est pas un sentiment humain qui lui a donné la force de l'accomplir.

L'instinct généreux de notre démocratie ne s'y est pas trompé, et si, pour l'honneur de notre temps, le culte de Jeanne d'Arc devient chaque jour plus général et plus populaire, c'est qu'elle nous apparaît comme l'incarnation même du patriotisme dans ce qu'il a de plus désintéressé et de plus pur.

L'amour de la France fut en effet la seule passion, la flamme ardente qui embrasait son cœur ; aussi, sur toute la surface du pays, des comités se forment, des monuments s'achèvent pour honorer la mémoire de cette humble fille du peuple, dont on a pu dire qu'elle resterait un éternel objet d'admiration, de pitié et d'amour.

Félicitons-nous-en, Messieurs, car les solennités comme celle qui nous rassemble nous élèvent au-dessus des vaines querelles qui nous peuvent diviser. Elles nous imposent de fortes et consolantes pensées, car la statue que nous inaugurons aujourd'hui, rappelle aux uns le sublime héroïsme de Jeanne la Lorraine, aux autres sa mission divine ; elle est pour tous le symbole du relèvement et de l'espérance. »

L'orateur est fréquemment applaudi et félicité par son collègue de la marine et par les autorités présentes.

M. Debidour prend ensuite la parole et prononce le discours dont nous reproduisons les principaux passages dans notre première page.

La péroraison de ce panégyrique est applaudie à outrance.

Après M. Debidour, M. Osiris, le généreux donateur de la statue, placé à la gauche de M. le préfet, prend la parole :

Messieurs,

Après les éloquentes paroles que vous venez d'entendre, après la glorification imposante de l'héroïne que nous célébrons aujourd'hui, c'est pour moi une grande joie et un grand honneur d'apporter mon tribut de reconnaissance à la ville de Nancy.

Je dois un hommage public au concours si dévoué que j'ai trouvé auprès de la municipalité de cette ville, et je suis fier de voir s'élever sur une de ses places publiques, dans ce département frontière, la première statue qui consacre la gloire de la sublime libératrice de la France.

Le rêve que mon admiration pour Jeanne d'Arc m'avait inspiré, celui que le talent d'artiste de mon ami Frêmiet avait si longtemps caressé, se trouvent l'un et l'autre réalisés aujourd'hui avec un éclat incomparable, avec tout l'appareil d'une fête du souvenir qui est en même temps une véritable fête patriotique dans ce siècle de libéralisme où tout disparaît devant l'image de la patrie ; au lendemain de l'inoubliable centenaire de notre immortelle révolution, il appartenait au gouvernement de la République de rendre hommage à la bonne Lorraine, ce pieux symbole de la Patrie.

Jeanne d'Arc à Nancy, c'est la patrie elle-même, vaillante et debout, sur la frontière mutilée.

Aussi, Monsieur le Maire, j'ai l'honneur, en adressant encore une fois à la ville de Nancy l'expression de ma reconnaissance, de remettre entre vos mains la statue de Jeanne d'Arc.

M. le maire répond dans les termes que nous avons fait connaître plus haut.

M. Rogé Millet, de l'*Evénement* lit une poésie remarquable, que nous publierons demain.

La Chorale Alsace-Lorraine et les enfants des écoles, accompagnés des musiques du 26e et 37e de ligne, exécutent brillamment l'*Hymne funèbre et Triomphant*, avec imitation de coups de canon, et des motifs de la *Marseillaise*.

La cérémonie d'inauguration de la statue est terminée à 5 geures 20 minutes.

Au moment du passage du cortège qui se rend au Palais des Facultés pour la remise du drapeau aux étudiants, les musiques jouent la *Marseillaise*.

Quelques cris mêlés de sifflets se font entendre au moment où montent en voiture MM. Barrès et Gabriel, qui saluent.

La foule qui a passé une heure massée aux abords de la statue, se disperse dans toutes les directions.

***

A l'Académie.

A six heures, le cortège ministériel se rend à la Faculté, où doit avoir lieu la remise du drapeau aux étudiants. Une estrade a été dressée dans le fond de la cour, et des étudiants, ayant un flot tricolore à la manche, conduisent galamment les dames à leurs places. Les professeurs de toutes les facultés sont là en costume officiel.

Tous les étudiants de Nancy en grande tenue et les délégations de sociétés venues de Paris et d'autres villes sont rangées sur le côté gauche de la cour.

M. Gavet prend ensuite la parole et prononce le discours suivant :

Monsieur le Ministre,

A cette fête de nos étudiants, M. le Recteur a jugé qu'aux étudiants seuls devait être la parole, et il n'a voulu vous les présenter que par quelques mots rapides.

A moi donc, leur président d'honneur en cette journée, la tâche de vous dire l'estime réelle que mérite cette jeunesse, le sens très universitaire, mais hautement patriotique de la demande qu'elle va vous faire, la part de cœur et d'entrain personnels qu'apportent à cette fête ceux-là même d'entre nous qui répugnent d'ordinaire à voir en d'autres mains que des mains de soldats la trop fidèle image d'un drapeau de soldats. Si la tâche reste au-dessus de mes efforts, j'appellerai à mon aide M. le ministre de l'agriculture ; il est ici chez des compatriotes ; il les connaît, il m'appuiera.

Il y a quelques semaines, une bien étrange rumeur nous arrivait de Paris, rumeur stupéfiante, sur le compte de laquelle heureusement nous savons aujourd'hui ce que pensent nos chefs. Des Universités allaient être créées ; aux plus vivaces de nos établissements d'enseignement supérieur seraient données avec ce titre nouveau, une autonomie, des ressources nouvelles. Là, certes, n'était pas l'étrangeté de la rumeur ; mais on ajoutait que sur la liste des futurs grands centres privilégiés, Nancy ne se trouvait pas ; que dans notre grande cité il n'y avait plus assez de vie universitaire. La jeunesse lorraine se mourait, la jeunesse était morte.

Morte, notre jeunesse lorraine ! D'où nous venaient donc alors ces auditoires, trop restreints encore, mais que nous envient tant de facultés étrangères et françaises aux belles statistiques. Point vivante ! qui donc trouve-t-on à la naissance, qui donc est l'âme de la plupart de nos sociétés nancéiennes d'instruction populaire, de gymnastique, de charité même, et pour ne citer qu'un nom, par qui donc vit cette Union de la jeunesse lorraine qui a su devenir ici une véritable et bienfaisante puissance ?

Et enfin, puisque l'on commence à suivre d'un œil attentif et sérieux ce curieux mouvement qui, dans ces dernières années, a fait surgir, en tous nos grands centres tour à tour, ce que l'on appelle les associations générales d'étudiants, puisque l'on commence à comprendre que de tels cercles ne sont pas seulement des locaux où l'on boit, fume et s'amuse, qu'ils sont de vivantes annexes de l'Ecole, que par ces conversations quotidiennes de jeunes gens pris à tous les ordres d'études, les esprits s'élargissent, se pondèrent, s'échauffent, que par elles, par l'habitude aussi de l'action en commun, se parfait en nos jeunes gens l'âme française — je le demande, à l'honneur inoubliable de notre jeunesse, où donc est née, sinon ici, la première de toutes ces Associations générales, celle dont toutes les autres sans exception sont engendrées ? Par qui, sinon par elle, fut allumé l'intense foyer qui, maintenant, illumine d'un rayon de joyeuse camaraderie notre France enseignante et étudiante tout entière ?

Point vivante cette jeunesse qui a ses œuvres là, dans son passé ! Eh bien ! oui, malgré tout, point vivante, et c'est ici qu'après le panégyrique doit venir le pénible aveu de la faute.

Après la grande et cruelle épreuve sur laquelle vingt ans bientôt auront passé, vous savez, Monsieur le ministre, combien profondément s'est transformé le vieil idéal suprême de la vie universitaire. Mais depuis quelques années surtout, on peut dire que ce mouvement de transformation va grand train Sur la vitalité interne dont on se contentait autrefois, se superpose une vie nouvelle, vie d'apparat pour ainsi dire, un peu de place publique, sous les regards de la presse, vie de voyages, de remises de drapeaux, de promenades solennelles, de banquets, vie de joyeuses exhumations et de résurrections triomphantes, vie de centenaires en lutte pour l'avenir à coup de siècles écoulés, vie dont l'intensité se mesure au flamboiement des punchs, au retentissement des vivats, des toasts, des tambourinades et des gaies chansons.

De cette vie, jusqu'à présent, notre jeunesse s'était écartée. Hier encore, alors que sous la gaie lumière du midi, presque toutes les sociétés françaises d'étudiants fêtaient la grande Université méditerranéenne ; dans les rangs pressés des Universités accourues au joyeux appel, Nancy-Strasbourg manquait. Oui ! c'est une faute.

Misérable quand elle n'est qu'un trompe-l'œil et une réclame, cette vie du dehors est nécessaire, bienfaisante aussi quand elle n'est que l'affirmation de ce qui est, a naturelle expansion extérieure de la vie interne. C'est dans ces fêtes que nos facultés disséminées se sentent les coudes, que des liens d'amitié les unissent, que l'on rappelle à l'étranger ce que possède de richesse notre enseignement supérieur français. Nos jeunes gens l'ont compris, ils se repentent, ils répareront.

Ajoutons-le, cependant, à la décharge de nos coupables, elles prennent quelquefois, ces fêtes, un air un peu théâtral, qui effarouche le caractère lorrain. Il a ses côtes bien à lui, ce caractère, et j'appellerais volontiers sur lui l'attention de nos modernes scrutateurs d'âmes nationales ; ils feraient, à l'étudier, des découvertes dont notre chère Patrie française pourrait bien tirer quelque profit. Ils y verraient peut-être pourquoi ces jeunes gens n'ont pas l'expansive gaieté que suppose leur âge, et le motif qu'ils trouveraient ne serait pas mauvais à dire. Ils pourraient se demander en même temps pourquoi nous vantons si fort le désir de n'avoir jamais que des troupes d'élite ; ils en trouveraient une première cause dans le choix des chefs qu'on leur donne ; ils en trouveraient une seconde aussi qui milite vigoureusement avec la première, une raison de milieu, d'air ambiant ; et ils comprendraient alors : ce qui disculpe un peu notre jeunesse, c'est qu'ici l'on travaille sans bruit.

Voilà pourquoi, Monsieur le ministre, avec leur apparente inertie, ces jeunes gens là sont vivants, et bien vivants, vivants pour les grandes idées ; pourquoi ils sont dignes de votre estime, pourquoi la fausse alerte qui nous a dernièrement effrayés se renouvelait, devenait exacte, si notre sol lorrain était abandonné comme un glacis dont la vie se retire, on ne trouverait personne pour rejeter sur eux la responsabilité de ce qui serait plus qu'un malheur ; pourquoi enfin vous pouvez sans crainte leur remettre cet emblème sacré, qui ne s'avilira pas en leurs mains.

Après M. Gavet, dont le discours est justement et chaleureusement applaudi, M. Stock, le sympathique président de l'Association des étudiants, prononce le discours suivant :

Monsieur le ministre,

Notre président d'honneur l'a bien dit, c'est une jeunesse repentante que vous avez devant vous, mais au nom de tous mes camarades, je dois ajouter que la révolution qui s'est faite en nous et qui se montre aujourd'hui sous une forme si digne, est due tout entière à un sentiment de profonde tristesse et de noble indignation.

Je puis parler avec liberté et sans être accusé de flatterie pour mes maîtres, dont je n'ai plus de diplômes à attendre.

Le souvenir de leurs brillantes leçons et de leur grande bienveillance me permet d'affirmer avec franchise que, s'ils restent dans l'avenir ce qu'ils étaient dans le passé, on ne saurait à personne demander davantage.

Si je pense naturellement aux professeurs de sciences, je sais, Monsieur le Ministre, que mes camarades des autres Facultés vous en diraient autant de leurs maîtres respectifs.

Dans nos Facultés et Ecoles, il y a des savants, appréciés à l'étranger comme en France, qui veulent bien descendre jusqu'à nous, nous donner leur temps sans compter et sacrifier aux devoirs austères de l'enseignement des travaux qui assureraient leur gloire. Je dirai plus encore, lorsque l'élève s'adresse à eux en particulier, il est certain de trouver, avec un accueil bienveillant, un encouragement à vaincre les difficultés de chaque jour et un conseil à suivre.

C'est précisément en songeant à ces maîtres respectés, admirés, chéris, en voyant comment nous pouvions laisser péricliter leur renommée, que nous avons compris notre faute et les fâcheuses interprétations auxquelles pouvait donner lieu notre apparente inertie. Et voilà pourquoi quand arriva la nouvelle : « A Nancy, il n'y a plus de vie universitaire », nouvelle plus tard heureusement démentie, mais cependant colportée bien vite et accueillie partout avec une indescriptible émotion, tous les étudiants de Nancy se sont levés comme un seul homme. C'est le matin que se propageait la nouvelle et le soir nous étions là, au complet, dans le grand amphithéâtre des lettres, et notre corps d'étudiants était constitué.

Ce groupement que notre ministre voudrait voir dans chaque centre universitaire, ce corps homogène ou tout au moins fait de fractions fortement soudées, le voilà devant vous dans son indissoluble unité. Désormais, soyez-en sûr, il ne s'émiettera plus, et saura faire connaître ce qu'il accomplit d'utile pour maintenir son droit de cité. Notre société générale d'étudiants a, depuis longtemps, entrepris et propagé l'œuvre ; le sentiment que nous éprouvons aujourd'hui plus vif que jamais de la solidarité qui nous lie, la maintiendra en la développant. Notre drapeau universitaire, en la matérialisant, nous permettra d'en faire voyager par le monde le visible symbole.

En nous l'offrant, vous, Mesdames, qui avez bien voulu partager la bienveillance de nos maîtres à notre égard, vous saviez nous rendre un grand service ; il est plus grand encore que vous ne le pensiez peut-être, et nous ne pouvons trop vous en remercier pour nous-mêmes et aussi pour notre université alsacienne et lorraine.

Ce qui peut être appelé, à l'heure présente, Université de Nancy, a porté dans le passé d'autres noms. Dans un passé lointain, c'était la vieille et autrefois glorieuse Université de Pont-à-Mousson ; dans un passé plus récent elle s'appelle Strasbourg. C'est à Nancy, que les Facultés et Ecole supérieure de Strasbourg sont venues demander asile en terre française.

Avec ses trois couleurs, son alérion lorrain, sa cravate alsacienne, avec les trois noms qui l'illustrent, le drapeau qui nous est présenté, ne donne donc rien au sentiment, à la fois [...] terie, il est ce qu'il doit être, ce que le [...] l'histoire, et tout autre que lui ne représenterait pas notre Université au double et illustre passé.

Vous, nos camarades étrangers, vous dont le nombre va sans cesse grandissant en nos rangs, vous tout au moins qui restez de ceux qui sont venus à nous de Luxembourg, d'Autriche, de Grèce, de l'Amérique, de l'Inde anglaise et de Russie, vous que nous irons voir chez vous peut-être en un jour de fête, nous vous l'avons dit et nous vous le répétons solennellement ici, en vous appelant aujourd'hui parmi nous, nous ne vous demandons rien qu'on ne puisse demander à des hôtes.

Tel que le voilà, cependant, ce drapeau, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, partout où il ira, c'est une page terrible de notre histoire qu'il emportera dans ses plis, une page qu'aux fêtes universitaires étrangères, nul ne devra lire avec des yeux railleurs.

Certes, nous saurons justifier l'honneur que vous nous faites, Monsieur le ministre, en nous remettant ce drapeau au nom du gouvernement de la République, et garder en toute circonstance le vieux sang-froid des Alsaciens-Lorrains. Mais nous voulons vous affirmer aussi qu'en quittant les mains qui le tiennent ici et qui ont su porter vaillamment le fusil et l'épée, pour passer en nos mains de conscrits, c'est encore entre les mains de vrais soldats qu'il passera, et qui sauront au besoin le tenir haut et ferme.

En attendant, et aussi longtemps que nous resterons dans notre vieille cité lorraine, c'est à la devise de Jeanne d'Arc, cette grande Française, dont l'héroïsme a su reconstituer sa Patrie mutilée, que nous penserons à cette devise que nous avons voulu, en souvenir d'elle et de ce jour, inscrire sur notre drapeau : *Vive Labeur*, et elle sera pour nous désormais le symbole de notre union et de notre solidarité universitaire, dans toute sa force.

Des acclamations et des applaudissements unanimes accueillent la fin de ce discours, qui a fait, ainsi que celui de M Gavet, une profonde impression sur les assistants.

M. Barbey, ministre de la marine, se lève ensuite et dit :

« Messieurs, chers étudiants,

« Je voudrais que mon collègue de l'instruction publique fût là pour vous dire lui même qu'il ne croit pas que la vie universitaire à Nancy soit inerte et que votre famille est morte ; mais, au moins, je puis vous assurer de toutes les sympathies du gouvernement.

» Vous pouvez être assurés que sur cette frontière, nous veillons avec un soin jaloux sur nos étudiants comme sur cette armée glorieuse dont la Lorraine est fière à juste titre.

» Tout ce que nous pourrons faire, nous le ferons. Je ne puis ici prendre d'engagement, je ne connais pas les démarches qui ont été faites, mais ce que je puis vous assurer, c'est que je plaiderai dans les conseils du gouvernement la cause des Facultés de Nancy. (Vifs applaudissements).

» Je suis fier de vous offrir ce drapeau que vous porterez fièrement en suivant la devise de Jeanne d'Arc.

» A la marine, lorsque nous sommes au combat, ce drapeau se nomme le pavillon et lorsque le vaisseau va couler, que l'équipage va périr, on hisse le drapeau au haut du mât pour le voir le dernier. C'est ainsi qu'a fait *le Vengeur*. (Applaudissements).

» Vous ne vous laisserez jamais arracher ce drapeau de vos mains ; je vous l'offre avec confiance et vous le recevrez avec orgueil. Vive la patrie ! vive la République ! » (Applaudissements prolongés).

« M. Thomas, un vieux brave, au service des Facultés de Nancy et ayant la poitrine constellée de multiples décorations, présenta le drapeau au ministre, qui le remet au président de la société des étudiants. Les étudiants poussent des hourrahs frénétiques, et l'émotion est à son comble parmi tous les assistants.

Les ministres se rendent ensuite à l'Institut chimique et visitent cet établissement.

***

Le Banquet.

Le banquet qui a lieu à l'Hôtel de Ville comprend environ deux cents couverts.

MM. Barrès, Gabriel, Papelier y assistent, ainsi que les autres notabilités de la ville.

Au dessert, M. le maire de Nancy prononce le discours suivant :

Messieurs,

Puisque j'ai l'heureux privilège, comme premier magistrat municipal, de souhaiter la bienvenue à nos hôtes, permettez-moi tout d'abord de me conformer à une tradition constante et de vous proposer, sur l'invitation courtoise de M. le préfet, qui a bien voulu me céder son tour de parole, de lever nos verres et de porter un toast au citoyen éminent que la volonté nationale a choisi pour diriger les destinées de la France, au chef intègre du gouvernement de la République.

Je bois, Messieurs, et vous invite à boire à la santé de M. Carnot, président de la République française.

Messieurs les ministres,

En acceptant notre invitation, vous nous avez fait un honneur dont nous sentons tout le prix, et je ne saurais trouver de paroles assez éloquentes pour vous exprimer la satisfaction que nous éprouvons de vous voir au milieu de nous.

Cédant à nos pressantes sollicitations, vous êtes venus et vous avez pu constater, par l'accueil empressé qui vous a été fait, combien nos populations étaient désireuses d'acclamer en vos personnes le gouvernement de la République. Croyez bien, Messieurs, que notre région est entièrement dévouée au régime républicain, sauvegarde de notre dignité à l'extérieur et garantie de l'ordre à l'intérieur.

Sans doute, quelques esprits chagrins disent que votre voyage ne résoudra pas toutes les difficultés. Nous n'y contredisons pas, car dans un temps où la lutte des intérêts est si vive, où chaque jour surgissent de nouveaux problèmes inévitables, dans une société en voie de transformation il faut chaque jour combattre et lutter. Mais le combat c'est la vie ! C'est la preuve de vitalité d'une nation, et c'est la poursuite incessante vers un idéal entrevu que nous nous efforçons d'atteindre.

Il est donc bon que, de temps à autre, la parole autorisée d'un ministre vienne exciter notre énergie et encourager nos efforts.

Vous n'avez que peu d'instants à nous accorder, mais ce court espace de temps me permettra de vous exposer les vœux que j'ai [...]on de vous transmettre.

Je n'apprendrai rien à un compatriote. M. le ministre de l'agriculture, en lui rappelant que la Lorraine est un pays de grande industrie et d'agriculture, et je crois être l'interprète de mes concitoyens en réclamant pour notre pays une sage législation qui ne soit pas la protection à outrance, ni le libre-échange, comme l'entend une certaine école. Ces questions sont l'objet de nos constantes préoccupations ; nous les considérons comme intimement liées aux études relatives à l'amélioration des conditions d'existence de la classe ouvrière et, par suite, à la question sociale.

Une autre préoccupation pèse également sur nos esprits. Vous savez, Messieurs, combien la ville de Nancy est fière de ses établissements d'instruction à tous les degrés, et particulièrement de ceux qui constituent l'enseignement supérieur. Nous avons, sans hésiter, consenti tous les sacrifices afin de recueillir dignement l'héritage que la guerre nous avait transmis, et notre légitime ambition est de faire aujourd hui de nos facultés une université rayonnante et prospère. En vous priant de reporter l'expression de nos vœux à votre collègue de l'instruction publique, nous vous demandons votre appui pour le jour où cette grave question sera débattue dans les conseils du gouvernement.

Votre présence, monsieur le ministre de la marine, donne à cette fête un relief exceptionnel. Vous représentez ici une des forces vives de la nation, une phalange d'élite dont l'histoire enregistre les hauts faits et les merveilleux exploits. La marine, sœur de l'armée, rivalise d'émulation avec elle, et nous sommes heureux de vous témoigner, devant les chefs respectés de notre solide avant-garde, toute notre sympathie pour un corps qui constitue un des éléments principaux de la défense nationale.

Dans quelques jours, Messieurs, vous rendrez compte à M. le président de la République du voyage que vous avez fait à Nancy. Vous lui reporterez, avec l'hommage de notre respectueuse sympathie, l'expression de nos vœux et de nos espérances. Dites-lui bien que, dans notre région, nous n'avons qu'un désir, qu'une volonté : c'est de voir la France grande et honorée, travaillant, sous l'égide du gouvernement républicain, au développement de sa prospérité et de sa grandeur, et, si vos paroles ont pu le convaincre de notre sincérité, dites-lui combien nous serons heureux que, dans un temps prochain, il daigne venir à son tour s'assurer par lui-même de nos sentiments et constater l'unanime entraînement avec lequel nous acclamerons le premier magistrat de la République.

Messieurs, à la France, à la République !

M. Barbey se lève ensuite :

« Je lève mon verre, dit-il, à la ville de Nancy, et à l'armée française, dont nous avons admiré la tenue et la solidité durant notre trajet de la gare à la préfecture ; aux professeurs de la faculté, qui sont tous connus pour leur dévouement et leur patriotisme ; aux généraux et officiers. Je conserverai de mon passage à Nancy un souvenir ineffaçable. Messieurs, à la ville de Nancy, à ce précieux joyau de la Lorraine, que nous retrouverons toujours dévouée au moment du danger, et qui luttera toujours pour la bonne cause. A la ville de Naucy ! à l'armée ! à la Lorraine ! »

***

Le punch des étudiants.

La représentation théâtrale était très réussie et la salle était absolument comble.

A 10 heures, les ministres se rendaient au punch offert par les étudiants. Leur arrivée est saluée par des applaudissements chaleureux ; la salle est bondée et l'on a peine à circuler, tellement est grande la foule des étudiants.

M. Stock porte un toast à MM. les ministres et à tous les invités de ce soir.

M. Develle prend la parole :

« Vous avez, dit-il, manqué à toutes les conventions établies. L'on devait nous recevoir simplement, sans discours, sans phrases, et aussitôt arrivé, vous avez formé le cercle autour de nous, laissant un espace vide comme pour nous inviter à parler.

» Maintenant, l'on me porte un toast auquel je suis forcé de répondre.

» Je répondrai en disant :

» Je bois à l'Université de Nancy. » (Applaudissements chaleureux et prolongés.)

« J'hésite d'autant moins, quant à moi à vous promettre mon concours, que je suis un représentant de la Lorraine en ma qualité de député de la Meuse. Je vois ici également plusieurs de mes anciens professeurs qui ont toujours été pour moi de fidèles amis.

« Comme ministre, je ne puis promettre au-delà de ce que le ministre de la marine vous a promis. Je ne sais à quelle condition pourra être attribué le titre d'Université de Nancy, mais vous avez pour vous un glorieux passé.

» Vous avez le mérite de vos ancêtres et celui d'avoir recueilli les débris des Facultés de Strasbourg, et ce nom rappelle de si poignants et douloureux souvenirs, que ceux qui l'invoque ne peuvent manquer d'être entendus.

» Il faut espérer et avoir confiance ; en attendant, levons nos verres à l'Université de Nancy. »

Une véritable ovation est faite à M. Develle à la suite de ces paroles, qui font entrevoir, avec celles de M. Barbey, que la cause de l'Université de Nancy a gagné beaucoup en cette journée.

Les ministres s'entretiennent ensuite quelques instants avec les étudiants et les professeurs, puis se retirent.

A onze heures et demie, le punch était terminé et un immense monôme, très calme d'ailleurs, circulait autour de la place Stanislas.

Nous ne saurions mieux terminer qu'en félicitant vivement l'association des étudiants de l'initiative dont elle a fait preuve en cette circonstance. Cette initiative, outre l'éclat qu'elle a ajouté aux fêtes de Jeanne d'Arc, ne sera certainement pas perdue, et Nancy en verra plus tard les résultats.

La soirée.

8 heures. — Les rues sont encombrées ; la circulation est difficile déjà aux abords de la place Stanislas. La Pépinière est littéralement envahie.

Les illuminations sont nombreuses ; les guirlandes de verres de couleur forment une voûte de feu au-dessus de la terrasse.

La musique du 69e de ligne donne un concert, et ses morceaux sont alternés par d'autres fantaisies exécutées par la fanfare libre de Vouziers.

9 heures et demie. — A l'issue du concert de la Pépinière, la foule se transporte sur la place Stanislas pour assister au feu d'artifice.

Quand sonnent 9 heures et demie, une fusée, lancée du balcon de l'hôtel de ville, donne le signal.

De la plate-forme de l'Arc-de-Triomphe, des fusées nombreuses sont lancées dans les airs et retombent sur la place en gerbe de feu. Aux fusées succèdent les bombes et les pétards sans interruption pendant vingt minutes environ.

Enfin, les boules jongleuses annoncent le feu mis au bouquet.

Accident grave.

A ce moment, une dernière fusée est lancée et un grave accident se produit.

Un des spectateurs, placés à dix mètres devant l'hôtel de ville, s'affaisse subitement.

On s'empresse de le relever, et on constate qu'il a le visage en sang : il a perdu connaissance.

Emmené immédiatement au bureau central de police, on constata malheureusement que cet homme a reçu, au côté gauche du nez une baguette de fusée qui a occasionné une très grave blessure. La joue est emportée et une plaie béante apparaît.

Le blessé, nommé Joseph Bouchet, âgé de 29 ans, domicilié à Saulxures, est placé sur un brancard et transporté à l'hôpital civil, où il a été admis d'urgence. Son état est grave.

Pendant ce temps, la pièce montée sur l'Arc-de-triomphe est allumée et l'effet qu'elle produit est splendide et soulève des cris d'admiration.

Elle représente la statue équestre de Jeanne d'Arc. Des applaudissements retentissent sur tous les points de la place.

Le bouquet est enfin tiré et ses gerbes de feux multicolores couvrent toute la place ; à dix heures moins dix minutes, tout est terminé.

A la même heure, la façade de la Cathédrale, illuminée depuis neuf heures, subit une transformation artificielle. Les flammes de bengale embrasent les deux tours jusqu'à la flèche, sur des fonds bleus, blancs et rouges.

Ces embrasements ont duré vingt minutes environ, après lesquelles les curieux, en partie, se dirigent dans les quartiers où sont donnés des bals publics, qui ont été quelque peu contrariés vers 11 heures par une pluie fine et serrée.

Les illuminations ont été conservées jusqu'à minuit, sans qu'aucun accident grave se produisît.

Pendant les illuminations, un trophée de drapeaux, placés au faîte de l'évêché, a été complètement brûlé par la flamme des lampions.

Les picks pokets.

Pendant la soirée, la police de sûreté et M. Dupire, commissaire de police, ont opéré l'arrestation de quatre individus de nationalité italienne, inculpés de vol à la tire.

L'un d'eux avait d'abord été arrêté vers 6 heures du soir, par M. Dupire, mais on était certain qu'il avait des complices, quand M. Mangin, secrétaire de M. le commissaire central, pensionnaire de M. Thouvenin, restaurateur rue St-Georges, remarqua l'allure suspect de trois individus très convenablement vêtus qui venaient prendre leur repas chez M. Thouvenin.

Flairant des malfaiteurs, il prévint les agents de la sûreté, qui invitèrent les inconnus à se rendre au bureau central. Aucune résistance ne fut opposé d'abord, mais, arrivés à quelques mètres de la rue Pierre-Fourrier, deux d'entre eux prirent la fuite vers la préfecture, essayant de se dérober dans la foule.

M. le sous-inspecteur Rinck et ses agents Lia, Thouvenel et leurs collègues les rejoignirent bientôt et les déposèrent au violon. Ils nient les faits qui leur sont reprochés, mais on a trouvé sur eux des sommes d'argent dont ils n'ont pu indiquer la provenance. Ils ont été mis à la disposition de M. le commissaire de police, qui les interrogera ce matin.

Fermeture du Marché.

Nancy, 28 juin 1890.

On nous adresse la note suivante avec prière de l'insérer :

Monsieur le Rédacteur,

Il y a quelques jours, les commerçants du Marché-Couvert de Nancy adressaient à M. le maire de la ville une pétition couverte de 128 signatures, demandant la fermeture du marché les dimanches et jours fériés à midi. Pour 2 opposants, on nous a refusé cette demande.

Aujourd'hui, nous recevons l'ordre de fermer les magasins et de quitter le marché pour midi.

Il ne faut qu'un poids et qu'une mesure, et je ne sache pas qu'il existe dans le règlement des places et marchés un article par lequel on est libre de nous mettre à la porte sur le simple *desiderata* d'un de ces messieurs de la municipalité. Comme aujourd'hui samedi est jour de grand marché, il nous reste une quantité de marchandises à vendre et nous serons obligés de subir une grande perte.

Nous avons payé notre place pour toute la journée ; nous avons, je crois, le droit d'y rester et d'exiger l'ouverture des grilles.

Nous ne comprenons pas non plus, que, comme je le dis plus haut, on donne raison à 2 opposants contre 128 pour la fermeture du dimanche.

Certainement, nous fermons volontiers le marché aujourd'hui, jour de fête de la ville, mais nous demandons aussi qu'il soit fait droit à notre demande pour les dimanches et jours fériés.

On aurait pu aussi nous prévenir plus tôt de la fermeture d'aujourd'hui,

Agréez, etc.

Un groupe de négociants du Marché.

Rixe.

Dimanche matin, vers deux heures, les nommés Remy Heimfert et Emile Gebhard, cordonniers, demeurant tous deux rue de la Boucherie, s'étaient pris de querelle devant la Brasserie de l'Arc de Triomphe. Les agents de service étaient parvenus à réconcilier les deux adversaires.

Un quart d'heure après, ils se retrouvaient sur la Carrière. Sans aucun motif, Gebhard, un tranchet à la main, se précipita sur Heimfert et lui porta un violent coup au bras gauche. Le sang coulait en abondance de la large blessure reçue par Heimfert.

Un rassemblement se forma autour du blessé ; la police intervint de nouveau ; l'agresseur et le blessé furent conduits au bureau central de police. Gebhard, avant d'être déposé à la chambre de sûreté, fut fouillé minutieusement ; dans l'une de ses poches, on trouva, outre le tranchet, une boite de poudre et un pistolet.

Heimfert a été emmené à l'hôpital civil, où l'interne de service lui a prodigué les soins que réclamait son état.

Commencement d'incendie.

Un commencement d'incendie s'est déclaré samedi, vers onze heures du soir, rue de l'Equitation, n° 40. Il a été promptement éteint par les pompiers du poste permanent de l'hôtel de ville. Les dégâts sont évalués à une centaine de francs.

Musique militaire.

A partir d'aujourd'hui dimanche, 29 juin, les musiques militaires joueront à la Pépinière les dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine, de 8 à 9 heures 1/2 du soir.

Nécrologie.

On annonce le décès de M. Charles Marpon, libraire-éditeur à Paris, mort mercredi à onze heures du soir, des suites d'une phthisie pulmonaire.

M. Marpon était né à Nancy le 26 septembre 1838. Il eut des débuts fort modestes. Il fut d'abord, en effet, conducteur de machines typographiques à l'imprimerie Schiller. Ayant eu l'idée d'acheter à bas prix des soldes d'éditions, il s'établit sous les galeries de l'Odéon, où bientôt il inaugura le système, qui depuis lors s'est généralisé, de la vente des livres nouveaux à un prix inférieur au prix marqué. En 1873, il s'associa avec M. Ernest Flammarion, le frère de l'astronome. La nouvelle société a fondé, dans divers quartiers, des succursales bien connues ; elle a fait pour son propre compte de nombreuses éditions.

La rougeole à Nancy.

L'Ecole maternelle Didion, rue de l'Equitation, a été désinfectée, avec le pulvérisateur, au bichlorure de mercure, à la suite de la constatation de nombreux cas de rougeole.

Alsacien-Lorrain expulsé.

L'expulsion des Français de la Lorraine continue sans bruit.

Aussitôt qu'un fils de Français arrive à l'âge de 17 ans, on le fait appeler au bureau de police et on lui demande s'il veut accepter la nationalité allemande.

Si la réponse est négative, deux jours après, un arrêté d'expulsion suit. Il est arrivé hier encore, à Nancy, un jeune homme de 17 ans, expulsé dans ces conditions et qui, loin de ses parents, se trouve sans aucune ressource et sans travail.

Les voleurs au rendez-moi.

La police de Nancy a opéré l'arrestation du nommé Charles Millet, âgé de 37 ans, cordonnier. Cet individu fait partie de la fameuse bande de voleurs au rendez-moi, dont nous avons déjà parlé et qui exploitait les négociants des environs de Nancy.

Un des complices de Miller a été également arrêté hier à Pont-à-Mousson.

Instituteur noyé

M. Edouard Fonder, instituteur adjoint à l'école de la rue de Viller, s'est noyé dans l'après-midi de jeudi dans la Meurthe, un peu au-dessous de la ferme Sainte-Anne, à la jonction de la Meurthe et de la Vezouze.

Bien que ne sachant pas nager, et malgré les avertissements que ses camarades lui avaient donnés la veille même à ce sujet, il persista à descendre à l'eau en cet endroit. La rivière est peu profonde d'un côté, mais le sol s'abaisse subitement et M. Fonder fut bientôt entraîné, malgré les efforts du camarade qui l'avait accompagné dans son imprudente équipée.

Son cadavre ne fut repêché que deux heures après l'accident.

Sa famille fut prévenue par télégramme en la personne de son frère, élève à l'Ecole normale de Nancy.

M Fonder était âgé de 24 ans ; il avait su se concilier l'estime de ses chefs et l'affection des familles dont les enfants étaient confiés à ses soins.

Le commissaire de police, ayant été mis au courant de ces faits, rechercha le militaire, et apprit que R.. avait pris le train à la gare de l'Est pour Longwy, où se trouve le dépôt de son bataillon.

Congestion cérébrale.

Dimanche dernier, M. Villemet, propriétaire à Norroy, âgé de 70 ans, cueillait des cerises sur un arbre, quand il tomba tout à coup par terre. Tous les soins furent inutiles ; ce malheureux, frappé d'une congestion cérébrale, était mort avant de toucher le sol.

Alsace-Lorraine.

On télégraphie de Belfort au *XIXe Siècle* :

« Depuis hier, le commissaire spécial à la gare frontière de Montreux-Vieux, flanqué d'une demi-douzaine de gendarmes, a fait descendre tous les voyageurs des trains à destination de la France. Il leur pose de nombreuses questions inquisitoriales ; tous les voyageurs de nationalité française non munis de passeport, pouvant avoir pénétré en Alsace, sont brutalement appréhendés au collet et jetés en prison cellulaire.

» Plusieurs Français sont victimes de ces procédés.

Le préservatif du Choléra

Les Espagnols ont trouvé en France le moyen de conjurer le choléra ; ils se font expédier de grandes quantités de bière ferrugineuse française, dont la découverte récente a fait tant de bruit. Le fer assimilable contenu dans cette bière est souverain contre l'anémie et est surtout un antiseptique puissant contre le choléra. A partir d'aujourd'hui, le public trouvera cette bière exquise, reconnue indispensable comme préservatif, dans les maisons de premier ordre : cafés, épiceries, pharmacies, etc. Elle ne se vend que 1 fr. 25 les deux canettes ; on doit la boire abondamment à tous les repas et à tous moments où l'on éprouve le besoin de se rafraîchir. Les négociants qui désirent représenter la bière ferrugineuse française doivent s'adresser au dépôt général, 99, rue Montmartre, à Paris, afin que l'adresse de leur maison soit publiée prochainement dans notre journal.

DERNIER COURRIER

Paris, 28 juin, soir.

Le gouvernement a décidé de demander aux Chambres de voter seulement les quatre contributions avant les vacances. La prorogation aura lieu conséquemment vers le 14 juillet.

Les dépêches de Madrid semblent indiquer une légère aggravation de la situation sanitaire à Valence.

Londres. — Sarah Bernhard est tombée en syncope au milieu de la représentation de Jeanne d'Arc. Le spectacle a été interrompu et le public a dû se retirer.

A la suite d'une collision dans la Manche avec un autre navire, le steamer hollandais *Prince Frédéric*, transportant des troupes à Java, a coulé ; un officier et cinq hommes ont été noyés.

Le *Daily-Chronicle* prévoit de graves événements dans les Balkans, provoqués par la Bulgarie.

Un télégramme du gouverneur de la Martinique annonce au sous-secrétaire d'Etat des colonies que le nombre des morts dans l'incendie de Fort-de-France est de 13, parmi lesquels M. Defroge, greffier, sa domestique, deux militaires, une créole, une Indienne, sept autres victimes encore inconnues. C'est par suite d'erreur que, dans une dépêche précédente, en faisant l'éloge du dévouement de M. Defroge et des militaires précités, on omit d'ajouter qu'ils avaient péri victimes de leur dévouement.

Bruxelles. — La conférence antiesclavagiste est parvenue à un accord harmonisant les vues de la Hollande avec celles des autres puissances.

On annonce la mort de M. Jules Hioux, député républicain de la 1re circonscription d'Avesnes.

Au conseil des ministres, M. Rouvier a donné lecture de son rapport à M. Carnot sur le Crédit foncier. L'*Officiel* publiera demain ce document ainsi que le rapport des inspecteurs des finances, la réponse de M. Christophle et la lettre de M. Rouvier à M. Christophle formulant les observations à la suite de l'enquête.

M. Carnot a signé le projet sur la responsabilité en matière d'accidents dont sont victimes les ouvriers, avec les modifications apportées par M. Jules Roche. Ce projet organise l'assurance mutuelle obligatoire pour les accidents pouvant occasionner la mort ou une incapacité de travail de trois mois au minimum.

M. Constans a fait savoir que le gouverneur d'Alger, sur l'avis du conseil supérieur d'hygiène, avait interdit cette année le pèlerinage à La Mecque.

M. Ribot a ajouté que l'interdiction sera étendue à la Tunisie, pour plus de sûreté.

La *Gazette nationale* de Berlin annonce que le ministre de la guerre vient de donner sa démission.

La manière dont est intervenu le général Verdy du Vernois dans la discussion des crédits militaires et ses révélations intempestives sur le grand projet de réorganisation de l'armée avaient produit mauvais effet en haut lieu.

Le successeur de M. Verdy du Vernois est le général de division, chef du quartier général Wittich.

BOURSE DE PARIS

	27 juin	28 juin
3 0/0	91 75	91 70
3 0/0 amort.	94 80	95 »»
4 1/2 0/0 1883	106 30	106 40

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DÉPARTEMENTALE.

La Banque d'Angleterre a élevé le taux de son escompte à 4 0/0 De plus, la liquidation qui vient de se terminer à Londres a été des plus laborieuses ; le taux des reports est monté à 6 0/0 sur les meilleures valeurs. Dans ces conditions, bien des positions à la hausse sur les valeurs internationales ont été liquidées et ces liquidations ont amené une baisse sensible sur les fonds étrangers. Le marché de nos rentes n'a subi aucune influence de cette baisse. Le 3 0/0 s'échange à 91.87 et le 4 1/2 à 106.25.

L'Italien a reculé à 95.85 ; le Turc à 18.85 ; le Hongrois vaut 90 3/4 et l'Extérieure 76 1/4 et 5/16. Le Suez à 2358.75 est plutôt ferme ; le Panama baisse à 35.

Le Crédit Foncier est très bien tenu à 1250 ; la Banque de Paris est à 831.25 ; le Crédit Lyonnais à 745 et la Société Générale à 480. Nos chemins de fer ont une tendance plus faible. On cote le Nord 1867 et le Lyon 1418.

AVIS MORTUAIRE.

Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste-Armand GRANDVILLE,

Avocat,

sont priées d'excuser la famille et de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux convoi funèbre, service et enterrement, qui auront lieu lundi 30 juin, à 10 heures du matin.

Le service religieux se fera en l'église St Epvre, et l'inhumation au cimetière de Préville.

Maison mortuaire : Place Lafayette, 15.

L'achèvement du canal de Corinthe va pouvoir enfin se réaliser. La solution de cette entreprise n'était pas facile à trouver. Trois questions capitales se posaient : 1° Sauvegarder dans la plus large mesure les intérêts des anciens actionnaires et obligataires ; 2° assurer l'achèvement du canal sans nouvel aléa ; 3° enfin donner de sérieuses garanties aux capitaux qui devaient couvrir les dernières dépenses. Ces trois conditions sont remplies : 1° L'ancien capital conserve dans les bénéfices une part qui, de 75 0/0, pourra s'élever à 90 0/0 ; 2° un forfait assure l'achèvement du canal en 2 années 1/2 ; 3° des garanties multiples sont offertes aux obligations nouvelles émises à 470 fr., et représentant un placement de 6 1/2 0/0.

PILULES GICQUEL
Souveraines contre
Constipation, Bile, Glaires
Maux d'Estomac
Manque d'Appétit, Maux de Tête
Etourdissements
Douleurs, Rhumatismes
1f 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

Le Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE c'est
L'Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Souverain contre les **Indigestions, dérangements d'intestins**, les **Maux d'estomac**, de **Cœur**, de **Tête**, etc., et calmant instantaném. la **soif**. Excellent aussi pour la **Toilette** et les **Dents**, préservatif certain contre les épidémies.
Demi siècle de succès et **53** *récomp.*
Fab. à Lyon, 9, c. d'Herbouville. Maison à Paris, 41, r. Richer.
Exiger le nom de RICQLÈS
EN VENTE ÉGALEMENT LES
PASTILLES A LA MENTHE DE RICQLÈS

Cabinet de A. Rosenthal, dentiste
36, Rue des Carmes, 36, à Nancy.
Consultations tous les jours, de 8 h. à 6 h.
Dimanches et fêtes jusqu'à midi.

ON DEMANDE deux Ouvriers Forgerons et deux Ouvriers Charrons, très capables.
S'adresser au bureau du Journal. 1.

MAGASIN et 2 APPARTEMENTS à **Louer présentement**, avec eaux et gaz, à des conditions avantageuses, centre de la ville.
S'adresser à M. Cadet-Naudet, professeur, rue Sainte-Anne, 3.
On louerait le Magasin séparément. 1.

A VENDRE JOLIE MAISON neuve, de rapport, rue de Belfort, n° 4.
S'adresser au bureau du Journal. 596.

PETITE MAISON, bien construite, avec jardin et eau de la Moselle à chaque étage, à vendre, à prix modéré.
Cette Maison est située rue de Mon-Désert.
S'adresser à M. Taboureau, rue de l'Etang, 89, à Nancy. 661.

MAGASIN et APPARTEMENT à **Louer.**
S'adresser chez M. Kopp, rue Saint-Nicolas, n° 20. 924.

A CÉDER VINS, RESTAURANT et GARNIS.
S'adresser au bureau du Journal. 677

A CÉDER de suite, dans un quartier très-populeux, Fonds de Commerce d'Epicerie-Fruiterie, avec maison entièrement meublée.
S'adresser au bureau du Journal. 693.

A LOUER de suite, à Epinal, un MAGASIN D'ÉPICERIE parfaitement installé, donnant sur deux rues.
S'adresser à M. Chrisment, rue de la Faïencerie, 11, à Epinal. 926.

TUILES MÉCANIQUES
14 au mètre. Garanties 20 ans.
SAVET, à Bayon. 709.

Greffe de paix de Saint-Nicolas.
VENTE AUX ENCHÈRES
DE
Récoltes sur Pied
A ART-SUR-MEURTHE.
Le Dimanche 6 Juillet 1890, à deux heures après-midi, en la Maison commune d'Art sur-Meurthe, Me STANISLAS MIENVILLE, Greffier de paix à Saint-Nicolas, procédera à la Vente aux enchères de diverses Récoltes, appartenant à la famille MARIN, d'Art-sur-Meurthe, savoir :
13 hectares de blé en 24 pièces ;
2 hectares de seigle en 4 pièces ;
8 hectares d'avoine en 14 pièces ;
Et diverses autres récoltes.
A CRÉDIT.
Le Greffier vendeur,
40. STANISLAS MIENVILLE.

Greffe de paix de Saint-Nicolas.
VENTE
D'UN
MATÉRIEL DE CAFÉ
A VARANGÉVILLE,
Le Mercredi 2 Juillet 1890, à deux heures du soir, par le ministère de Me MIENVILLE, Greffier de paix.
Pompe à bière, tables, chaises, lampes, verreries, cuisinière, tonneaux et quantité d'autres objets.
Au Comptant.
Le Greffier vendeur,
40. STANISLAS MIENVILLE.

A VENDRE pour cause de double emploi, au quart de sa valeur réelle, une
BELLE PROPRIÉTÉ
De rapport et d'agrément,
A une heure de Nancy, comprenant plusieurs belles maisons avec écuries et grandes dépendances, jardin et verger, d'une contenance de plus de deux hectares et demi, clos de murs ; 5,000 francs comptant, le reste en 10 ans, sans intérêts. Magnifique occasion pour un jardinier, un industriel ou un rentier.
S'adresser au bureau du journal. 1.

Hôtel des Ventes de Nancy
(PASSAGE DU CASINO).

VENTE APRÈS DÉCÈS
DE
MOBILIER

MARDI 1er JUILLET 1890, à deux heures.

Lit, commode-toilette, armoire à glace, armoire à portes pleines, table de nuit, guéridon (le tout en acajou), lit, commode-toilette, table de nuit, armoire (le tout en noyer), pendule Empire, canapé-lit, chaises garnies, paillées et cannées, 2 miniatures, devant de feu, garniture de cheminée, grandes glaces cadres dorés, buffet, tables, poêle faïence.

Argenterie, literie, linge de corps, cuisinière, réchaud, vaisselle, batterie de cuisine, verrerie, table de cuisine, buffet, poêle, etc.

Au Comptant et 5 0/0 en sus.

Le Commissaire-Priseur,
292. LANNE.

ON DEMANDE un garçon tonnelier, au courant, chez M. Adam, à Vézelise. 1.

ON A TROUVÉ une Broche en or. — La réclamer à M. Lucas, revendeur, rue des Quatre-Eglises, 22. 978.

A VENDRE une bonne machine à battre, marchant avec 3 chevaux. Conditions avantageuses. S'adresser à M. Lommée, à Houdemont. 1.

ON LOUERAIT aux portes de Nancy, un APPARTEMENT tout meublé.
S'adresser au bureau du Journal. 1.

Cabinet d'affaires PIERRON, ancien notaire, et LOUIS, ancien avoué, rue Dom Calmet, 1, à Nancy.

A CÉDER une BOULANGERIE-PATISSERIE. 176.

A LOUER plusieurs APPARTEMENTS avec eau, de 300 à 360 fr.
S'adresser rue du Pont-Mouja, n° 14, au 1er. 920.

FÊTE PATRONALE
DE TOMBLAINE.

Le Dimanche 6 juillet, à 4 heures du soir, il sera procédé, à la Mairie, à la location de la fête patronale, qui aura lieu les 3 et 3 août et le dimanche suivant, 10 août.
983. Le Maire, Ch. LOUIS.

Vente de Peupliers.

Le Dimanche 6 juillet, à 3 heures du soir, il sera procédé, à la Mairie de Tomblaine, à la vente de 126 peupliers de la route de Tomblaine à Bosserville.
984. Le Maire, Ch. LOUIS.

Mairie de Laxou.
AVIS.

Le Dimanche 6 juillet 1890, à 3 heures du soir, en la salle de la Mairie de Laxou, il sera procédé à la location de l'emplacement des jeux et danses de la fête patronale de Laxou, qui aura lieu le 24 août prochain.

Le Maire de Laxou,
976. CUGNOT.

Location de Chasses.

Le Dimanche 6 juillet prochain, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, dans la salle d'adjudication de l'Hospice de Lasalle, à Pompey, il sera procédé à la location, pour six années, du droit de chasse dans les forêts, d'une étendue d'environ 92 hectares, que cet établissement possède sur le territoire de Pompey.

Le Président de la Commission,
979. Signé : J. VILLAUME.

Sous-Préfecture de Briey.
ADJUDICATION
DE TRAVAUX

Le Lundi 7 juillet, à 2 heures, adjudication sur soumissions cachetées, des travaux ci-après :

Mancé. — Réparation au presbytère... .... 2,520 fr. 58 c.

Chemin d'intérêt commun n° 74. — Construction de caniveaux pavés et divers à Homécourt....... 4,112 fr. 08 c.
977.

Etude de Me SAUNIER, notaire à Darney (Vosges).

DOMAINE DE BONNEVAL
A VENDRE PAR ADJUDICATION

En l'étude, le 4 Août 1890, à 2 heures, comprenant :

1° **Ferme des Granges,** avec bergerie et parcelles de bois, 50 hectares 50 ares propres à herbage ;

2° **Moulin de Bonneval,** 3 hectares 33 ares ;

3° **Et Forêt** de 54 hectares 75 ares, taillis sous futaie, essences chêne, hêtre et sapin.

Le tout d'un seul contexte, sauf un pré contenant 116 hectares 85 ares.

Pour tous renseignements s'adresser audit Me SAUNIER. 980.

Etude de Me MARC, docteur en droit, notaire à Nancy, rue des Quatre-Eglises, n° 2.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le Dimanche 6 Juillet 1890, après les vêpres, en la maison commune de Chaligny, il sera, par le ministère de Me MARC, notaire, procédé à la vente par adjudication

D'UNE MAISON

Située à Chaligny-le-Val, Jardin derrière, de 1 are 55 centiares y attenant, entre Joly-Bernel et Joly-Trotot,

Et d'un BATIMENT

Vis-à-vis cette maison,

Servant d'écurie, jardin derrière y attenant, entouré de murs, entre Joly-Bernel et Marcel Breton.

Appartenant aux enfants des époux Grillot-Jeandidier, décédés.

Pays de chasse et de pêche. 342.

Etudes de Me SIMONNET, avoué à Briey, et de Me GOULON, décédé notaire à Norroy-le-Sec.

VENTE
DE CRÉANCES

Provenant de la succession de M. Jean-Pierre MAUTUÉ, décédé rentier à Norroy-le-Sec.

Il sera procédé, le SAMEDI 5 JUILLET 1890, à une heure de l'après-midi, au village de **Norroy-le-Sec,** au domicile qui sera annoncé à son de caisse, par le ministère de Me AUBURTIN, notaire à Briey, en qualité de gérant de l'étude de Me GOULON, à la Vente aux Enchères publiques **DES CRÉANCES** dont suivent la désignation et les mises à prix :

1° **151 Actions** entièrement libérées de **500** fr. chacune, de la Banque de Meurthe-et-Moselle, sous la raison sociale E. Thomas et Cie.
Mise à prix : 450 fr. l'une, soit.. **67,950** fr.

2° **Une Créance de 1,037** fr. **72**, montant d'une obligation souscrite par les époux Forget, de Norroy-le-Sec, et les intérêts à 5 0/0 depuis le 2 avril 1888.
Mise à prix : **300** fr.

3° **Deux Créances** d'ensemble **21,656** fr. **25**, montant de deux obligations souscrites par Edouard-Dominique Quenette et Dominique Quenette, de Conflans, et les intérêts à 5 0/0 depuis le 22 novembre 1885.
Mise à prix unique : **10,000** fr.

4° **Une Créance de 1,500** fr., montant d'une obligation souscrite par les époux Nicolas Boulangé, d'Aix, et les intérêts à 5 0/0 depuis le 31 mai 1885.
Mise à prix : **500** fr.

5° **Une Créance de 3,550** fr., montant d'une obligation souscrite par les époux Jean-François Alexandre, d'Ozerailles, et les intérêts à 5 0/0 depuis le 29 janvier 1883.
Mise à prix : **1,000** fr.

5° *bis* **Une Créance de 2,155** fr. **65** sur le sieur Joseph Waisse, de Mercy-le-Bas, plus 600 fr. pour deux années de loyer échues depuis.
Mise à prix : **500** fr.

6° **Deux Créances** d'ensemble **3,500** fr. sur les époux Antoine Lauher, de Tucquegnieux, et les intérêts de 5 ans à 5 0/0.
Mise à prix unique : **200** fr.

7° **Une Créance de 8,625** fr. sur les mêmes époux Lauher.
Mise à prix : **0** fr. **50**

8° **Une Créance de 1,133 fr. 65** sur le sieur François Bossu et Alexandrine Bossu, sa fille, demeurant à Friauville.
Mise à prix : **0** fr. **50**

9° **Une Créance de 92** fr. **65** sur le sieur Justin Theizen, autrefois à Norroy-le-Sec, actuellement à Hayange.
Mise à prix : **0** fr. **50**

10° **Une Créance de 638** fr. **85** sur Jean-François Munier, autrefois de Landres.
Mise à prix : **0** fr. **50**

11° **Une Créance de 628** fr. **22** sur le sieur Rémond, autrefois de Norroy-le-Sec.
Mise à prix : **0** fr. **50**

Total des mises à prix : Quatre vingt mille quatre cent cinquante-deux francs 50 centimes, ci . . . . . **80,452** fr. **50**

La vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère immédiate.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

Briey, le 25 juin 1890.

Signé : **SIMONNET.**

Enregistré à Briey, le 25 juin 1890, folio 37, case 3. Reçu un franc 88 centimes. *Signé :* LEBRETON.

Coût de l'insertion : fr. c.

FÊTES DE JEANNE D'ARC.

Henri BOSSERT

45, Rue Saint-Dizier, 45 (*au Point Central*),

Seul autorisé par M. Frémiet et son éditeur, à vendre pendant la période des Fêtes de Jeanne d'Arc, les Bijoux, Médailles et Bronzes commémoratifs de la Statue, reproduits d'après un bas-relief exécuté spécialement par le grand sculpteur, pour la création des Médailles offertes par le Conseil municipal, à l'occasion de l'inauguration.

Reproduction de la Statue, 0,80 cent. haut.

Quantité d'autres bijoux Jeanne d'Arc, modèles créés par la maison.

Broches et Médailles de 4 grandeurs différentes, or et argent.
Dimension : pièce de 5 fr. ; pièce de 2 fr. ; pièce de 1 fr
Médaille bronze, 52 millimètres.
Bas-relief bronze, 17 centimètres de diamètre, sur chevalet velours.
Pièce artistique recommandée aux amateurs.

AUX FABRIQUES DE REIMS

NOUVEAUTÉS — Place Lafayette — NANCY.

Mise en Vente des Nouveautés de la Saison :

Robes, Costumes, Confections, Vêtements pour Enfants, Jupes, Jupons, Corsets. — Jerseys, Lingerie, RIDEAUX, Couvertures, Chemises, Linge confectionné. — Gants, Bonneterie, Cravates ; Etoffes pour ameublements. Satinettes Imprimées, Toiles de Vichy, Zéphirs.

SOIERIES.

Affaires exceptionnelles en Tissus de **REIMS** et en tous genres. 650.

BICYCLES, BICYCLETTES, TRICYCLES ET TANDEMS

Des premières Maisons françaises et anglaises.

Prix exceptionnels. — Facilités de paiement.

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION

LOCATION ET ÉCHANGE DE VÉLOCIPÈDES

A. MOREAU, Epinal

9, Rue de la Comédie, et rue du Collège, 3.

MACHINES A COUDRE PERFECTIONNÉES. 957.

GÉRANTE. On demande de suite une FEMME veuve ou mariée sans enfant, pour gérer une boucherie.
S'adresser rue Sainte-Anne, n° 18, à Nancy. 974.

AVIS. La Manufacture de Chaussures de Frouard demande des piqueuses et des prépareuses. 969.

UN bon CULTIVATEUR, marié, demande place de régisseur de ferme ou garde particulier, concierge ou cocher. — Bonnes références.
S'adresser au bureau du Journal. 888.

ON DEMANDE de bons OUVRIERS cordonniers pour le cousu à la main ; nourris et logés. Bonnes références.
S'adresser au bureau du Journal. 966.

KNAPP placeur, rue Raugraff, 7, demande des Garçons Coiffeurs, de culture et des bonnes. 910

A CÉDER pour cause de santé, Restaurant marchand de vins, 13 lits montés.
Pas de loyer. — Long bail.
S'adresser au bureau du Journal. 703.

A VENDRE un bon CAMION presque neuf.
S'adresser rue des Moulins, n° 6, à Pont-à-Mousson. 907.

A CÉDER beau CAFÉ aux environs de Nancy, avec salle de danse. Bonne clientèle.
S'adresser au bureau du Journal. 451.

A VENDRE PROPRIÉTÉ
Dite Sainte-Marguerite,

commune de Tomblaine, vaste maison et dépendances, 2 hect., avec pièce d'eau, potager et vigne. S'adres. à M. Godfroy, qui l'habite, et pour traiter à Me Dagand, notaire à Nancy. 754.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE.

CAFÉ LAURENT
80, Rue Saint-Dizier, 82.
SOLLIER, successeur.
810.

Appartements à Louer

très bien situés rue Saint-Jean, n° 13, à Nancy, en face la station du Tramway, du prix de 450, 550 et 500 francs par an.

Pour traiter, s'adresser à M. GIRARD, Agent d'affaires et Directeur de **l'Office de Publicité,** rue Saint-Georges, 21, à Nancy. 321.

A LOUER à long bail, en tout ou partie, à partir du 1er Janvier 1891, rue du faubourg Saint-Georges, à 5 minutes de la gare du chemin de fer :

Grandes et belles CAVES voûtées, dont on pourrait faire un entrepôt; grands HANGARS ; ECURIE pour 4 à 5 chevaux, et nombreuses Dépendances ; APPARTEMENT de huit pièces ; grand TERRAIN aboutissant à la Meurthe. — On pourrait établir une belle brasserie dans la propriété.

S'adresser, pour visiter, à Mme Husson-Beaujard, rue du faubourg St-Georges, n° 57. 454.

A LOUER présentement, à l'Usine de Corroierie de Pagny-sur-Moselle, deux JOLIS APPARTEMENTS, dans un pavillon séparé, fraîchement décorés.

A VENDRE ou à Louer, pour la Saint-Jean, sise entre la gare et le canal qui y alimente une turbine de 10 chevaux de force ; une USINE propre à toute industrie. 5,000 mètres de superficie, Bâtiments importants d'exploitation, Logement d'habitation.

S'adresser à M. SENDRET, à Pagny-sur-Moselle. 602.

Fabrique de Couronnes Mortuaires
Perles, Métal, Fantaisie.

Mme S. RAILLIARD
5, Rue du Pont-Mouja, 5
NANCY.

Maison Mère à STRASBOURG, 5, rue de l'Epine.

RÉPARATIONS. 816

Etude de Me CHARLET, notaire à Haroué.

LOCATION DE CHASSES.

Le Dimanche 6 Juillet 1890, à deux heures de l'après-midi, à *Haroué*, au **Château de Beauveau-Craon,** il sera procédé, par le ministère de Me CHARLET, à la Location par voie d'adjudication des Chasses :

1° **De la forêt d'Ormes,** située territoire d'Ormes, de la contenance d'environ 300 hectares.

2° **De la forêt de la Voivre,** située territoire de Haroué, de la contenance d'environ 98 hectares.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me CHARLET, notaire à Haroué. 206.

A LOUER,
UNE
BONNE PETITE FERME
POUR LAITERIE,

A trois kilomètres de Nancy.
37 hectares, dont 11 hectares en pré.
Jouissance de suite. — Long bail.
Bonnes conditions.
S'adresser à Me BOURSIER, notaire, 26, rue Gambetta. 366.

Spécialité de Produits
Félix POTIN

Eau-de-vie pour fruits. .. 1.50 le litre.
— supérieure 1.90 —
Esprit de vin rectifié pour liqueurs .... 2.80 —
Huile d'olive d'Algérie, qualité supérieure, provenance directe de la propriété .... 1 fr. le 1/2 kilo.

CH. RÉNÉ
26, Rue Saint-Georges, 26, NANCY.

Pour l'extérieur, diminution des droits de ville pour les eaux-de-vie, à partir de 10 litres. 967.

CONTINUATION DE LA VENTE AU RABAIS

De toutes les Marchandises restant en Magasin,

Telles que : Toiles en tous genres, Mouchoirs, Serviettes de toilette, Services de table, Torchons, Cretonnes, Schirtings, etc. 766.

Paul BOUVIER, rue Raugraff, 10, NANCY.

Grand Succès
SPORT FRANÇAIS

Nancy — 9, rue Dom Calmet, 9 — Nancy

Combinaison Sportive pour les **Courses de chevaux** permettant à chacun, SANS PARIER, d'augmenter ses revenus avec un très faible capital :

100 fr.	rapportent	**50** fr.	par an.
500 fr.	—	**250** fr.	—
1,000 fr.	—	**500** fr.	—
10,000 fr.	—	**5,000** fr.	—

Sécurité et garantie absolues.

Les envois de fonds doivent être faits à Monsieur Louis JACQUET, directeur du Sport français, 9, rue Dom Calmet, à Nancy. 981.

Ancienne Maison BESSON.

J. BOURLIER, Successeur

7, Rue Saint-Georges, 7, au 1er.

FIN DE SAISON.

Confections, Chapeaux, Costumes d'enfants, Coupons de Tissus, **soldés** à des prix exceptionnels. 952.

ANTI-MILDIOU

Eau Céleste concentrée

CHEMINANT & DORCIVAC

NANCY, 8, rue des Dominicains (au fond de la cour).

1 fr. **25** la dose pour *100 litres d'Eau Céleste.*

Sulfate de cuivre et ammoniaque pour la préparation de l'Eau Céleste et de la Bouillie Bordelaise.

Engrais complet Georges VILLE pour la Vigne. 648

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
Horlogerie Brevetée.

A. DAVOULT

Membre de l'Ecole d'Horlogerie,
***6, Rue de la Faïencerie, à NANCY* (près le Marché).**

Grand choix de Montres, Pendules, Réveils, Bijouterie or et argent.

Remontoirs or, depuis....... **42** fr. | Boutons d'oreilles et Bagues, depuis **3** fr **50**
Garnitures de cheminées, dep. **45** fr. | Chaînes or pour Dames, depuis **28** fr.

Les autres Marchandises vendues dans les mêmes conditions de bon marché et de bonne qualité.

Réparations d'Horlogerie et de Bijouterie garanties.

Nettoyages de Montres, garantis . . **3** fr. | Pose du grand ressort...... **1** fr. **50**

Les Réparations sont livrées très-promptement. 558

IL A ÉTÉ PERDU un Perroquet. Le rapporter rue du Téméraire, 17. Récompense. 1.

ON DEMANDE un Ouvrier ferblantier, chez M. Alizant, à Jarville. 1.

ON DEMANDE de suite un ouvrier ferblantier.
S'adresser au bureau du journal. 1.

ON DEMANDE des Ouvriers tourneurs-repousseurs, rue du Pont-César, n° 3, à Nancy. 975.

ON DEMANDE dans un chantier de bois de chauffage, un bon scieur pour la scie circulaire.
S'adresser au bureau du journal. 959.

A LOUER APPARTEMENT garni, route de Maron à Villers les-Nancy.
S'adresser au bureau du journal. 1.

A CÉDER de suite, ÉPICERIE faisant plus de 100,000 francs d'affaires par an, située sur une des meilleures places de Nancy.
S'adresser à M. FRIBOURG, 33, rue de la Hache, à Nancy. 325.

A CÉDER de suite, plusieurs petites Epiceries, Fruiteries, marchands de vins, Hôtels, Boulangeries, Boucheries, Cafés.
S'adresser à M. FRIBOURG, agent d'affaires, 33, rue de la Hache, à Nancy. 325.

ÉPICERIE A CÉDER,

Très-bien située, dans un quartier des plus populeux, à Nancy.

S'adresser à M. GIRARD, Directeur de **l'Office de Publicité,** rue Saint-Georges, 21, à Nancy. 321.

A VENDRE A L'AMIABLE
MAISON
AVEC JARDIN,

Située à Malzéville, rue d'Amance, 6.
S'adresser à Me COLLIN, notaire à Nancy, rue de la Hache, 64. 336.

Etudes de Mes PAUL et ANDRÉ, notaires à Nancy.

LICITATION AMIABLE.

Le Mercredi 2 Juillet 1890, à deux heures, en l'étude de Me PAUL, rue de la Monnaie, 4,

VENTE
Par Adjudication définitive,

D'UNE MAISON

SISE A NANCY,
Rue des Ponts, n° 74,

élevée sur caves d'un rez-de-chaussée, étage et greniers ; superficie, 187 mètres carrés ; entre M. Guertner au nord et M. Kron au sud.

Jouissance immédiate par la perception des loyers.

Mise à prix d'adjudication................... **12,000** fr.
Revenu.................. **1,500** fr.

FACILITÉS DE PAIEMENT.

S'adresser, pour tous renseignements, à Nancy : soit à Me PAUL, notaire, rue de la Monnaie, n° 4 ; soit à Me ANDRÉ, notaire, rue de la Constitution, n° 5. 358.

UN MÉNAGE sans enfants demande une place de CONCIERGE. — Références.
A occupé cet emploi 7 ans à Metz.
S'adresser au bureau du Journal. 903.

ON DEMANDE pour la campagne, un COCHER sachant *très-bien* conduire, muni d'*excellentes* références.
S'adresser chez M. Closse, carrossier à Nancy. 887.

ON DEMANDE à emprunter 6,000 francs, cinq pour cent, remboursable en six années.
S'adresser au bureau du Journal 949.

ON DEMANDE de suite deux OUVRIERS CHARRONS et deux MARÉCHAUX.
S'adresser à M. Aug. Evrard, charron-forgeron, faubourg St-Mansuy, à Toul. 970.

ON DEMANDE un bon EMPLOYÉ et un APPRENTI pour l'épicerie, chez Ch. RENÉ, à Nancy.
On ne répond pas aux lettres. 961.

UNE MAISON de Broderies demande un bon dessinateur.
S'adresser au bureau du Journal. 727.

A VENDRE un CHAR A BANCS à soufflet, en bon état. — S'adresser à M. Joseph Remy, vigneron à Frolois. 971.

A VENDRE 5 BELLES MAISONS neuves, dont une rue de la Croix de Bourgogne, n° 15, comprenant 9 pièces, caves gueusées, cour et eaux de Moselle. Prix : 12,000 fr. Trois boulevard Lobau, nos 15, 17 et 19, chacune 15 pièces, beau jardin, eaux de Moselle et cabinet à chaque étage. Prix 25,000 fr.; une même boulevard Lobau, n° 29, 10 pièces, beau jardin. Prix : 23,000 fr. — Grande facilité de paiement pour le tout.
S'adresser à M Schmisser, entrepreneur, boulevard Lobau, n° 9. 940.

Avis aux Propriétaires.

COULEURS PRÉPARÉES, toutes nuances, prix exceptionnel : **1 fr. le Kilog.**

Eau céleste concentré,
50 c. le litre.
A. VOIGNIER fils aîné,
Grande-Rue (Ville-Vieille), n° 127. 678.

MAISON de CAMPAGNE

Sise à DIEULOUARD, à proximité de Nancy et de Pont-à-Mousson,

A LOUER,

Pour le 1er Septembre 1890.

Cette propriété se compose de :
Cuisine, salle à manger, salon et billard au rez-de-chaussée ;
4 chambres à coucher au 1er étage ;
2 chambres de bonnes et greniers au-dessus ;
Ecuries, Remise, Bougerie, Buanderie et Bûcher ;
Et JARDIN de 30 ares.
Le tout clos de murs.
Appartenant à Mme MESSAIN.
Pour visiter l'immeuble, s'adresser à MM. GOUVY, locataires actuels ;
Et pour traiter, à Me XARDEL, notaire à Thiaucourt. 674.

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE à céder.
S'adresser au bureau du Journal. 956.

ATELIER de MARÉCHAL, seul dans une localité, à vendre. — Clientèle assurée.
S'adresser au bureau du Journal. 883.

A VENDRE 400 hectolitres de VIN de pays, en gros ou en détail, récoltes de 1888 et 89, de 20 à 45 fr. l'hectolitre, chez M. Petitjean, marchand de bois, à Neuves-Maisons. 1.

A VENDRE pour cause d'agrandissement, MACHINE A VAPEUR en très-bon état, de la force de 15 chevaux.
Bonne occasion.
S'adresser au bureau du Journal. 758.

CERCUEIL sapin depuis 9 fr. chêne — 28 fr. métal — 35 fr.
14, place de l'Arsenal, Nancy. 642.

Greffe de paix de Saint-Nicolas.

VENTE MOBILIÈRE
Par suite de décès
à Bosserville.

Le mardi 8 juillet 1890, à 9 heures du matin, à Bosserville, au domicile mortuaire de M. Jean-François Cotel, décédé propriétaire à Bosserville, à la requête de sa veuve et de ses enfants, il sera procédé par Me Stanislas MIENVILLE, gradué en droit, greffier de paix à St-Nicolas, à la vente d'un bon mobilier, consistant notamment en :

Batterie de cuisine, vaisselle, couverts et cuillères à café en Ruoltz, 1 cuisinière en fonte, pétrin, 5 tables, chaises, 2 armoires, secrétaire, table de nuit, horloge, 1 canapé-lit, pièces de toile pour draps et chemises.

3 bois de lit en acajou, noyer et chêne, sommiers, matelas, plumons, traversins, oreillers, couvertures, duvets.

Cuves, cuveaux, tendelins, bois de chauffage, tonneaux, fagots, grand van, coffre, garniture de chariot, bouteilles vides, planches.

Et quantité d'autres objets.

Au comptant.

Le Greffier vendeur,
41. Stanislas MIENVILLE.

Greffe de Paix de Saint-Nicolas.

VENTE
D'UN BON
TRAIN DE CULTURE
Par suite de résiliation de bail
A ART-SUR-MEURTHE.

Le Lundi 7 juillet 1890, à dix heures précises du matin, au domicile de Mlles Marin, propriétaire à Art-sur-Meurthe, à la requête des dites demoiselles et de M. Eugène Marin, cultivateur à Rehainviller, agissant en qualité d'administrateur des biens de Mme veuve Edouard Marin et de M. Emile Marin, il sera procédé par le ministère de Me Stanislas MIENVILLE, gradué en droit, greffier de paix à Saint-Nicolas, à la vente d'un bon Train de Culture, comprenant :

10 forts et jeunes chevaux, dont une belle jument âgée de 5 ans ; — 3 juments suivies de leurs poulains.

5 bonnes vaches laitières, dont 3 prêtes à vêler ; 3 génisses.

2 gros chariots, 1 petit chariot, 1 char-à-bancs, 2 charrues (système Dombasle), 1 scarificateur, 1 houe à cheval, 4 herses, 1 jeu de herses articulées (Dombasle), 1 étaupinière, 1 rouleau, tombereau, brouettes, garniture de petit chariot, plusieurs paires d'échelles, harnais de culture et de char-à-bancs, et les attirails d'un bon train de culture.

Une machine à battre de la force de 3 chevaux et ses accessoires, vans.

Une grande cuisinière en fonte, 6 tonneaux de diverses contenances, 1 bouge de la contenance de 50 hectolitres.

8 hectolitres de vin de la dernière récolte, 5,000 kilog. de foin nouveau, 2,000 kilog. de luzerne.

Nota. — 1° Les acquéreurs étrangers au canton de Saint-Nicolas devront payer comptant ou fournir caution ; 2° les acquéreurs qui se libèreront avant le 30 juillet ne paient que 2 1/2 0/0, de francs-vins.

Crédit jusqu'au 11 Novembre 18..

Le Greffier vendeur,
41. Stanislas MIENVIL...

ÉTABLISSEMENT THERMA...

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT
SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la ..., gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires.
Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre, Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, et...
Trajet direct en chemin de fer.
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement.
Écrire : Administration de la Cie concessionnaire, PARIS, 8, Boulevart Montmartre.

Perles de Pepsine pur...
de CHAPOTEAUT

Elles sont souveraines cont... les maux d'estomac, le... Gastrites, les Gastralgie... les Renvois de gaz, l... Nausées, les Pituites, l... Vomissements, le Gonfl... ment de l'estomac et... l'intestin et suppriment l... Migraines, les Maux... tête, les Somnolences p... venant de Digestions lab... rieuses. Exiger le nom de CHAPOTEAUT sur chaque capsule.

DÉPOT. Toutes Pharmacies.

Le gérant : Emile SIN...

Nancy, imprimerie HINZELIN..., rue Saint-Dizier, 71.

AU LINGOT D'OR

NANCY — 1 & 3, Rue St-Georges — NANCY

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — JOAILLERIE — ORFÈVRERIE
GARNITURES DE CHEMINÉE — COUTELLERIE

SPÉCIALITÉ POUR MARIAGES. — GRAND CHOIX DE BRILLANTS

Métal blanc argenté, marque *(Au Lingot d'or)*, garanti 10 ans à l'usage bourgeois

COUVERTS de table, depuis **32** fr. la douzaine
CUILLÈRES à café, depuis **10** fr. —

Tous les Articles sont marqués en chiffres connus. — **Prix fixe**

Bicycles - Bicyclettes - Tricycles & Tandems
PERFECTIONNÉS DE TOUS SYSTÈMES

CH. PIERSON & Cie

MÉCANICIENS

NANCY — 17, rue du Pont-Mouja, et 62, rue Saint-Julien — NANCY

SEULS AGENTS DES MAISONS :
CLÉMENT et Cie de Paris
HUMBERT et Cie de Beeston (Angleterre

SEULS AGENTS DES MAISONS
RUDGE et Cie de Coventry (Angleterre)
HILLMANN, HERBERT & COOPER de Coventry (Angl.)

MODÈLES ENTIÈREMENT NOUVEAUX

Envoi franco des Catalogues illustrés

LEÇONS GRATUITES A TOUT ACQUÉREUR

LOCATION & ÉCHANGE — ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS

Toutes nos Machines sont garanties contre tous défauts de fabrication

MACHINES A COUDRE FRANÇAISES DEPUIS 50 FR.

SEULS AGENTS DE LA MAISON

HURTU & HAUTIN, de Paris

Membres du Jury, Hors concours, Exposition Universelle — Paris, 1889

---

6 MILLIONS à placer sur Hypothèque, Nu-Propriétés, Usufruits **AVANCES** sur Biens et Titres DOTAUX, Titres Nominatifs, etc. *Discrétion. — LACOMBE & GONNET* 13, rue Laffitte, PARIS.

Maladies de la Peau

VICES du SANG Démangeaisons, Plaies, Glandes, Douleurs, Maladies spéciales, Toux rebelle, Asthme, Gastralgie, Constipation, Anémie, Goître, sont véritablement guéris par le

ROB LECHAUX AUX JUS d'HERBES

Cresson et Salsepareille rouge

TÉLÉPHONE

BANTE. On demande de suite une FEMME ou mariée sans enfant, pour gérer boucherie. S'adresser rue Sainte-Anne, n° 18, à 974.

S. La Manufacture de Chaussures de Frouard demande queuses et des préparateuses. 969.

bon CULTIVATEUR, marié, demande place de régisseur de ou garde particulier, concierge ou — Bonnes références. S'adresser au bureau du Journal. 888.

DEMANDE de bons OUVRIERS maniers pour le cousu à la main; s et logés. Bonnes références. S'adresser au bureau du Journal. 966.

APP placeur, rue Raugraff, 7, demande des Garçons ars, de culture et des bonnes. 910

DER pour cause de santé, Restaurant marchand s, 13 lits montés. de loyer. — Long bail. S'adresser au bureau du Journal. 703.

ENDRE un bon CAMION presque neuf. S'adresser rue des Moulins, n° 6, à -Mousson. 907.

DER beau CAFÉ aux environs de Nancy, avec e danse. Bonne clientèle. S'adresser au bureau du Journal. 451.

ENDRE PROPRIÉTÉ
te Sainte-Marguerite,
une de Tomblaine, vaste maison et dances, 2 hect., avec pièce d'eau, r et vigne. S'adres. à M. Godfroy, abite, et pour traiter à Me Dagand, e à Nancy. 754.

NGEMENT DE PROPRIÉTAIRE.
CAFÉ LAURENT
, Rue Saint-Dizier, 82.
LLIER, successeur.
810.

partements à Louer
ien situés rue Saint-Jean, n° 13, à , en face la station du Tramway, ix de 450, 550 et 500 francs par an. r traiter, s'adresser à M. GIRARD, d'affaires et Directeur de **l'Office ublicité**, rue Saint-Georges, 21, cy. 321.

LOUER à long bail, en tout ou partie, à partir du 1er r 1891, rue du faubourg Saintes, à 5 minutes de la gare du chef : ndes et belles CAVES voûtées, n pourrait faire un entrepôt; grands ARS; ÉCURIE pour 4 à 5 chevaux, mbreuses Dépendances; APPARNT de huit pièces; grand TERaboutissant à la Meurthe. — On it établir une belle brasserie dans priété. dresser, pour visiter, à Mme Hussonard, rue du faubourg St-Georges, 454.

LOUER présentement, à l'Usine de Corroierie de -sur-Moselle, deux JOLIS APPARNTS, dans un pavillon séparé, ement décorés.

ENDRE ou à Louer, pour la Saint-Jean, tre la gare et le canal qui y alimente une turbine de 10 chevaux de une USINE propre à toute industrie, 5,000 mètres de superficie, Bâtiments importants d'exploitation, Logement d'habitation. dresser à M. SENDRET, à Pagny-Moselle. 602.

Fabrique de Couronnes Mortuaires
Perles, Métal, Fantaisie.

CONTINUATION DE LA VENTE AU RABAIS
De toutes les Marchandises restant en Magasin,
Telles que : Toiles en tous genres, Mouchoirs, Serviettes de toilette, Services de table, Torchons, Cretonnes, Schirtings, etc. 766.
Paul BOUVIER, rue Raugraff, 10, NANCY.

Grand Succès
SPORT FRANÇAIS
NANCY — *9, rue Dom Calmet, 9* — NANCY

Combinaison Sportive pour les **Courses de chevaux** permettant à chacun, SANS PARIER, d'augmenter ses revenus avec un très faible capital :

100 fr.	rapportent	**50** fr.	par an.
500 fr.	—	**250** fr.	—
1,000 fr.	—	**500** fr.	—
10,000 fr.	—	**5,000** fr.	—

Sécurité et garantie absolues.
Les envois de fonds doivent être faits à Monsieur Louis JACQUET, directeur du Sport français, 9, rue Dom Calmet, à Nancy. 981.

Ancienne Maison BESSON.
J. BOURLIER, Successeur
7, Rue Saint-Georges, 7, au 1er.
FIN DE SAISON.
Confections, Chapeaux, Costumes d'enfants, Coupons de Tissus, **soldés** à des prix exceptionnels. 952.

ANTI-MILDIOU
Eau Céleste concentrée
CHEMINANT & DORCIVAC
NANCY, 8, rue des Dominicains (au fond de la cour).
1 fr. **25** la dose pour *100 litres d'Eau Céleste.*
Sulfate de cuivre et ammoniaque pour la préparation de l'Eau Céleste et de la Bouillie Bordelaise.
Engrais complet Georges VILLE pour la Vigne. 648

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
Horlogerie Brevetée.
A. DAVOULT
Membre de l'Ecole d'Horlogerie,
6, Rue de la Faïencerie, à NANCY **(près le Marché).**

Grand choix de Montres, Pendules, Réveils, Bijouterie or et argent.

Remontoirs or, depuis..... **42** fr.	Boutons d'oreilles et Bagues, depuis **3** fr **50**
Garnitures de cheminées, dep. **45** fr.	Chaînes or pour Dames, depuis **28** fr.

Les autres Marchandises vendues dans les mêmes conditions de bon marché et de bonne qualité.

Réparations d'Horlogerie et de Bijouterie garanties.
Nettoyages de Montres, garantis . . **3** fr. | Pose du grand ressort..... **1** fr. **50**
Les Réparations sont livrées très-promptement. 558

IL A ÉTÉ PERDU un Perroquet. Le rapporter rue du Téméraire, 17. Récompense. 1.

ON DEMANDE un Ouvrier ferblantier, chez M. Alizant, à Jarville. 1.

ON DEMANDE de suite un ouvrier ferblantier. S'adresser au bureau du journal. 1.

ON DEMANDE des Ouvriers tourneurs-repousseurs, rue du Pont-César, n° 3, à Nancy. 975.

ON DEMANDE dans un chantier de bois de chauffage, un bon scieur pour la scie circulaire. S'adresser au bureau du journal. 959.

A LOUER APPARTEMENT garni, route de Maron à Villers les-Nancy. S'adresser au bureau du journal. 1.

UN MÉNAGE sans enfants demande une place de CONCIERGE. — Références. A occupé cet emploi 7 ans à Metz. S'adresser au bureau du Journal. 903.

ON DEMANDE pour la campagne, un COCHER sachant *très-bien* conduire, muni d'*excellentes* références. S'adresser chez M. Closse, carrossier à Nancy. 887.

ON DEMANDE à emprunter 6,000 francs, cinq pour cent, remboursable en six années. S'adresser au bureau du Journal 949.

ON DEMANDE de suite deux OUVRIERS CHARRONS et deux MARÉCHAUX. S'adresser à M. Aug. Evrard, charron-forgeron, faubourg St-Mansuy, à Toul. 970

ON DEMANDE un bon EMPLOYÉ et un

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE à céder. S'adresser au bureau du Journal. 956.

ATELIER de MARÉCHAL, seul dans une localité, **à vendre.** — Clientèle assurée. S'adresser au bureau du Journal. 883.

A VENDRE 400 hectolitres de VIN de pays, en gros ou en détail, récoltes de 1888 et 89, de 20 à 45 fr. l'hectolitre, chez M. Petitjean, marchand de bois, à Neuves-Maisons. 1.

A VENDRE pour cause d'agrandissement, MACHINE A VAPEUR en très-bon état, de la force de 15 chevaux. Bonne occasion. S'adresser au bureau du Journal. 758.

CERCUEIL sapin depuis 9 fr. chêne — 28 fr. métal — 35 fr.
14, Pl^ce de l'Arsenal, Nancy. 642.

Greffe de paix de Saint-Nicolas.
VENTE MOBILIÈRE
Par suite de décès
à Bosserville.

Le mardi 8 juillet 1890, à 9 heures du matin, à Bosserville, au domicile mortuaire de M. Jean-François Cotel, décédé propriétaire à Bosserville, à la requête de sa veuve et de ses enfants, il sera procédé par Me Stanislas MIENVILLE, gradué en droit, greffier de paix à St-Nicolas, à la vente d'un bon mobilier, consistant notamment en :

Batterie de cuisine, vaisselle, couverts et cuillères à café en Ruoltz, 1 cuisinière en fonte, pétrin, 5 tables, chaises, 2 armoires, secrétaire, table de nuit, horloge, 1 canapé-lit, pièces de toile pour draps et chemises.

3 bois de lit en acajou, noyer et chêne, sommiers, matelas, plumons, traversins, oreillers, couvertures, duvets.

Cuves, cuveaux, tendelins, bois de chauffage, tonneaux, fagots, grand van, coffre, garniture de chariot, bouteilles vides, planches.

Et quantité d'autres objets.

Au comptant.
Le Greffier vendeur,
41. Stanislas MIENVILLE.

Greffe de Paix de Saint-Nicolas.
VENTE
D'UN BON
TRAIN DE CULTURE
Par suite de résiliation de bail
A ART-SUR-MEURTHE.

Le Lundi 7 juillet 1890, à dix heures précises du matin, au domicile de Mlles Marin, propriétaire à Art-sur-Meurthe, à la requête des dites demoiselles et de M. Eugène Marin, cultivateur à Rehainviller, agissant en qualité d'administrateur des biens de Mme veuve Edouard Marin et de M. Emile Marin, il sera procédé par le ministère de Me Stanislas MIENVILLE, gradué en droit, greffier de paix à Saint-Nicolas, à la vente d'un bon Train de Culture, comprenant :

10 forts et jeunes chevaux, dont une belle jument âgée de 5 ans; — 3 juments suivies de leurs poulains.

5 bonnes vaches laitières, dont 3 prêtes à vêler; 3 génisses.

2 gros chariots, 1 petit chariot, 1 char-à-bancs, 2 charrues (système Dombasle), 1 scarificateur, 1 houe à cheval, 4 herses, 1 jeu de herses articulées (Dombasle), 1 étaupinière, 1 rouleau, tombereau, brouettes, garniture de petit chariot, plusieurs paires d'échelles, harnais de culture et de char-à-bancs, et les attirails d'un bon train de culture.

AU LINGOT D'OR
NANCY — 1 & 3, Rue St-Georges — NANCY

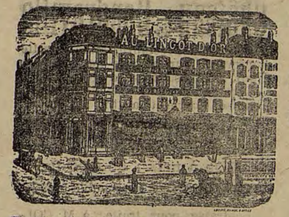

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — JOAILLERIE — ORFÈVRERIE
GARNITURES DE CHEMINÉE — COUTELLERIE

SPÉCIALITÉ POUR MARIAGES. — GRAND CHOIX DE BRILLANTS

Métal blanc argenté, marque *(Au Lingot d'or)*, garanti 10 ans à l'usage bourgeois

COUVERTS de table, depuis **32** fr. la douzaine
CUILLÈRES à café, depuis **10** fr. —

Tous les Articles sont marqués en chiffres connus. — **Prix fixe**

Bicycles - Bicyclettes - Tricycles & Tandems
PERFECTIONNÉS DE TOUS SYSTÈMES

CH. PIERSON & Cie
MÉCANICIENS
NANCY — 17, rue du Pont-Mouja, et 62, rue Saint-Julien — NANCY

SEULS AGENTS DES MAISONS :
HUMBERT et Cie de Paris
CLÉMENT et Cie de Beeston (Angleterre)

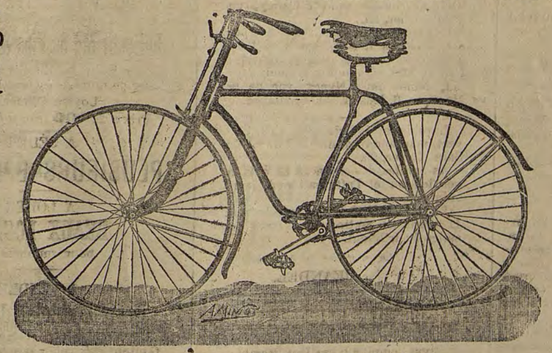

SEULS AGENTS DES MAISONS
HILLMANN, HERBERT & COOPER de Coventry (Angleterre)
RUDGE et Cie de Coventry (Angleterre)

MODÈLES ENTIÈREMENT NOUVEAUX
Envoi franco des Catalogues illustrés
LEÇONS GRATUITES A TOUT ACQUÉREUR
LOCATION & ÉCHANGE — ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS
Toutes nos Machines sont garanties contre tous défauts de fabrication

MACHINES A COUDRE FRANÇAISES DEPUIS 50 FR.

SEULS AGENTS DE LA MAISON
HURTU & HAUTIN, de Paris
MEMBRES DU JURY, HORS CONCOURS, EXPOSITION UNIVERSELLE — PARIS, 1889

---

6 MILLIONS à placer sur Hypothèques, Propriétés, Usufruits **AVANCES** sur Biens et Titres DOTAUX, Titres Nominatifs, etc. *Discrétion.* — *LACOMBE & GONNET* 13, rue Laffitte, PARIS.

Maladies de la Peau
VICES du SANG Démangeaisons, Plaies, Glandes, Douleurs, Maladies spéciales, Toux rebelle, Asthme, Gastralgie, Constipation, Anémie, Goitre, sont véritablement guéris par le
ROB LECHAUX AUX **JUS d'HERBES**
Cresson et Salsepareille rouge

RANTE. On demande de suite une FEMME ou mariée sans enfant, pour gérer ...ucherie.
...resser rue Sainte-Anne, n° 18, à ... 974.

S. La Manufacture de Chaussures de Frouard demande ...queuses et des prépareuses. 969.

...bon CULTIVATEUR, marié, demande place de régisseur de ... ou garde particulier, concierge ou ... — Bonnes références.
...resser au bureau du Journal. 888.

DEMANDE de bons OUVRIERS ...niers pour le cousu à la main; ...s et logés. Bonnes références.
...resser au bureau du Journal. 966.

APP placeur, rue Raugraff, 7, demande des Garçons ...rs, de culture et des bonnes. 910

CÉDER pour cause de santé, Restaurant marchand ..., 13 lits montés. ... de loyer. — Long bail.
...resser au bureau du Journal. 703.

ENDRE un bon CAMION presque neuf.
...resser rue des Moulins, n° 6, à ...-Mousson. 907.

ÉDER beau CAFÉ aux environs de Nancy, avec ...e danse. Bonne clientèle.
...resser au bureau du Journal. 451.

VENDRE PROPRIÉTÉ ...te **Sainte-Marguerite,** ...une de Tomblaine, vaste maison et ...dances, 2 hect., avec pièce d'eau, ...r et vigne. S'adres. à M. Godfroy, ...abite, et pour traiter à Me Dagand, ...e à Nancy. 754.

...NGEMENT DE PROPRIÉTAIRE.
CAFÉ LAURENT
..., **Rue Saint-Dizier, 82.**
...LLIER, **successeur.**
810.

...partements à Louer
...ien situés rue Saint-Jean, n° 13, à ..., en face la station du Tramway, ...x de 450, 550 et 500 francs par an. ...r traiter, s'adresser à M. GIRARD, ... d'affaires et Directeur de **l'Office** ...**ublicité,** rue Saint-Georges, 21, ...cy. 321.

LOUER à long bail, en tout ou partie, à partir du 1er ...r 1891, rue du faubourg Saint-...es, à 5 minutes de la gare du chemin de fer :
...ndes et belles CAVES voûtées, ...n pourrait faire un entrepôt; grands ...ARS; ECURIE pour 4 à 5 chevaux, ...mbreuses Dépendances; APPAR-...NT de huit pièces; grand TER... aboutissant à la Meurthe. — On ...it établir une belle brasserie dans ...priété.
...resser, pour visiter, à Mme Husson-...rd, rue du faubourg St-Georges, 454.

LOUER présentement, à l'Usine de Corroierie de ...-sur-Moselle, deux JOLIS APPAR-...NTS, dans un pavillon séparé, ...ement décorés.

ENDRE ou à Louer, pour la Saint-Jean, ...tre la gare et le canal qui y ali... une turbine de 10 chevaux de ... une USINE propre à toute indus-...,000 mètres de superficie, Bâti... importants d'exploitation, Loge-...'habitation.
...resser à M. SENDRET, à Pagny-...selle. 602.

...ique de Couronnes Mortuaires
...Perles, Métal, Fantaisie.

CONTINUATION DE LA VENTE AU RABAIS
De toutes les Marchandises restant en Magasin,
Telles que : Toiles en tous genres, Mouchoirs, Serviettes de toilette, Services de table, Torchons, Cretonnes, Schirtings, etc. 766.
Paul BOUVIER, rue Raugraff, 10, NANCY.

Grand Succès
SPORT FRANÇAIS
NANCY — 9, rue Dom Calmet, 9 — NANCY
Combinaison Sportive pour les **Courses de chevaux** permettant à chacun, SANS PARIER, d'augmenter ses revenus avec un très faible capital :

100 fr.	rapportent	**50** fr.	par an.
500 fr.	—	**250** fr.	—
1,000 fr.	—	**500** fr.	—
10,000 fr.	—	**5,000** fr.	—

Sécurité et garantie absolues.
Les envois de fonds doivent être faits à Monsieur Louis JACQUET, directeur du Sport français, 9, rue Dom Calmet, à Nancy. 981.

Ancienne Maison BESSON.
J. BOURLIER, Successeur
7, Rue Saint-Georges, 7, au 1er.
FIN DE SAISON.
Confections, Chapeaux, Costumes d'enfants, Coupons de Tissus, **soldés** à des prix exceptionnels. 952.

ANTI-MILDIOU
Eau Céleste concentrée
CHEMINANT & DORCIVAC
NANCY, 8, rue des Dominicains (au fond de la cour).
1 fr. **25** la dose pour *100 litres d'Eau Céleste.*
Sulfate de cuivre et ammoniaqué pour la préparation de l'Eau Céleste et de la Bouillie Bordelaise.
Engrais complet Georges VILLE pour la Vigne. 648

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
Horlogerie Brevetée.
A. DAVOULT
Membre de l'Ecole d'Horlogerie,
6, Rue de la Faïencerie, à NANCY (près le Marché).
Grand choix de Montres, Pendules, Réveils, Bijouterie or et argent.
Remontoirs or, depuis....... **42** fr. | Boutons d'oreilles et Bagues, depuis **3** fr **50**
Garnitures de cheminées, dep. **45** fr. | Chaînes or pour Dames, depuis **28** fr.
Les autres Marchandises vendues dans les mêmes conditions de bon marché et de bonne qualité.
Réparations d'Horlogerie et de Bijouterie garanties.
Nettoyages de Montres, garantis . . **3** fr. | Pose du grand ressort...... **1** fr. **50**
Les Réparations sont livrées très-promptement. 558

IL A ÉTÉ PERDU un Perroquet. Le rapporter rue du Téméraire, 17. Récompense. 1.

ON DEMANDE un Ouvrier ferblantier, chez M. Alizant, à Jarville. 1.

ON DEMANDE de suite un ouvrier ferblantier.
S'adresser au bureau du journal. 1.

ON DEMANDE des Ouvriers tourneurs-repousseurs, rue du Pont-César, n° 3, à Nancy. 975.

ON DEMANDE dans un chantier de bois de chauffage, un bon scieur pour la scie circulaire.
S'adresser au bureau du journal. 959.

A LOUER APPARTEMENT garni, route de Maron à Villers les-Nancy.
S'adresser au bureau du journal. 1.

UN MÉNAGE sans enfants demande une place de CONCIERGE. — Références.
A occupé cet emploi 7 ans à Metz.
S'adresser au bureau du Journal. 903.

ON DEMANDE pour la campagne, un COCHER sachant *très-bien* conduire, muni d'*excellentes* références.
S'adresser chez M. Closse, carrossier à Nancy. 887.

ON DEMANDE à emprunter 6,000 francs, cinq pour cent, remboursable en six années.
S'adresser au bureau du Journal 949.

ON DEMANDE de suite deux OUVRIERS CHARRONS et deux MARÉCHAUX.
S'adresser à M. Aug. Evrard, charron-forgeron, faubourg St-Mansuy, à Toul. 970.

ON DEMANDE un bon EMPLOYÉ et un ...

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE à céder.
S'adresser au bureau du Journal. 956.

ATELIER de MARÉCHAL, seul dans une localité, à **vendre.** — Clientèle assurée.
S'adresser au bureau du Journal. 883.

A VENDRE 400 hectolitres de VIN de pays, en gros ou en détail, récoltes de 1888 et 89, de 20 à 45 fr. l'hectolitre, chez M. Petitjean, marchand de bois, à Neuves-Maisons. 1.

A VENDRE pour cause d'agrandissement, MACHINE A VAPEUR en très-bon état, de la force de 15 chevaux.
Bonne occasion.
S'adresser au bureau du Journal. 758.

CERCUEIL sapin depuis 9 fr. chêne — 28 fr. métal — 35 fr.
14, plce de l'Arsenal, Nancy. 642.

Greffe de paix de Saint-Nicolas.
VENTE MOBILIÈRE
Par suite de décès
à Bosserville.
Le mardi 8 juillet 1890, à 9 heures du matin, à Bosserville, au domicile mortuaire de M. Jean-François Cotel, décédé propriétaire à Bosserville, à la requête de sa veuve et de ses enfants, il sera procédé par Me Stanislas MIENVILLE, gradué en droit, greffier de paix à St-Nicolas, à la vente d'un bon mobilier, consistant notamment en :
Batterie de cuisine, vaisselle, couverts et cuillères à café en Ruoltz, 1 cuisinière en fonte, pétrin, 5 tables, chaises, 2 armoires, secrétaire, table de nuit, horloge, 1 canapé-lit, pièces de toile pour draps et chemises.
3 bois de lit en acajou, noyer et chêne, sommiers, matelas, plumons, traversins, oreillers, couvertures, duvets.
Cuves, cuveaux, tendelins, bois de chauffage, tonneaux, fagots, grand van, coffre, garniture de chariot, bouteilles vides, planches.
Et quantité d'autres objets.
Au comptant.
Le Greffier vendeur,
41. Stanislas MIENVILLE.

Greffe de Paix de Saint-Nicolas.
VENTE
D'UN BON
TRAIN DE CULTURE
Par suite de résiliation de bail
A ART-SUR-MEURTHE.
Le Lundi 7 juillet 1890, à dix heures précises du matin, au domicile de Mlles Marin, propriétaire à Art-sur-Meurthe, à la requête des dites demoiselles et de M. Eugène Marin, cultivateur à Rehainviller, agissant en qualité d'administrateur des biens de Mme veuve Edouard Marin et de M. Emile Marin, il sera procédé par le ministère de Me Stanislas MIENVILLE, gradué en droit, greffier de paix à Saint-Nicolas, à la vente d'un bon Train de Culture, comprenant :
10 forts et jeunes chevaux, dont une belle jument âgée de 5 ans; — 3 juments suivies de leurs poulains.
5 bonnes vaches laitières, dont 3 prêtes à vêler; 3 génisses.
2 gros chariots, 1 petit chariot, 1 char-à-bancs, 2 charrues (système Dombasle), 1 scarificateur, 1 houe à cheval, 4 herses, 1 jeu de herses articulées (Dombasle), 1 étaupinière, 1 rouleau, tombereau, brouettes, garniture de petit chariot, plusieurs paires d'échelles, harnais de culture et de char-à-bancs, et les attirails d'un bon train de culture.

QUOTIDIEN **5** CENTIMES

La Dépêche

QUOTIDIEN **5** CENTIMES

IMPRIMERIE, RÉDACTION et ADMINISTRATION : *15, rue de Serre, 15* NANCY

ABONNEMENTS
Nancy, par porteurs........ un an **18** fr.
Par poste et départs limitrophes. — **20** —
Réclames : 30 cent. — Annonces : 20 cent. la ligne
Les abonnements sont continués d'office à leur expiration, à moins d'avis contraire

DE MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE & VOSGES
Journal Républicain Progressiste, Indépendant
La *Dépêche* est en vente, à Paris, au kiosque du coin du boulevard et du faubourg Montmartre

SEPTIÈME ANNÉE
N° **1970** (2e édition)
Dimanche 29 et lundi 30 Juin 1890

SALLE de DÉPÊCHES
4, rue Saint-Jean, 4
NANCY

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

PROGRAMME

DIMANCHE 29 JUIN

11 heures. — Vin d'honneur offert par la *Chorale Alsace-Lorraine* aux diverses sociétés.

1 heure. — Défilé des sociétés de musique prenant part au Concours. — Départ : place de la Carrière. — Itinéraire : Place St-Epvre, place des Dames, rue Lafayette, rue de la Pépinière, rue des Michottes, rue Stanislas, place Stanislas. — Sur cette place, toutes les sociétés exécuteront : 1° *Le Père la Victoire ;* 2° la *Marseillaise.*

2 heures. — Concours d'exécution (entrée libre). — Orphéons : Théâtre municipal, Hôtel des ventes, salle Jacquot. — Harmonies : salle Poirel, salle de l'agriculture, Eden Nancéien. — Fanfares : Cirque, Gymnase, Cercle du Travail, Casino, Tribunal de commerce, Ecole supérieure de garçons, Ecole Drouot, Ecole Raugraff.

5 heures. — Concours d'honneur (entrée libre). — Orphéons : Théâtre municipal. — Harmonies : salle Poirel, Eden Nancéien. — Fanfares : Cirque, Cercle du Travail, Tribunal de commerce.

6 heures. — Distribution des récompenses à la Pépinière.

8 heures 1/2. — Concert au Cirque.

10 heures. — Bals sur les places Vaudémont, Mengin, à l'Eden, à la Renaissance, au carrefour des rues du Montet et de Strasbourg.

LA JOURNÉE DE SAMEDI

La ville

Samedi, dès six heures du matin, toutes les cloches des églises carillonnent à qui mieux mieux.

La ville s'éveille et peu à peu les rares maisons qui n'étaient point pavoisées la veille s'ornent à leur tour.

Depuis les fêtes de l'inauguration de la statue Thiers, Nancy n'avait vu une telle profusion de drapeaux. Il n'y a pas jusqu'au moindre carrefour qui n'ait tenu à honneur de pavoiser.

Les étrangers

Les nombreux trains du matin débarquent une quantité de voyageurs venus pour assister aux fêtes. L'encombrement est complet ; et malgré les trains supplémentaires, bien des voyageurs sont restés dans les gares. Par toutes les routes arrivent des quantités de campagnards qui à pied, qui en voiture. Tous veulent prendre part à la fête.

Les pauvres

A huit heures du matin, une foule d'indigents se pressent aux abords des bureaux de bienfaisance de la rue Primatiale, de l'Impasse Bénit, de la rue de la Charité. L'administration a bien fait les choses, les pauvres sont contents.

Les préparatifs du banquet

A l'Hôtel-de-Ville, on met la dernière main aux préparatifs du banquet. L'entrée est splendide, des massifs de verdure et de plantes échelonnés sur l'escalier forment une entrée très pittoresque.

A la Synagogue

Des trophées de drapeaux ornent les colonnades du temple israélite. La synagogue est décorée comme en ses plus beaux jours de fête.

La foule des fidèles emplit les rangs de stalles ; au rez de chaussée, les hommes, les épaules couvertes de l'écharpe de soie, le chapeau sur la tête, — vieille coutume à laquelle les juifs devraient bien renoncer — le livre de prières à la main, et, dans la galerie du 1er étage, entre l'orgue aux divins murmures et l'autel d'où partent les chants, les dames israélites de Nancy formant une couronne de jolies adoratrices du Dieu d'Israel.

Nous apercevons dans le chœur M. Royé, adjoint au maire, M. Roch, délégué de M. le Préfet et plusieurs étudiants envoyés par le groupe de la jeunesse universitaire.

M. Osiris et son secrétaire sont assis au premier banc, vis-à-vis les représentants de l'administration israélite de Nancy : MM. Marx Aron, Simon Bloch, Emile Weille, Coblentz et Lajeunesse-Schwab.

Le rabbin de Toul — M. Bloch — se dirige vers la chaire et prononce une patriotique allocution dont nous citerons les principaux passages.

Messieurs et chers frères, dit-il en commençant, il y a un an environ, dans les premiers jours du mois de mai, des cérémonies patriotiques étaient célébrées dans toutes les synagogues de France, il s'agissait du centenaire de la Révolution française.

Israélites, nous avons uni la pensée religieuse à la pensée patriotique.

Notre devoir, en effet, était de remercier par notre reconnaissance les bienfaits que la révolution apporta à notre destinée dans notre chère et bien aimée patrie.

Aujourd'hui, c'est une cérémonie locale qui nous réunit dans ce temple, pour une fête locale qui, à la vérité, est une fête pour la France entière.

Voilà pourquoi nous nous empressons d'associer notre nom au judaïsme de toute la France.

Jeanne d'Arc, en cette circonstance, n'appartient à aucun culte. Ce fut une héroïne qui sut relever les courages abattus en des jours de tristesse et d'abattement, et qui donna sa vie pour le salut de son pays.

Le patriotisme n'est l'apanage de personne, il n'y a en France que des Français, tous animés des mêmes sentiments des devoirs patriotiques.

Qu'est-ce en effet que cette solennité, si non la glorification de la bravoure, du dévouement, qui offre à notre conduite les exemples les plus féconds ?

Le judaïsme ne saurait donc demeurer étranger à tout ce qui touche les souvenirs les plus chers à la France...

Le rabbin continue en justifiant ses coreligionnaires des attaques injustes dont ils sont l'objet, à propos des sentiments de Patrie. Il retrace l'histoire des Hébreux et y puise des exemples de dévouements patriotiques chez les femmes, par exemple Deborah, qui délivra le peuple d'Israël.

Et Esther ! qui offrit sa vie pour la vie de son peuple ! et la pieuse et belle Judith, qui, usant de ruse et d'artifice, pénètre dans la tente d'Holopherne et le tue pour délivrer ses frères esclaves.

De nos jours même, ne connaissons-nous pas une juive, sur la poitrine de laquelle brille la croix de la Légion d'honneur et qui a montré pendant la dernière guerre que l'esprit de sacrifice est encore de notre temps ?

Le rabbin termine enfin son discours en faisant encore une fois appel à l'union la plus intime de tous les citoyens de notre patrie.

A la Cathédrale

Tous les angles, toutes les corniches et jusqu'aux moindres aspérités de la façade, tout est garni de drapeaux.

L'entrée de la nef offre un coup d'œil ravissant ; de quelque côté que l'œil se porte, il n'aperçoit qu'éussons, drapeaux, oriflammes et étendards.

Deux guerriers autiques armés de pied en cap forment de chaque côté la garde d'entrée. Contre les parois latérales d'immenses trophées d'armes anciennes et panoplies sont accrochées.

Sur les piliers, de petits écussons aux armes de chacune des villes suivantes : Domremy, Saint-Nicolas, Chinon, Jargeau, Patay, Orléans, Nancy, Compiègne et Rouen. Partout des guirlandes de mousse et des profusions de drapeaux lorrains. Le chœur est splendidement décoré, les tentures sont magnifiques. En face la chaire, une Jeanne d'Arc en fonte bronzée semble inspirer les paroles du prédicateur. L'ensemble de cette église est réellement charmant. Le meilleur goût a présidé à l'ornementation.

Bien avant l'heure fixée pour la cérémonie toutes les places avaient été envahies.

L'évêque de Saint-Dié officiait.

La quête faite par Mmes la générale Hervé et Serre, Mmes du Haldat et Barbey, membres descendants de la famille de Jeanne d'Arc, a été fructueuse.

M. Turinaz a fait un sermon de circonstance duquel nous détachons les passages suivants :

Grâce à un généreux bienfaiteur et à un artiste de grand talent, Nancy peut enfin s'unir à ces magnifiques et universelles manifestations.

Et nous, catholiques, nous sommes ici, sous les voûtes de ce temple, pour faire monter vers Dieu les chants de notre reconnaissance, pour unir la voix de l'église aux accents du patriotisme, la sainte bannière de Jeanne d'Arc au drapeau national et rapprocher tous les cœurs devant l'image de la libératrice et de la rédemptrice de la France. Nous venons célébrer une fête lorraine, une fête française et une fête religieuse.

Monseigneur, vous êtes l'évêque de Domremy et de Jeanne d'Arc ; la première place vous était due en cette grande fête. Nous savons avec quel zèle vous poursuivez l'œuvre de votre prédécesseur vénéré et ce qu'on peut attendre de votre cœur pour élever à la vierge libératrice un monument digne de vous, digne de la Lorraine et de la France.

Je remercie avec l'émotion de la plus sincère reconnaissance les représentants de la magistrature, de l'armée, de la ville de Nancy, des diverses administrations, tous ceux qui ont répondu à notre appel et qui sont venus honorer avec nous la jeune fille inspirée de Dieu qui sauva notre pays et qui lui apparaît encore comme l'ange de la Patrie et de la victoire.

. . . .

Je ne l'ignore pas, on a voulu faire retomber sur le clergé et sur l'église la condamnation et la mort de l'angélique guerrière. Mais l'évêque et les prêtres prévaricateurs qui l'ont condamnée, étaient des Français comme ceux qui ont trahi, livré et vendu Jeanne à l'Angleterre. Les uns et les autres ne représentent ni la France ni l'église. Les catholiques ont toujours réprouvé les juges sacrilèges du tribunal de Rouen, Dieu les a frappés des foudres de sa vengeance et aujourd'hui encore, avec plus d'indignation que les adversaires de notre foi, nous maudissons leur crime et nous flétrissons leur mémoire.

Ce matin était arrivée la bannière de Jeanne d'Arc à Domremy. Elle avait été placée près de la statue.

Au premier rang avaient pris place près du chœur : MM. les généraux Hervé, Hugot, Boitard, les colonels de la garnison, de gendarmerie, les représentants de la magistrature, du Parquet, M. Adam, maire, MM. Maringer, Delcominète, adjoints, M. Gauckler, secrétaire général de la préfecture, etc.

On a beaucoup admiré le chœur de Gravier et les solos de chant de M. Guyot.

La cantate en l'honneur de Jeanne d'Arc a été dite admirablement par M. Ferry de Saint-Nicolas-du-Port.

Un cordon de sentinelles avait été placé afin de maintenir la foule qui avait envahi les transepts dès 8 heures du matin.

Au Temple protestant

A dix heures avait lieu la cérémonie du temple protestant, devant une assistance assez nombreuse. La Faculté y était représentée par MM. Grucker, Diehl, Lichtenberger, Hecht, Schlagdenhaufen, Duvernois, Lederlin. Une délégation du Barreau, du Conseil municipal et des étudiants y avait été également envoyée. Le préfet avait délégué son chef de cabinet, M. Gaulier. Après la célébration du service religieux, M. Nyegaard, pasteur, a pris la parole. Il s'est empressé, dit-il, de référer au désir exprimé par la ville, qu'un service spécial fût fait en l'honneur de l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc.

Le véritable caractère de cette fête n'est pas religieux ; c'est une fête d'abord patriotique et à ce titre tous les Français doivent s'y associer du fond du cœur.

Jeanne d'Arc a été une chrétienne. Elle n'appartient pas à notre église, mais on peut dire qu'elle y appartient autant qu'à la sienne, puisque c'est sa propre église qui l'a livrée à la mort. Cela reste constant malgré tout ce que les évêques ont fait depuis pour racheter leurs torts.

M. Niegaard fait ressortir le caractère personnel et indépendant de sa piété. Il cite quelques traits sublimes de son histoire et principalement de son procès où elle refuse noblement d'obéir aux lois de l'église ; elle ne connaît que Dieu ; à lui seul elle veut obéir.

On a représenté, dit M. le Pasteur, Jeanne d'Arc de bien des manières : à genoux, à cheval, sur les remparts d'Orléans, mais on devrait la représenter refusant de courber le front sous les anathèmes des princes de l'église.

Oui, Jeanne d'Arc a été vraiment une héroïne de la liberté de conscience.

Un autre trait du caractère de l'héroïne c'est la charité, chose admirable chez elle.

Après le combat, elle pleurait comme un enfant devant les cadavres des ennemis. C'était plus avec son étendard qu'avec son épée qu'elle combattait. En mourant même, elle pardonnait à ses bourreaux.

Aussi ce qui fait la grandeur suprême de Jeanne d'Arc, ce n'est pas seulement son héroïsme et son courage, ce sont toutes les qualités de son caractère.

Aussi, dit en finissant M. Nyegaard, jamais on ne réussira à mettre Jeanne d'Arc à la tête d'une secte religieuse. Elle appartient aussi bien aux catholiques qu'aux protestants et aux israélites : elle appartient à la France.

M. le Pasteur, dans une magnifique péroraison, formule l'espoir que, à la prochaine guerre, on verra beaucoup de héros et d'héroïnes inspirés de l'exemple de Jeanne la Lorraine, la libératrice de la France.

A Toul

Un wagon spécial avait été réservé aux autorités administratives se rendant à Toul au-devant des ministres dans le train qui part de Nancy à 11 h. 10 pour Chalindrey.

M. le Préfet et MM. les Sous-Préfets de Briey et de Lunéville, accompagnés de MM. Zaepfel, Kinsbourg, Boidin et Vallée, conseillers de préfecture, sont reçus à leur arrivée à la gare par M. Desmarets, chef de gare, qui les accompagna jusqu'au wagon.

Dans un compartiment montent MM. Pol Honnoré et Paul Weill, délégués des étudiants, pour recevoir les ministres à leur entrée dans le département.

A midi 32, le train stoppe à Toul.

M. de Sahune, sous-préfet et M. Manginot maire, reçoivent les autorités à leur descente du train.

Par le train d'Orient viennent de Nancy MM. Leclaire, Sequer, Pionnier et Krugg, délégués des étudiants et M. Martin-Dugard, correspondant du *Figaro.*

Le conseil municipal de Toul arrive à la gare et bientôt le train express est en gare.

D'un wagon spécial descendent M. Barbey, ministre de la marine, et M. Develle, ministre de l'agriculture, sur l'invitation de M. le Préfet qui les salue en termes émus.

Je suis particulièrement heureux et fier de vous saluer, Messieurs les Ministres, à votre arrivée dans ce pays lorrain. Je suis ici l'interprète de la population qui vous réserve le meilleur accueil.

M. le préfet présente ses collaborateurs, MM. les sous-préfets, MM. les conseillers de préfecture, le conseil municipal de Toul et les étudiants qui ont tenu à venir saluer les ministres à la frontière du département.

M. Barbey répond au préfet que le gouvernement a l'œil fixé sur ce pays si profondément sage et républicain.

Il remercie la députation des étudiants de Nancy qui ont su garder les meilleures traditions universitaires.

M. le Maire de Toul affirme au ministre le dévouement de la ville qu'il administre ; l'arrondissement tout entier est fermement attaché aux lois du pays.

M. Paul Weill remercie M. le ministre de la bienveillance qu'il témoigne aux étudiants.

M. Leclaire ajoute que les étudiants seront trop heureux de recevoir le drapeau qu'il apporte des mains du ministre de la marine, car si Nancy est une ville universitaire, elle est aussi la patrie de vaillants soldats et de hardis marins qui ont fait flotter si loin le drapeau français.

M. Barbey répond que l'armée et la marine ne font qu'un.

Des cris de : Vive la République, vivent les ministres, se font entendre.

Dans le wagon spécial se trouvaient MM. Marquis et Volland venus au-devant du train à Lérouville, M. Daubrée, directeur des forêts, M. Mallet, capitaine de vaisseau, officier d'ordonnance du ministre de la marine, M. Revoil, chef de cabinet du ministre de l'agriculture, et M. du Mesnil, chef de secrétariat.

A Bar-le-Duc, une musique se trou...t sur la voie et joua la *Marseillaise.*

A Frouard, le maire et le conseil municipal se présentent aux ministres aux sons de la *Marseillaise.*

M. Barbey répond à M. Perrin, maire de Frouard, et M. le préfet ajoute quelques mots.

Le train arrive en gare à l'heure exacte malgré les arrêts exceptionnels.

A la gare de Nancy

Les ministres ont été reçus à la gare de Nancy par M. Adam, maire, assisté de ses adjoints et du Conseil municipal; MM. les sénateurs Volland et Marquis ; les députés Papelier, Cordier, Barrès et Gabriel, ainsi que les députations et délégations de corps.

M. le général Hervé suivi de son état-major est venu saluer à son tour.

A la sortie, les ministres sont l'objet d'une ovation sympathique, des cris de « Vive la République ! », « Vive la France ! » retentissent pendant qu'une musique, la fanfare de Vouziers, joue la *Marseillaise.*

Les ministres montent ensuite en voiture avec MM. Stéhelin, préfet, et Adam, maire.

Dans la seconde voiture prennent place M. Du Mesnil, secrétaire de M. Develle, et M. l'amiral Vignes.

Suivent ensuite les sénateurs, députés, municipalité, les délégations et la Presse.

De la gare à la préfecture

Sur le parcours de la gare à la préfecture, les troupes forment la haie et les musiques jouent la *Marseillaise* ; les soldats présentent les armes. Tout cela forme un effet saisissant ; la foule afflue et la circulation est interrompue.

De tous côtés retentissent les cris de : « Vive la République ! »

A deux heures dix minutes, les ministres font leur entrée à la Préfecture.

MM. Barrès et Gabriel ont été sifflés.

Incident

MM. Barrès et Gabriel — contre toute règle — ont, avant la réception, demandé à être présentés particulièrement aux deux ministres.

M. le Préfet Stéhelin a fait droit à leur demande, les a fait entrer dans son appartement particulier où se tenaient MM. Barbey et Develle et là, M. Gabriel, prenant la parole, a dit qu'il espérait que les dissentiments politiques qui existaient encore disparaîtraient bientôt et qu'il serait heureux de mettre tout son dévouement au service de la République.

MM. les ministres ont tendu la main à nos députés boulangistes et ceux-ci ont quitté l'Hôtel de la Préfecture pour aller recueillir les sifflets qui les attendaient en ville.

A la Préfecture

La réception a eu lieu dans l'ordre suivant à 2 h. 1/2 à la Préfecture :

I. *Autorités ayant rang individuel.* — M. le premier président de la Cour d'appel, M. le préfet de Meurthe-et-Moselle, M. l'évêque de Nancy, M. le procureur général, M. le président du Consistoire protestant.

II. *Corps constitués et personnel des administrations.* — La Cour d'appel, le Conseil Général, le secrétaire général, les sous-Préfets, le Conseil de Préfecture, le tribunal de première instance, le Conseil municipal de Nancy et les fonctionnaires municipaux, le recteur et le corps académique, le Conseil d'arrondissement, le clergé catholique, le consistoire protestant, le consistoire israélite, le tribunal de commerce, la chambre de commerce, les juges de paix, le commissaire central et les commissaires de police, le conseil des prud'hommes, l'ingénieur en chef du département, l'ingénieur en chef de la navigation, l'ingénieur en chef des mines.

Le directeur du personnel de l'Ecole forestière, le conservateur et le personnel des forêts, le trésorier-payeur général, le directeur de l'enregistrement et des domaines, le directeur des contributions directes, le directeur des contributions indirectes, le directeur des douanes, le directeur des postes et télégraphes, le directeur des tabacs, le directeur des haras, le parquet de la Cour, le directeur de la succursale de la banque de France, le directeur de la 8e circonscription pénitentiaire, l'inspecteur d'académie et le personnel de l'enseignement primaire, l'école professionnelle de l'Est, l'inspecteur spécial du service de l'exploitation commerciale et les commissaires de surveillance administrative, les consuls, l'inspecteur divisionnaire du travail des enfants dans l'industrie, inspecteur des enfants assistés.

Le professeur départemental d'agriculture, la commission administrative des hospices civils de Nancy, la commission administrative du bureau de bienfaisance, le conseil central d'hygiène, le service d'assistance médicale et de vaccine, le personnel de la préfecture et du service vicinal, le directeur et le personnel de l'asile de Maréville, le directeur et le personnel de l'école d'agriculture Mathieu de Dombasle, le vérificateur des poids et mesures, les officiers du bataillon de sapeurs pompiers.

III. — *L'Etat-major et le corps de MM. les officiers de la garnison.* — M. le général de division, commandant d'armes et son état-major, M. le chef du génie et l'état-major particulier du génie, MM. les sous-intendants militaires.

M. le médecin chef et le corps de santé militaire ; M. l'aumônier militaire ; M. le colonel et les officiers de gendarmerie ; M. le commandant et les officiers du recrutement ; MM. les adjoints du génie ; MM. les officiers d'administration ; MM. les officiers de la compagnie du génie ; M. le général Boitard et les officiers de la 21e brigade ; M. le général Hugot et les officiers de la 22e brigade ; M. le général Mennessier de la Lance et les officiers du 12e dragons.

IV. Les délégations des sociétés. — Association fraternelle de prévoyance et de secours mutuels des employés et voyageurs de la ville de Nancy ; Cercle du travail ; Société centrale d'Agriculture ; Société des familles ; Société de géographie de l'Est ; Société centrale d'horticulture ; Société de prévoyance et de secours mutuels de Nancy ; Société de secours mutuels d'Alsace-Lorraine ; Union de la Jeunesse lorraine ; Société de secours mutuels des israélites.

M. le Recteur

Le Recteur de l'Académie a fait un discours dont voici la péroraison :

L'Université de Nancy est prête par la science pour le service de la Patrie et de la République.

M. Barbey a répondu sans cependant s'engager à donner l'espoir de voir créer l'Université à Nancy.

M. l'Evêque de Nancy

M. l'évêque Turinaz fait une allocution vibrante de patriotisme à laquelle M. Barbey répond.

Ils se séparent sur une cordiale poignée de mains.

L'évêque est revenu présenter le clergé du diocèse ; il a dit : « que ce clergé s'unissait avec lui dans les sentiments de respect que l'on doit au gouvernement et qu'il était heureux de venir saluer les représentants du gouvernement à cette fête patriotique.

L'INAUGURATION DE LA STATUE

La statue

Sur la place Lafayette une longue tribune, divisée en trois parties, et couverte d'un immense velum, est disposée face à la statue.

La police, les piquets, ont peine à contenir la foule qui fait irruption par les voies d'alentour.

Au pied de la statue deux couronnes ont été déposées par les anciens élèves du lycée de Metz et les officiers retraités de Nancy.

M. le Maire préside ; à sa droite, M. le ministre de la marine, à sa gauche, M. le ministre de l'agriculture.

A leurs côtés se trouvent immédiatement M. le général Hervé, M. le Préfet, M. Osiris, M. Fremiet, M. le général Boitard, M. le Procureur et M. Debidour à droite.

A gauche, M. le Premier président, Mgr l'Evêque, M. le général Hugot, M. le Recteur, M. Daubrée et M. Léon Cléry.

Puis MM. les sénateurs et députés.

Au second rang prennent place le conseil général, le conseil municipal, le conseil d'arrondissement.

Le reste de la tribune est occupé par les invités dont nous avons précédemment donné les noms.

De chaque côté, les tribunes de dames sont magnifiquement garnies.

A 4 heures précises la voiture amenant les ministres arrive.

La musique du 26e joue l'*Hymne national,* les tambours et les trompettes battent aux champs.

Le voile de la statue tombe, les troupes présentent les armes, le canon tonne.

Une longue acclamation lui répond.

Discours de M. Develle

M. Develle se lève alors et prononce le discours suivant :

Le gouvernement de la République a tenu à s'associer au grand acte de piété et de réparation nationales que vous allez accomplir. Après 400 ans d'indifférence et d'oubli la Lorraine toujours si fière cependant de ses gloires s'est enfin souvenue qu'elle a donné le jour à la vierge guerrière qui a su mériter le beau titre de « libératrice de la France ».

La fête à laquelle vous nous avez conviés est sans doute la première manifestation de l'admiration et de la reconnaissance dont nous porterons le témoignage à Domremy, Vaucouleurs, dans tous les lieux où Jeanne a conçu et préparé les moyens de sauver et de relever la patrie.

C'est au pied de nos collines de la Meuse, à l'ombre de nos vieux chênes, non loin de son village incendié par l'ennemi, qu'elle a ressenti la haine de l'étranger et pris la résolution de l'éloigner et de le combattre.

Elle nous apparaît à cette heure de sa jeunesse sous les traits où l'a représentée l'artiste : agenouillée, les mains jointes, interrogeant le ciel, le regard troublé comme si elle écoutait en même temps que des voix mystérieuses le vague et douloureux récit des calamités publiques.

La Jeanne que nous avons devant nous n'est plus l'ange de Domremy. Elle a brisé les liens qui l'attachaient à sa famille, elle a triomphé de la résistance de Beaudricourt, elle a gagné à sa cause le duc de Lorraine.

Sur le vigoureux coursier où elle vient de « courir la lance » et qui va la porter aux rives de la Loire, elle part pleine d'espérance et de foi, prête pour la victoire et pour le sacrifice.

Et alors, messieurs, quelle destinée !

Dans une des crises les plus effroyables que nous ayons jamais traversées, au moment où notre pays envahi, décimé, démembré, semblait à la veille de disparaître, avoir été le bras et l'âme de la France.

Chez ce peuple toujours brave mais courbé sous l'humiliation et déjà résigné à la défaite, avoir réveillé la confiance, le courage, refait une armée, exigé l'obéissance des généraux et des soldats ; avoir chassé les Anglais des remparts des villes assiégées et des provinces conquises, avoir rendu une nation au roi et un roi à la nation ; puis après avoir restauré la Majesté royale dans la plus vieille de nos cathédrales, être victime de la plus lâche des trahisons et sceller de son martyre la délivrance de son pays.

Telle est l'œuvre de cette vierge de vingt ans, œuvre sans pareille dans l'histoire du monde et si extraordinaire et si colossale qu'on est tenté de croire que ce n'est pas un sentiment humain qui lui a donné la force de l'accomplir.

L'instinct généreux de notre démocratie ne s'y est pas trompé, et si pour l'honneur de notre temps le culte de Jeanne d'Arc devient chaque jour plus général et plus populaire, c'est qu'elle nous apparaît comme l'incarnation même du patriotisme dans ce qu'il a de plus désintéressé et de plus pur.

L'amour de la France fut en effet la seule passion, la flamme ardente qui embrasait son cœur, aussi sur toute la surface du pays des comités se forment, des monuments s'achèvent pour honorer la mémoire de cette humble fille du peuple dont on a pu dire qu'elle resterait un éternel objet d'admiration, de pitié et d'amour.

Félicitons-nous, Messieurs, car les solennités comme celles-ci nous rassemblent, nous élèvent au-dessus des vaines querelles qui nous peuvent diviser.

Elles nous inspirent de fortes et consolantes pensées car la statue que nous inaugurons aujourd'hui rappelle aux uns le sublime héroïsme de Jeanne la Lorraine, aux autres sa mission divine, elle est pour tous le symbole du relèvement et de l'espérance.

M. Barbey vient serrer la main à son collègue et la musique du 37e fait entendre la *Marche héroïque de Jeanne d'Arc.*

Puis M. Debidour dit le magnifique panégyrique de Jeanne d'Arc que nous publions tout au long.

Discours de M. Debidour

Messieurs les Ministres,
Messieurs,

Mon premier mot doit être un remerciment à la municipalité de cette ville pour l'honneur qu'elle m'a fait en m'invitant à prendre la parole aujourd'hui devant vous. Je n'ai pas, tant s'en faut, la présomption de croire que je le doive à mon mérite. Je le reporte tout entier sur le grand corps auquel je suis fier d'appartenir et qu'on a voulu sans doute associer particulièrement en ma personne à la manifestation solennelle qui nous rassemble. Quelque lourde que soit la tâche, je l'ai acceptée. Tous mes collègues comprendront que je ne me sois pas jugé en droit de la décliner. L'Université de Nancy doit trop à la Lorraine, elle prend trop de part à ses joies, comme à ses douleurs pour n'être pas heureuse de célébrer avec elle sa gloire la plus pure, la plus haute et la moins contestée. Celui de ses membres que vous allez entendre est du reste trop fidèle à l'esprit national qui l'anime et la féconde pour ne pas saisir l'occasion de rendre publiquement un pieux hommage à la vierge libératrice qui est l'orgueil de la patrie lorraine, mais qui est aussi et sera l'éternel honneur de la patrie française.

Messieurs, la cérémonie à laquelle nous avons été conviés n'intéresse pas seulement cette région de l'Est qui vit naître l'héroïne, cette cité d'où elle partit au mois de février 1429 pour courir à la bataille, à la victoire et au martyre. C'est avant tout, ne l'oublions pas, une fête nationale. Si le monument que nous allons inaugurer nous est cher, il l'est également à trente-huit millions d'hommes dont le sort est associé au nôtre et dont le cœur bat à l'unisson chaque fois que résonne le nom de Jeanne d'Arc. Le généreux donateur à qui nous en sommes redevables en a confié la garde à notre ville ; mais c'est au grand pays dont Nancy est maintenant le boulevard et le poste d'honneur, c'est à la commune patrie qu'il l'a offert. L'artiste éminent qui l'a conçu n'a pas voulu représenter à nos yeux l'humble fille de Domremy que l'amour du sol natal défend encore contre sa vocation naissante, la petite paysanne de la Meuse qui ne peut se résoudre à quitter sa famille, son village, sa campagne tant aimée. C'est la vierge guerrière et vengeresse qu'il a ressuscitée, c'est Jeanne triomphante, la tête auréolée par la victoire, l'œil rayonnant de confiance, c'est l'héroïne d'Orléans, de Patay, de Jargeau. Celle-là, messieurs, elle appartient à toute la France. Il n'est pas un hameau, des Vosges à l'Océan, qui ne la regarde comme sienne. C'est la Jeanne d'Arc de l'histoire, en pleine apothéose, au milieu d'un concert d'admiration et de respect que n'interrompt plus depuis longtemps aucune voix discordante. La sainte et noble fille n'a plus d'ennemis, de détracteurs, ni de railleurs. S'il s'est trouvé jadis un roi pour la trahir, des nobles pour la vendre, des prêtres pour la brûler, il s'est, hélas ! trouvé un grand écrivain pour l'outrager, il n'est plus aujourd'hui dans notre pays que des patriotes pour vénérer sa mémoire. Tous les partis s'apaisent, se rapprochent et se confondent devant elle ; et quand nous la fêtons, nous fêtons la concorde et la fraternité.

Le gouvernement de la République s'honore en présidant à de pareilles solennités. Nous devons être, du reste, plus heureux que surpris de le voir représenté dans la manifestation civique qui s'accomplit aujourd'hui. La France moderne, dont il est l'espoir et la sauvegarde, a toujours eu au plus haut point le sentiment de la solidarité historique qui l'unit à la France d'autrefois. Depuis que, lasse de révolutions et de réactions, elle s'est ressaisie, reconstituée sur la large base de la démocratie et de la liberté, depuis qu'elle peut, dans la sécurité de la force et du droit, rendre justice à tous, si elle célèbre les gloires du présent, elle est loin de méconnaître celles du passé. La France, pour avoir changé de lois, n'a pas changé de cœur. La France n'a jamais renié ses enfants. Dans quelque temps qu'ils aient vécu, sous quelque bannière qu'ils aient marché, s'ils l'ont aimée, s'ils l'ont servie, si pour elle ils ont su vivre et mourir, elle saura toujours leur rendre à la face du ciel le pieux hommage qui leur est dû. La République sera toujours fière des rois et des princes qui ont contribué à nous faire la patrie que nous avons. A plus forte raison doit-elle l'être des humbles soldats qui, sortis des profondeurs du peuple, sont venus, aux jours d'orage et quand tout fléchissait, relever les courages et redresser le drapeau national. Si, alors que la France abattue, le pied de l'étranger sur la gorge, semblait agoniser, alors que ses défenseurs attitrés la trahissaient ou la délaissaient,

que les pouvoirs publics s'abandonnaient, que les grands et les riches désespéraient, il s'est trouvé dans un village misérable et ravagé, sous le toit d'un laboureur, une enfant de dix-sept ans dont le cœur s'est gonflé pour *la grande pitié qu'il y avait au royaume*; si cette pauvre fille a ramassé l'épée que le roi ne savait plus tenir, si elle a rendu la vie, la force et l'espérance à un peuple qui allait mourir, si elle n'a eu pour récompense que le plus horrible des martyres; si grâce à elle l'idée nébuleuse et vague que nos ancêtres se faisaient de la grande patrie a pris une forme précise et lumineuse, si le patriotisme, qui n'était qu'un instinct, est devenu, par elle, une religion, la France moderne, quatre fois envahie, trois fois démembrée, toujours ballottée, jamais engloutie, la France moderne ne peut pas l'oublier.

Le mot de religion, que je viens d'employer, demande à être expliqué quand il s'agit du patriotisme tel que peuvent le concevoir et l'éprouver les Français du XIXe siècle. Il doit être pris au pied de la lettre quand il s'applique à celui de Jeanne d'Arc. Aux yeux de la grande inspirée, dans son âme pleine de foi, dans son cœur plein d'amour, la France et Dieu ne se séparaient pas. On peut même dire qu'ils ne faisaient qu'un. « Tous ceux qui guerroient, disait-elle, contre le saint royaume de France, guerroient contre le roi Jésus ». Ce Christ qu'elle regardait, qu'elle regarda toujours comme son seul maître et son seul juge, était pour elle, avant tout, l'ami, le protecteur, le vengeur de la France. S'il l'avait soumise à de dures épreuves, elle ne pouvait imaginer qu'il ne l'en fît un jour, qu'il ne l'en fît bientôt sortir triomphante. Elle en vint à croire qu'elle était l'agent choisi par lui pour l'affranchir et la régénérer. Et plus elle se sentait personnellement faible, ignorante, inconnue, plus elle se persuada que son dévouement lui était suggéré par Dieu même, qu'une force céleste la poussait, la rendrait invincible.

Messieurs, cet esprit n'est plus le nôtre. Il faut, pour le comprendre, se reporter au temps de foi passionnée, presque maladive où elle était née et où elle avait grandi. Les inspirés n'étaient pas rares, surtout dans le peuple, à une époque où les pauvres gens, proie impuissante d'un brigandage séculaire, abandonnés sans défense à tous les outrages de la guerre, opprimés par leurs seigneurs, délaissés par leurs rois, troublés dans leur conscience prr le schisme de l'Eglise, cherchaient éperdûment un secours ou tout au moins une consolation, n'en trouvaient pas sur la terre, tournaient avec une fixité morne et désespérée leurs regards vers le ciel, s'anéantissaient pour ainsi dire dans leurs rêves mystiques et, le corps exténué par la misère, le jeûne, les macérations de toute sorte, se complaisaient dans cette exaltation nerveuse qui produit les extases et les visions. Les prédications des moines mendiants, surtout les Franciscains, alors si populaires, entretenaient ces dispositions dans toute la France, et principalement dans les provinces de l'Est. La piété devenait chaque jour plus ardente, plus suggestive. Les saints apparaissaient, parlaient aux malheureux. Seulement, ce qu'ils leur commandaient d'ordinaire, c'était le renoncement l'abandon des soucis terrestres, la résignation contemplative, l'insensibilité sereine aux maux comme aux biens d'ici-bas. Tout autre fut heureusement la vocation de Jeanne. Ce ne fut pas au cloître que *les voix* l'appelèrent, ce fut au champ de bataille. C'est à la lutte qu'elle fut conviée, à la lutte pénible, mais glorieuse et féconde, aux combats de l'âme comme à ceux de l'épée; si elle eut le cœur déchiré, si elle arrosa la terre de son sang, si elle souffrit, si elle peina, si elle fut méconnue et trahie, si elle termina sa courte vie par un affreux supplice, son sacrifice du moins ne fut pas stérile: C'est pour la France que cet enfant renonça si résolument aux joies de la famille; c'est pour la France qu'à dix-sept ans elle quitta ses parents, son village; c'est pour la France qu'elle a vaincu, qu'elle a péri; voilà ce qui, à nos yeux, rend sa mission particulièrement respectacle, je dirai plus, sacrée.

A l'extrême limite du royaume, vers l'est, le long de la Meuse, sur les marches des duchés de Bar et de Lorraine, qui se rattachaient déjà par le cœur, comme par la langue, à la grande patrie, s'étendait un petit canton dont les habitants revendiquaient avec amour et avec fierté la qualification de *bons Français*. C'était la châtellenie de Vaucouleurs, qu'avait possédée Joinville, le compagnon fidèle de Louis IX dans sa première croisade et, après lui, ses descendants, jusque vers le milieu du XIVe siècle. Sous l'influence de cette famille, qui prédominait encore à Domremy au temps de Jeanne d'Arc, le saint Louis de la légende, incarnation de la France chrétienne, y était devenu plus populaire que partout ailleurs. Ce coin de terre avait depuis passé sous l'administration directe de nos rois qui l'avaient sauvé de l'anarchie féodale. Aussi leur était-il passionnément attaché. Nulle part peut-être la dynastie capétienne n'était plus aimée. On se la représentait comme une puissance tutélaire, d'origine céleste. On la confondait, elle aussi, avec la France, dont elle travaillait depuis quatre siècles à constituer l'unité nationale, la personnalité politique. On ne lui refusait aucun dévouement, aucun sacrifice. On applaudissait à ses victoires; on pleurait de ses revers. Hélas! depuis longtemps on n'avait plus pour elle que des larmes. Que de défaites, que de désastres ne venait-elle pas de subir? Elle n'avait pu préserver le royaume ni de la guerre civile ni de l'invasion. Son avant-dernier chef était mort vaincu, méprisé, après trente années de démence. Son représentant actuel était déshérité, renié par sa propre mère. Une reine de France, sans cœur et sans entrailles, avait livré à l'étranger sa fille et son pays. Le plus puissant feudataire de la couronne, un prince du sang, faisait cause commune avec l'ennemi. Paris obéissait aux Anglais. La moitié du royaume était sous leurs pieds. Il n'y avait plus guère au nord de la Loire que Vaucouleurs et son étroit territoire qui tinssent bon pour les fleurs de lis. Les bandes anglo-bourguignonnes portaient sans relâche dans ce pauvre pays la dévastation et la mort. C'est au bruit des armes, à la lueur des incendies, au milieu d'une population affolée de terreur que grandit la future libératrice de la France. Mais la pieuse et vaillante enfant ne voulait pas croire que la France et son roi pussent jamais succomber. Cela ne serait pas. Dieu ne le permettrait point. Il viendrait un sauveur. Elle l'appelait dans ses longues et ardentes prières. Elle l'attendait, elle le pressentait dans les méditations rustiques où se complaisait son âme naïve et rêveuse. Qui serait-il? Ne serait-ce pas une femme? N'entendait-elle pas répéter de toutes parts qu'un enchanteur célèbre l'avait prédit? Que le royaume vendu par une reine serait racheté par une vierge des champs, que cette vierge viendrait des marches de Lorraine, du *bois chesnu*, disait la légende? Mais le *bois chesnu*, c'était le coin de forêt qui dominait son village; bien plus encore, c'était le domaine de son père; elle y était née pour ainsi dire, elle y passait la moitié de ses jours. La vierge du bois chesnu, c'était elle peut-être. Ainsi s'opérait peu à peu, sans qu'elle en eût conscience, le travail mystérieux d'où devait résulter son irrésistible vocation.

Un jour, elle avait treize ans, c'était en 1425, une troupe de pillards venait de traverser Domremy, tout à coup Jeanne vit une grande clarté. Tremblante, elle entendit une voix qui lui révélait sa mission. Comment eût-elle douté? L'être surnaturel qui l'appelait au secours du royaume, c'était Saint-Michel, l'archange guerrier, que la France invoquait désespérément comme son patron depuis que Saint-Denis, en laissant occuper son sanctuaire par l'ennemi, avait semblé renoncer à la défendre. Subjuguée, l'enfant fit aussitôt vœu de virginité. Mais aurait-elle le courage de se mettre en route? Ignorante, faible, pauvre, qui la croirait? Qui voudrait la suivre? Pourrait-elle, du reste, se résoudre à quitter ses parents, son lieu natal? Elle n'eût jamais pris ce parti, si sainte Catherine et sainte Marguerite, des saintes *de son pays* qu'elle priait chaque jour dès l'enfance et qui, sans doute, lui étaient plus chères que l'archange, ne lui eussent répété les ordres de ce dernier. Les apparitions, du reste, ne tardèrent pas à se renouveler; elles se multiplièrent. Pourtant ses indécisions durèrent trois années. Ce ne fut qu'en 1428 qu'elle alla pour la première fois trouver Baudricourt, le gouverneur royal de Vaucouleurs. Econduite et raillée par ce grossier soldat, elle parut quelque temps découragée. Mais les malheurs publics n'allaient pas tarder à redresser sa foi chancelante. Bientôt toute la population de Domremy dut fuir devant l'ennemi et chercher asile dans la ville la plus proche, à Neufchâteau. Quand elle rentra dans son village, Jeanne n'y trouva que des ruines. Son église, sa chère église, n'existe plus. Peu après, on apprenait que les Anglais, résolus d'en finir avec le *roi de Bourges*, venaient de mettre le siège devant Orléans. Si cette place, qui commandait la Loire, venait à succomber, que deviendrait le pauvre souverain? L'idée superstitieuse que, cette forteresse une fois tombée, c'en serait fait de la France, se répandait partout. Le découragement grandissait autour de Charles VII: les désertions se multipliaient; le monarque lui-même commençait à douter de sa légitimité, songeait à se retirer en Ecosse, en Espagne. L'heure décisive allait sonner. Jeanne d'Arc cessa d'hésiter. Il lui fallait aller, disait-elle, trouver le roi de France, dût-elle user ses jambes jusqu'aux genoux. Cette fois, Baudricourt la crut. Et c'est alors qu'elle partit pour Chinon.

Nous ne la suivrons pas dans son épopée. Il n'est sans doute pas un Français qui n'en connaisse les principaux détails. Ce qu'il importe de mettre en lumière, de ne jamais perdre de vue, c'est l'inébranlable foi que, du commencement à la fin, dans ses revers comme dans ses triomphes, au fond des cachots et même sur le bûcher, elle garda dans sa mission, dans l'avenir de la cause pour laquelle elle était venue combattre. Au début, sa jeunesse, son assurance, son intrépidité, sa gaîté toute française et plus encore son bonheur firent d'elle l'idole de la nation. On l'acclamait, on l'adorait, on saluait en elle l'âme visible de la patrie.

Quand les échecs succédèrent aux victoires, on ne cessa pas de l'admirer, mais on ne vit plus en elle comme précédemment une infaillible providence. Elle eût pu, de son côté, douter d'elle-même. Il n'en fut rien. Ses ennemis (car elle en eut, hélas! et d'implacables, dans le camp même où elle avait ramené l'espoir avec la victoire), ont voulu dissimuler à l'histoire leurs lâches efforts pour l'entraver dans son œuvre. Ils ont dit qu'après la levée du siège d'Orléans et le sacre de Reims elle considérait sa mission comme terminée et que, si la fortune se mit à la trahir, c'était parce que l'inspiration, partant la confiance, commençait à lui faire défaut. Jamais au contraire, on le sait maintenant, son énergie, son ardeur, sa foi ne furent plus vives qu'à la suite de ces deux journées. Ce qu'elle voulait, ce n'était pas seulement que la Loire fût dégagée, que le Dauphin reçût l'onction religieuse qui, à ses yeux, le faisait vraiment roi; c'était que le sol national fût entièrement délivré; c'était que les Anglais fussent, comme elle disait, *boutés hors de toute France*. Jusque-là, point de repos; ses voix, ne cessait-elle de répéter, lui promettaient cet éclatant triomphe. Elle l'eût obtenu, sans nul doute, si, jaloux de son crédit et offusqués de sa gloire, les conseillers d'église ou d'épée qui entouraient Charles VII n'eussent de parti pris arrêté ou contrarié tous ses mouvements. Après avoir longtemps empêché ce prince de se livrer à elle, après l'avoir soumise, devant un tribunal de théologiens, à un examen ridicule et odieux, d'où elle était sortie victorieuse, ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir sans eux, malgré eux, chassé l'Anglais et conduit au sacre l'héritier de Saint-Louis.

Quand, avec un sens politique et militaire digue d'un homme d'Etat et d'un général, elle voulut mener aussi le roi dans sa capitale et sans retard lui faire reprendre Paris, ils la retinrent six semaines et, finalement, la firent échouer. Ils l'empêchèrent aussi de reconquérir la Normandie; ils la réduisirent à des opérations misérables et infructueuses dans les provinces du centre; ils la gardèrent le plus qu'ils purent, frémissante, enfiévrée, dans l'oisiveté d'une cour errante et désœuvrée: ils lui opposèrent d'autres extatiques plus ou moins sincères, qu'ils ne purent, du reste, mettre en crédit. Ils détachèrent d'elle l'ingrat souverain qu'elle avait sauvé. Il lui fallut dès lors le servir malgré lui. Mais tous ces menées (l'histoire aujourd'hui refaite le prouve surabondamment) ne purent ni la décourager ni altérer son loyal patriotisme.

Attristée, mais non abattue, elle allait toujours son chemin, poussée par une force invisible contre laquelle elle ne voulait même pas lutter. De sombres pressentiments lui annonçaient une fin prochaine, et une fin tragique. — « Jeanne, lui disaient ces voix, en avril 1430, tu seras prise avant la Saint-Jean, il faut qu'il en soit ainsi. » Et c'est après ce sinistre avertissement qu'elle courait au secours de Compiègne. Là, se trouvant à l'église au milieu d'une grande foule, elle s'exprima ainsi: « Mes enfants et chers amis, je vous signifie qu'on m'a vendue et trahie et que de bref serai livrée à la mort. Si vous supplie que vous priiez Dieu pour moi; car jamais n'aurai plus de puissance de faire service au roi ni au royaume de France. »

C'est presque au lendemain de cette prophétie touchante que, toujours brave et hardie, elle alla livrer son dernier combat et, capturée par l'ennemi, demeura au pouvoir d'un prince français qui allait sans pudeur la vendre aux bourreaux anglais. L'indigne roi qui lui devait tout apprit sans nul émoi ce malheur national. — Il laissa le plus haineux détracteur de Jeanne, l'archevêque de Reims, déclarer publiquement qu'elle s'était perdue par son orgueil et que le Ciel l'avait justement punie. Il ne dit, ne fit, ne tenta rien pour la sauver. Il assista de loin, dans la sérénité de son monstrueux égoïsme, à la lente agonie de l'héroïne qui allait mourir pour l'avoir trop aimé. Certes, elle était en droit de le maudire, tout au moins de l'accuser et de douter de lui. Pourtant elle ne l'incrimina jamais. « De mes faits et dits, répondait-elle à ses juges qui voulaient l'y pousser, je ne charge personne, ni mon roi ni autre; et s'il y a quelque faute, c'est à moi et non à autre. » Jusqu'à la dernière heure elle ne souffrit pas qu'on l'insultât devant elle, tant était profonde et solide sa foi dans cette dynastie capétienne qui s'identifiait à ses yeux avec la patrie française.

Si elle crut toujours au roi, à plus forte raison ne cessa-t-elle pas de croire à la France, de la vouloir servir et d'annoncer son entière délivrance. Un jour, quand elle était au donjon de Beaurevoir, elle sauta de soixante pieds de haut pour retourner défendre Compiègne. On la reprit, on la livra aux Anglais, qui l'enfermèrent dans une cage de fer où deux mois durant elle fut enchaînée par les pieds, par les mains, par le cou. On lui demandait de jurer qu'elle ne s'évaderait pas. Il fut impossible de lui arracher un tel serment. Elle n'avait, disait-elle, donné sa foi à personne; elle tenterait de fuir quand ses saintes et ses saints le lui auraient permis. Ne fallait-il pas qu'elle terminât son œuvre? Et elle répétait avec cet enjouement qui donnait tant de grâce à son héroïsme, le vieux et viril proverbe: *Aide-toi, le Ciel t'aidera*.

Quant aux Anglais, au fond de son cachot comme jadis sur les murs d'Orléans, elle leur prédisait bien haut leur expulsion prochaine et totale d'un royaume qu'ils occupaient indûment et où leur présence était, à ses yeux, une souillure. Avant sept ans, annonçait-elle, ils auraient perdu toute la France. « Et je serais bien fâchée, ajoutait-elle, que cela tardât si longtemps. » — « Dieu hait-il les Anglais? lui demanda-t-on pendant son procès. — D'amour ou de haine que Dieu a pour les Anglais, répondit-elle simplement, et ce qu'il fait de leurs âmes, je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'ils seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront. » Et un jour que des grands seigneurs la raillaient ou la menaçaient lâchement dans sa prison: « Je sais bien, leur dit-elle en les regardant en face, que ces Anglais me feront mourir, croyant après ma mort gagner le royaume de France. Mais quand ils seraient cent mille *godons* de plus qu'ils ne sont aujourd'hui, ils ne gagneraient pas le royaume. »

Y a-t-il beaucoup d'hommes et même de vieux soldats qui, dans une position si critique, eussent montré une pareille fermeté? Songez que ces paroles étaient prononcées par une pauvre fille désarmée et captive, qui n'avait pas vingt ans. Songez qu'elle se savait menacée du plus affreux supplice, le supplice du feu. Songez qu'elle était seule, sans conseil, sans défense, au milieu d'ennemis sans pitié, qui tous avaient soif de son sang, et dont beaucoup la croyaient de bonne foi sorcière et envoyée du démon. Songez que son confesseur même la trahissait. Songez que cinq soldats grossiers la gardaient nuit et jour, l'accablant de risées et d'injures, la meurtrissant de coups; qu'elle eut souvent à défendre sa pudeur de leurs brutalités; qu'un lord tira une fois son poignard pour l'égorger; songez que sa captivité, son agonie, ou pour mieux dire sa passion, a duré une année (celle du Christ n'a duré que trois jours), et dites après cela s'il y a rien de plus grand dans l'histoire que l'indomptable assurance de cette enfant devant ses bourreaux.

Ah! certes, j'admire dans Jeanne d'Arc la guerrière inspirée et vaillante, entraînant les armées qu'elle électrise par son exemple, au grand soleil des batailles. Mais que j'admire davantage la prisonnière marquée pour le bûcher, calme et fière encore dans l'isolement sombre de son cachot, loin de ses compagnons d'armes dont l'enthousiasme la fortifiait, loin du peuple en délire qui se pressait autour d'elle pour lui baiser les mains, loin de tout encouragement, de tout espoir, de toute joie! La voilà, l'héroïne sans pareille. D'autres ont su combattre, ainsi qu'elle l'a fait. Jamais personne au monde n'a su souffrir et mourir comme elle. Couronnée par la victoire, elle eût pu trouver des émules; couronnée par le martyre, sa gloire est unique au monde et ne sera jamais surpassée.

Ce qui entretint jusqu'au bout en elle la fermeté tranquille qu'elle montrait devant les Anglais, c'est que les voix mystérieuses qui lui avaient fait quitter son village, et qu'elle avait entendues dans les combats, lui parlaient encore et la *confortaient* dans sa triste géôle. Sans cela, disait-elle, elle serait morte. Devant ses juges même, ses saintes venaient soutenir son courage. Elles sont là, leur déclarait-elle, elles sont là sans qu'on les voie. C'était là ce *conseil* auquel elle se référait sans cesse quand les interrogateurs la pressaient trop fort et qu'elle croyait devoir refuser de répondre. Quels efforts ne tirent pas les mauvais prêtres qui s'étaient chargés de la déshonorer avant de la tuer pour l'amener à renier sa mission? La persistance qu'elle mit à les repousser est peut-être la plus grande preuve de force d'âme qu'elle ait donnée dans sa glorieuse existence. Il lui en fallait moins pour tenir tête aux menaces des Anglais, qu'elle avait toujours regardés en ennemis, que pour résister trois mois durant, comme elle le fit, à ces hommes d'église dans lesquels son âme pieuse voyait toujours les ministres de son Dieu, le Dieu de justice, de miséricorde et d'amour. Elle eut le cœur déchiré, mais elle ne céda pas. Les misérables usèrent contre elles de toutes les armes que l'arsenal de l'Inquisition pouvait leur fournir. Ils la tinrent au secret, ne lui accordèrent pas de défenseur. Théologiens retors, ils s'acharnèrent à embarrasser par les questions les plus captieuses une jeune fille sans aucune expérience et qui, comme elle le disait, ne savait ni A ni B. « On lui proposait, a écrit l'un d'entre eux, des interrogatoires tellement difficiles, subtils et cauteleux, que les plus grands clercs de l'assistance n'y eussent su répondre qu'à grand'peine ». Mais son ferme bon sens lui fit éviter tous les pièges. Il ne fut pas possible, durant ce long procès, de lui faire désavouer ses saintes.

Elle répétait sans cesse qu'elle était venue *de par Dieu* et que, quand elle serait dans le feu, elle le soutiendrait encore. On la priva (et c'est là peut-être ce qui eut de plus lâche et de plus odieux dans les persécutions qu'elle eut à subir) de ces consolations religieuses qui étaient pour elle dès l'enfance une nécessité sacrée. On lui refusait la communion. Un jour elle tombe malade; elle supplie qu'on lui donne les sacrements; on les lui dénie, à moins qu'elle n'abjure. Mais même à cette extrémité, la noble fille refuse encore. « Vous serez délaissée comme Sarrasine, lui dit aigrement le prêtre. — Je suis bonne chrétienne, réplique-t-elle fièrement et mourrai comme bonne chrétienne. » L'infortunée guérit. Mais ce n'est que pour subir de nouvelles obsessions, de nouvelles menaces. On lui enjoint de se soumettre, faute de quoi elle sera hérétique et brûlée. Mais elle reste inflexible. Le 9 mai 1431 on l'introduit dans une grande salle où en face des juges le bourreau a déjà installé ses instruments de torture. Va-t-elle enfin céder? Non. Ses voix sont de Dieu. C'est bien le ciel qui l'a envoyée pour expulser les Anglais de France. « Si vous deviez me faire partir l'âme du corps, je ne vous dirais pas autre chose. »

Elle compte encore sur le secours d'en haut. Ses voix lui ont promis une prochaine délivrance. Son courage ne semble fléchir que le 24 mai, quand on la conduit au cimetière de Saint-Ouen, qu'on la prêche publiquement et que, sous menace d'être immédiatement brûlée, on la somme de signer son abjuration. Pour la première fois de sa vie, elle a peur; elle signe. Mais on l'a trompée. On lui avait promis de la tirer des mains des Anglais pour la mettre en prison d'Eglise, et on la ramène sous leur garde. On l'a contrainte de reprendre ses habits de femme, car on lui faisait un crime de porter un vêtement d'homme, comme si on ne comprenait pas que c'était là la dernière sauvegarde de sa pudeur. Une scène horrible a lieu dans son cachot. Un grand seigneur anglais veut lui faire violence, lui meurtrit le visage. Dès lors, elle ne veut plus vivre. Elle reprend le costume qui lui était interdit. Par suite, elle est relapse; il n'y aura plus de grâce pour elle. Mais l'héroïne ne veut pas.

Sa défaillance passagère lui fait horreur. « Dieu m'a mandé, déclare-t-elle à l'évêque de Beauvais, par saintes Catherine et Marguerite, que c'est grand pitié de la trahison que j'ai consentie en faisant l'abjuration et révocation et que je me damnais pour sauver ma vie... Si je disais que Dieu ne m'a envoyée, je me damnerais. Vrai est que Dieu m'a envoyée; mes voix m'ont dit que j'avais fait grande mauvaiseté de confesser que je n'eusse bien fait ce que j'ai fait. De peur du feu j'ai dit ce que j'ai dit... C'est de peur du feu... J'aime mieux mourir que d'endurer plus longtemps peine en prison. »

Jeanne d'Arc se relève donc de toute sa hauteur pour mourir. Qu'importe qu'elle pleure quand on vient lui annoncer qu'elle va monter sur l'échafaud? Qu'importe qu'elle ait encore une minute de faiblesse? C'est la révolte de la nature, d'une nature jeune et saine qui ne voudrait pas périr. Mais elle fait place bientôt à la haute résignation des grandes âmes sûres d'elles-mêmes et qui ne sont jamais plus grandes qu'à l'heure du sacrifice suprême. Liée sur le bûcher, quand déjà le feu brille autour d'elle, c'est vers la France qu'elle a tant aimée, c'est vers le roi qui à ses yeux la personnifie, c'est vers le Dieu qui lui a promis de l'affranchir que s'envolent ses dernières pensées. Sa voix de jeune fille a repris toute sa pureté, tout son éclat; son beau regard inspiré a retrouvé sa limpidité et s'illumine comme d'une lueur de triomphe.

Dix mille assistants sont là qui pleurent et baissent la tête. L'évêque *par qui elle meurt*, livide, tremblant, écrasé sous le poids de son crime, est lui-même impuissant à retenir ses larmes. Elle seule est sereine et fière. Tout le monde se tait, elle seule parle; et quand la fumée l'enveloppe, au moment d'expirer, elle terrifie encore ses bourreaux en lançant à pleine voix ces exclamations dans la sublime impénitence du martyre: « Oui, mes voix étaient de Dieu! Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par ordre de Dieu... Non, mes voix ne m'ont pas déçue!.. mes révélations étaient de Dieu! »

Oui, certes, pieuse et noble fille, tes voix étaient de Dieu. Si Dieu est cet idéal de justice, de dévouement, d'abnégation que poursuivent les grandes âmes; si connaître Dieu, c'est atteindre cet idéal ou seulement l'approcher; si Dieu, c'est la foi créatrice qui donne une vie extérieure à nos pensées et à nos sentiments les plus intimes, l'inspiration souveraine qui nous fait comprendre, aimer et servir cet être abstrait, la patrie; qui nous fait lutter sans fatigue, souffrir sans plainte, mourir sans regret, vierge de Domremy, bonne et grande Française, tes voix étaient de Dieu, elles ne t'ont pas trompée. Au lendemain de ta mort, le grand et beau pays que tu avais arrosé de ton sang a vu s'évanouir, comme tu l'avais prédit, la domination étrangère. Tes cendres jetées au vent sont retombées sur notre sol comme une semence de héros.

Les poètes t'ont chantée; les arts t'ont célébrée sous mille formes et auraient suffi à t'immortaliser, si tu ne devais vivre à jamais dans le cœur de ce peuple à qui tu as révélé son devoir et qui, depuis quatre siècles, a tant de fois soutenu le bon combat en invoquant ton nom sacré. L'étranger t'envie à la France. L'Eglise, qui t'avait condamnée, a dû à son tour s'incliner devant ta sincérité, devant ton héroïsme. Sans doute, et malgré les efforts honorables de quelques-uns de ses membres, elle ne pourra jamais, sans infirmer ses immuables principes, te faire la réparation complète qui t'es dûe. Tu n'as voulu reconnaître à nulle autorité sur la terre, pas même à celle que tu révérais le plus, le droit de juger ta mission. Ce n'est pas à nous de le regretter. Pas plus que toi, nous n'admettrons jamais qu'il y ait un tribunal en ce monde dont notre patriotisme soit justiciable. Tu n'en seras pas moins une sainte. Mais tu seras la sainte laïque de la France, la patronne toujours jeune, toujours chérie d'une nation à qui ton souvenir et ton exemple assurent une éternelle jeunesse. Tu as été à la peine, tu seras à l'honneur; et si chacun de nos cœurs est ton autel, chacun de nos soldats sera ton prêtre.

Messieurs, un jour — prochain je l'espère — la République française, comme l'a proposé dans ces dernières années un noble esprit, M. Joseph Fabre, honorera solennellement d'un culte civique la vierge victorieuse, la vierge martyre. Chaque année, quand reviendra la date de son dernier sacrifice, la France chômera volontairement la fête de sa libératrice. Ce jour-là, comme aujourd'hui, il n'y aura plus de classes, plus de partis; les haines se tairont, les factions déposeront les armes, et trente-huit millions d'hommes, dans une libre et fraternelle communion d'âmes, ne voudront plus se souvenir que d'une chose, c'est qu'ils ont eu la même mère, c'est qu'ils s'abritent sous le même drapeau. En attendant, il faut que ces cultes locaux dont Jeanne d'Arc est déjà l'objet sur tant de points de notre territoire, se *multiplient et s'avivent*. Il faut que de notre sol national, jalonné par ses victoires, fécondé par son sang, consacré par son supplice, se dressent de toutes parts des monuments élevés à sa gloire. Que villes, bourgs et villages, rivalisent en son honneur de patriotique piété. Que l'étranger ne puisse faire un pas dans notre pays sans rencontrer l'effigie de celle dont le nom est pour nous synonyme d'honneur, d'indépendance et de relèvement.

Maintenant du moins, il le trouvera sur le seuil même de la France. A l'extrémité de cette Lorraine mutilée, sur cette terre généreuse qui depuis trois siècles, et avant même qu'elle fût légalement française, a donné à la France tant de vaillants soldats, sur la terre des François de Guise, des Fabert, des Chevert, sur la terre des Ney, des Oudinot, des Drouot, des Fabvier, des Rigny, de tant d'autres encore dont les noms illustrent nos murailles, Jeanne la guerrière sera, mieux que partout ailleurs, à sa place. Morte comme vivante, elle sera, où il lui plaisait d'être, à l'avant-garde. Morte comme vivante, soyez-en sûrs, elle nous protégera. Il me souvient que sa première statue fut, en un jour de péril national, fondue par le gouvernement révolutionnaire. On en fit un canon, qui fut appelé la *Pucelle d'Orléans* et qui donna le signal de bien des victoires.

Messieurs, si, ce qu'à Dieu ne plaise, notre frontière venait à être de nouveau menacée, sans doute le bronze ne nous manquerait pas et le grand artiste qui fait revivre à nos yeux la vierge vengeresse n'aurait rien à craindre pour son œuvre. Mais avant de marcher à l'ennemi, nos enfants et nos frères défileraient autour de cette image sacrée, symbole de victoire et de recouvrance; ils salueraient une dernière fois l'humble et glorieuse fille qui, après avoir ressuscité la France, voulut mourir pour ne pas la renier; et pas un d'eux, si près de la *bonne Lorraine*, n'osera it faillir à son devoir!

Discours de M. Osiris

M. Osiris succède à M. Debidour. Il prononce l'allocution suivante:

Messieurs,

Après les éloquentes paroles que vous venez d'entendre, après la glorification imposante de l'héroïne que nous célébrons aujourd'hui, c'est pour moi une grande joie et un grand honneur d'apporter mon tribut de reconnaissance à la ville de Nancy.

Je dois un hommage public au concours si dévoué que j'ai trouvé auprès de la municipalité de cette ville et je suis fier de voir s'élever sur une de ses places publiques, dans ce département frontière, la première statue qui consacre la gloire de la sublime libératrice de la France.

Le rêve que mon admiration pour Jeanne d'Arc m'avait inspiré, celui que le talent d'artiste de mon ami Frémiet avait si longtemps caressé se trouvent l'un et l'autre réalisés aujourd'hui avec un éclat incomparable, avec tout l'appareil d'une fête du souvenir qui est en même temps une véritable fête patriotique.

Dans ce siècle de libéralisme où tout disparaît devant l'image de la mère Patrie, au lendemain de l'inoubliable centenaire de notre immortelle révolution, il appartenait au gouvernement de la République de rendre hommage à la bonne Lorraine.

Jeanne d'Arc à Nancy, c'est la Patrie elle-même debout et vaillante sur la frontière mutilée.

Aussi, Monsieur le Maire, j'ai l'honneur, en adressant encore une fois à la ville de Nancy l'expression de ma reconnaissance, de remettre entre vos mains la statue de Jeanne d'Arc.

Allocution de M. le Maire

M. Adam, maire de Nancy, répond:

Au nom de la cité tout entière, je reçois avec reconnaissance ce monument, dû à la généreuse initiative de MM. Osiris et Fremiet.

Désormais, dans l'ancienne capitale du pays lorrain, se dressera, fière et radieuse, l'image vénérée de la guerrière qui, dans les jours sombres où la France agonisait, n'a pas désespéré du salut de la Patrie, et dont l'âme vaillante accomplit simplement des actes grandioses.

C'est un honneur pour nous, Français d'avant-garde, d'être constitués les gardiens d'un tel trésor. Symbole de foi et d'espérance, cette héroïque figure développera dans nos esprits et dans nos cœurs cette confiance joyeuse et cet entrain superbe qui sont les qualités dominantes de notre race.

Merci donc à vous, Monsieur Osiris, d'avoir si vite et si bien réalisé notre rêve; le souvenir de votre munificence restera dans nos cœurs aussi longtemps que durera ce bronze.

Merci à l'habile statuaire, dont le nom est une de nos gloires artistiques, à Monsieur Fremiet qui s'est associé au généreux donateur pour doter la ville de Nancy d'une création parfaite entre toutes.

Je sais, Monsieur, de quel désintéressement vous avez fait preuve et combien a été grande votre joie en apprenant que votre œuvre, réclamée, disputée par d'ardents compétiteurs, ne quitterait pas la France et viendrait orner une de nos places publiques.

Après avoir acquitté cette première et importante dette de notre reconnaissance, j'ai hâte de m'adresser aux représentants éminents du gouvernement, à Monsieur le Ministre de la marine et à Monsieur le ministre de l'agriculture, qui ont bien voulu, pour un jour, se dérober aux affaires de l'Etat, afin de venir au milieu de nous rehausser par leur présence l'éclat de cette imposante cérémonie.

Je remercie également cette assistance d'élite qui nous a fait l'honneur d'accepter notre invitation.

C'est une bonne fortune pour un magistrat municipal d'être appelé, au cours de sa carrière, à prendre la parole dans une circonstance aussi solennelle, et de constater que sur le terrain du patriotisme, toutes les mains s'unissent dans une fraternelle étreinte, tous les cœurs battent à l'unisson pour rendre hommage à l'une des gloires les plus pures de notre histoire nationale.

C'est sur cette consolante pensée que je veux m'arrêter en exprimant le vœu que la salutaire et fortifiante impression que nous recevons aujourd'hui soit le gage d'un apaisement désiré, et que, jamais, nous ne perdions de vue l'image sereine de la Patrie qui plane au-dessus de nos luttes, de la Patrie, objet constant de notre culte et pour le salut de laquelle nous sommes prêts à tous les sacrifices, à tous les dévouements!

Ode à Jeanne d'Arc

M. Roger Milès, de l'*Evènement*, lit cette pièce de vers.

I

Vierge de Domrémy, salut! Vierge lorraine,
Qui guidas des héros, de ton bras résolu,
Vierge qui resplendis dans ta gloire sereine,
Salut! Libératrice immortelle, salut!!!
Du faite où l'art te ressuscite,
Ton image en nos cœurs excite
Le fier souvenir du passé;
La France te reste fidèle
O Jeanne, sublime modèle,
Du courage jamais lassé!

II

Lorsque parmi les champs tu paissais ton troupeau,
Lorsque les voix d'en haut troublaient ta rêverie,
Dans les nuages blonds tu voyais un drapeau
Libre, planant sur le malheur de la patrie.
Et tu t'en fus par les grandes routes
N'ayant, quand grondent les déroutes
Que ta foi pour te protéger;
Il n'est d'obstacle qui t'arrête.
A tout vaincre tu te sens prête
Sans apercevoir le danger!

III

Et te voilà montant ton cheval de bataille,
Elevant ta bannière où l'espoir vient fleurir
Et les vaillants pour se hausser jusqu'à ta taille,
En des exploits fameux s'efforcent de mourir.
Ton nom vole de bouche en bouche
Même ton ennemi farouche
Ne le prononce qu'en tremblant!
Les voix t'avaient bien conseillée;
C'est toi la divine envoyée
Que la guerre porte en son flanc.

IV

Mais une heure fatale a tinté dans l'espace!
Tandis que tu combats n'entends-tu pas hurler
Autour de toi le vent de trahison qui passe?
Est-ce l'enfer ou Dieu qui va se révéler?
C'est l'enfer: tu te sais perdue;
Et les traîtres qui t'ont vendue
Ont reçu les deniers maudits,
Pourtant dans ta géhenne immense,
Tu parles à Dieu, de clémence
O martyre, pour ces bandits!

V

Toi qui rendais le bras plus fort, l'âme plus sûre,
Noble fille au regard pieux, au cœur viril,
Toi pour qui le sang clair tombé d'une blessure
Etait comme un baptême au milieu du péril.
Ils t'ont dans leur rage ennemie
Liée au poteau d'infamie
Où le crime vient s'afficher,
Et ton corps fait à la souffrance
Tu l'as immolé pour la France
Dans la torture du bûcher.

VI

Mais la flamme n'a pris que ta chair, que la chose
Qui retourne au néant quand s'éteignent les jours,
Sa clarté commence pour toi l'apothéose
Où tu vis toujours fière, et vaillante toujours.
Ton âme dans notre âme veille
Et ton âme fera merveille
Pour le grand œuvre inachevé;
Qu'importent les siècles rapides!
Au cœur des soldats intrépides
Ton nom est à jamais gravé.

VII

Ton nom c'est le devoir, ton nom c'est la patrie!
Dans l'airain dresse-toi pour la postérité.
Et dis bien haut à la terre qui fut meurtrie
Ta foi, ton espérance et ton éternité.
Cher exemple que l'on révère
Dis-nous ce que ton front sévère
Découvre en des temps à venir
O Jeanne! O symbole, O statue
La France entière te salue
Etends la main pour la bénir.

La chorale Alsace-Lorraine et des élèves des écoles municipales soutenus par les musiques des 26e et 37e font entendre l'*Hymne à Jeanne d'Arc* de Lenepveu, M. Gluck conduit.

La remise du drapeau aux étudiants

A 5 heures, les ministres arrivaient de la place Lafayette et débouchaient sur la place de l'Académie.

Les ministres descendent suivis du maire, du préfet, des professeurs et des dames de ces derniers: ceux-ci sont en robe.

L'évêque de Nancy arrive aussi. Les étudiants se trouvent déjà dans la cour de la Faculté. Beaucoup de monde sur la place; des vivats sont poussés au moment de l'arrivée du cortège ministériel. A leur entrée dans la cour des Facultés, une compagnie d'infanterie, formant la garde d'honneur, présente les armes aux ministres; les clairons sonnent et les tambours battent aux champs, la musique militaire entonne la *Marseillaise*.

Les ministres sont reçus par le comité élu en vue de la fête universitaire.

La cour est bien décorée: des oriflammes tombent le long de la tour du fond; des drapeaux et des écussons entourent l'estrade dressée contre l'escalier de la Faculté des lettres.

Ces écussons représentent les cinq facultés.

Les invités prennent place sur l'estrade: les ministres au milieu; à gauche de M. Barbey s'asseoient le général Hervé, M. Turinaz, M. Adam, maire de Nancy, et M. Sadoul, procureur général; à droite de M. Develle, M. Serre, premier président, M. Stéhelin, préfet de Meurthe-et-Moselle, et M. Mourin, recteur de l'Académie. Derrière, se groupent les doyens, les députés et sénateurs, etc. On remarqua l'absence de MM. Gabriel et Barrès.

A gauche de l'estrade, sont assis les professeurs de toutes les facultés et de l'école de pharmacie; à droite, les dames des professeurs et les dames invitées.

Une délégation du lycée, de l'Ecole professionnelle de l'Est, du pensionnat des frères de St-Joseph, entoure le jardinet et le buste de Gerrier de Dumast.

Les étudiants sont porteurs d'insignes violettes, avec, au milieu, la croix de Lorraine et les palmes universitaires en métal blanc. Les commissaires délégués portent à l'épaule un flot de rubans blancs et rouges — les couleurs de l'Alsace.

Quand les dernières notes de l'hymne national s'égrènent dans l'air, M. Mourin, recteur de l'Académie, se lève et donne la parole à M. Gavet.

M. Gavet, qui, on le sait, s'est occupé beaucoup dans ces derniers temps de la question de l'Université de Nancy, s'approche de l'estrade, et, d'une voix nette et distincte, prononce un discours qui, pour n'avoir duré qu'une dizaine de minutes, n'en a pas moins fortement impressionné l'auditoire.

En voici les lignes principales:

On a beaucoup, dit l'honorable et sympathique professeur, parlé de la formation de plusieurs grandes Universités en France, mais quelques esprits n'ont pas cru devoir en attribuer une à Nancy. Nancy, ont-ils dit, n'a pas une vie universitaire assez intense; la jeunesse lorraine est à l'état dormant; une Université à Nancy, ayant sa vie propre, n'aurait aucune chance de durée.

Eh! bien, a continué M. Gavet, vous voyez messieurs les Ministres, par la foule des étudiants qui vous entoure, que les Facultés et écoles de Nancy sont vivantes et bien vivantes, et que, si le jour vient de vivre de leur vie propre, elles le pourront parfaitement.

D'ailleurs, messieurs, ce qui prouve cette initiative qu'on a refusé aux étudiants de Nancy, c'est l'association générale que, les premiers, ils ont fondée en France.

Les fêtes universitaires, auxquelles on a reproché aux étudiants lorrains de ne pas assister, sont un peu trop bruyantes et pompeuses peut-être, pour l'esprit de nos jeunes lorrains; ceux-ci aiment le travail silencieux; et cette apparente inertie couvre au contraire la plus grande activité.

On peut donc sans crainte remettre un drapeau aux étudiants de Nancy; ce drapeau qui est un symbole d'espoir puisqu'il porte les mots: « Université de Nancy », ils le porteront haut et ferme.

Les applaudissements éclatent; puis deux bans par les étudiants montrent que tous sont de cœur avec le sympathique *leader* de l'Université de Nancy.

M. Stock, président de la Société Générale des Etudiants de Nancy, prend alors la parole au nom des étudiants. Voici le texte de son discours:

Dans nos facultés et écoles il y a des savants appréciés à l'étranger comme en France, qui veulent bien descendre jusqu'à nous, nous donner leur temps sans compter et sacrifier aux devoirs austères de l'enseignement des travaux qui assureraient leur gloire. Je dirai plus encore, lorsque l'élève s'adresse à eux en particulier, il est certain de trouver, avec un accueil bienveillant, un encouragement à vaincre les difficultés de chaque jour et un conseil à suivre.

C'est précisément en songeant à ces maîtres respectés, admirés et chéris, en voyant comment nous pouvions laisser péricliter leur renommée que nous avons compris notre faute et les fâcheuses interprétations auxquelles pouvait donner lieu notre apparente inertie. Et voilà pourquoi quand arriva la nouvelle « à Nancy, il n'y a plus de vie universitaire », nouvelle plus tard heureusement démentie, mais cependant colportée bien vite et accueillie partout avec une indescriptible émotion, tous les étudiants de Nancy se sont levés comme un seul homme. C'est le matin que se propageait la nouvelle et le soir nous étions là au complet, dans le grand amphithéâtre des Lettres et notre corps d'étudiants était constitué.

Ce groupement que notre ministre voudrait voir dans chaque centre universitaire, ce corps homogène ou tout au moins fait de fractions fortement soudées, le voilà devant vous dans son indissoluble unité. Désormais, soyez-en sûrs, il ne s'émiettra plus, et saura faire connaître ce qu'il accomplit d'utile pour maintenir son droit de cité. Notre Société générale d'étudiants a depuis longtemps entrepris et propagé l'œuvre, le sentiment que nous éprouvons aujourd'hui plus vif que jamais de la solidarité qui nous lie, la maintiendra en la développant. Notre drapeau universitaire en la matérialisant, nous permettra d'en faire voyager par le monde le visible symbole.

Ce drapeau, tel qu'il est dans ses emblèmes et dans ses inscriptions, dit M. Stock, ne donne rien au sentiment, à la forfanterie; il est ce qu'il doit être, ce que le fait l'histoire, et tout autre que lui ne représenterait pas notre Université et son illustre passé.

(Applaudissements et bans).

Pendant la fin du discours, les délégués des étudiants s'avancent, précédés par le drapeau. Celui-ci est porté par M. Thomas, appariteur de la Faculté de droit, ancien capitaine, médaillé militaire, chevalier de la Légion d'honneur, il est en robe et tient fièrement l'étendard.

M. Barbey se lève et prend la parole:

Le gouvernement, dit M. le ministre de la marine, a l'œil sur vous, étudiants de Nancy.

L'un de vos professeurs, animé du meilleur esprit, a parlé de la fondation de l'Université de Nancy; je ne peux donner une réponse catégorique, à mon grand regret, mais ce que je puis dire, c'est que je vous appuierai de toutes mes forces quand la question sera posée.

Je vais vous remettre le drapeau offert par les dames de vos professeurs; en ma qualité de ministre de la marine, permettez-moi une comparaison: quand le navire va sombrer, les marins arborent le drapeau tricolore et le clouent au plus haut du mât. Vous aussi, étudiants, portez-le bien haut, dans les jours sombres.

Je vous le donne avec confiance, recevez-le avec respect.

Des salves d'applaudissements accueillent cette péroraison. M. Barbey prend alors le drapeau et le remet entre les mains de M. Koehler, vice-président de l'association, qui a la charge et l'honneur de porter les trois couleurs.

Des cris de: Vive la France! Vive l'Université! retentissent. L'émotion est à son comble.

La musique joue la *Marseillaise*.

Les ministres sortent entre deux haies d'étudiants, pleins d'enthousiasme.

Derrière eux, les étudiants au nombre de quatre cents se forment en une colonne par lignes de quatre, précédés du drapeau, et, par les rues des Michottes et Stanislas, arrivent à la place Stanislas, où l'on remet l'étendard au Grand-Hôtel, pour le punch du soir.

A l'Institut chimique

En sortant de la salle Poirel, MM. les Ministres se sont rendus, suivis du cortège officiel, à l'Institut chimique.

Ils ont exprimé leur admiration pour la disposition des locaux affectés aux divers travaux.

Les Ministres ont demandé que leur visite à l'Institut restât particulière. M. Bourgeois devant venir officiellement présider à l'inauguration.

LE BANQUET

Dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville — tout blanc — avec un fond de verdure qui forme décor en arrière de la table d'honneur, trois longues tables sont dressées.

Donner la liste de deux cents invités de M. le Maire de Nancy, ce serait imprimer les noms de toutes les autorités et de toutes les notoriétés de Nancy.

Voici le menu de ce banquet:

Consommé Richelieu
Truite saumonée sauce verte
Filet à la Godard
Sorbets au kirsch
Poulardes du Mans truffées sauce Périgueux
Salade russe au homard
Pâté de foie gras de Nancy
Bombes alsaciennes
Gâteaux d'avelines
Fruits et desserts

VINS
Madère
Toul 1886 en carafon
Carafes de Champagne
Château-Margaux
Corton
Moët et Chandon

Café, liqueurs

Ce dîner est admirablement servi par les soins du Grand-Hôtel, aussi les convives y font-ils grand honneur.

Au dessert M. le Maire de Nancy souhaite la bienvenue à ses hôtes. Il porte un toast au citoyen éminent que la France a choisie comme Président de la République, à M. Carnot.

Toast de M. le Maire

Messieurs,

Puisque j'ai l'heureux privilège, comme premier magistrat municipal, de souhaiter la bienvenue à nos hôtes, permettez-moi tout d'abord de me conformer à une tradition constante et de vous proposer, sur l'invitation courtoise de M. le Préfet, qui a bien voulu me céder son tour de parole, de lever nos verres et de porter un toast au Citoyen éminent que la volonté nationale a choisi pour diriger les destinées de la France, au Chef intègre du gouvernement de la République.

Je bois, Messieurs, et vous invite à boire à la santé de M. Carnot, président de la République française.

Messieurs les Ministres,

En acceptant notre invitation, vous nous avez fait un honneur dont nous sentons tout le prix, et je ne saurais trouver de paroles assez éloquentes pour vous exprimer la satisfaction que nous éprouvons de vous voir au milieu de nous.

Cédant à nos pressantes sollicitations, vous êtes venus et vous avez pu constater, par l'accueil empressé qui vous a été fait, combien nos populations étaient désireuses d'acclamer en vos personnes le gouvernement de la République. Croyez bien, Messieurs, que notre région est entièrement dévouée au régime républicain, sauvegarde de notre dignité à l'extérieur et garantie de l'ordre à l'intérieur.

Sans doute quelques esprits chagrins diront que votre voyage ne résoudra pas toutes les difficultés. Nous n'y contredirons pas, car, dans un temps où la lutte des intérêts est si vive, où chaque jour surgissent de nouveaux problèmes inévitables dans une société en voie de transformation il faut chaque jour combattre et lutter. Mais le combat c'est la vie! C'est la preuve de vitalité d'une nation, c'est la poursuite incessante vers un idéal entrevu que nous nous efforçons d'atteindre.

Il est donc bon que, de temps à autre, la parole autorisée d'un ministre vienne exciter notre énergie et encourager nos efforts.

Vous n'avez que peu d'instants à nous accorder, mais ce court espace de temps me permettra de vous exposer les vœux que j'ai mission de vous transmettre.

Je n'apprendrai rien à un compatriote, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, en lui rappelant que la Lorraine est un pays de grande industrie et d'agriculture, et je crois être l'interprète de mes concitoyens en réclamant pour notre pays une sage législation qui ne soit pas la protection à outrance ni le libre-échange, comme l'entend une certaine école. Ces questions sont l'objet de nos constantes préoccupations; nous les considérons comme intimement liées aux études relatives à l'amélioration des conditions d'existence de la classe ouvrière et, par suite, à la question sociale.

Une autre préoccupation pèse également sur nos esprits. Vous savez, Messieurs, combien la ville de Nancy est fière de ses établissements d'instruction à tous les degrés, et particulièrement de ceux qui constituent l'enseignement supérieur. Nous avons, sans hésiter, consenti tous les sacrifices afin de recueillir dignement l'héritage que la guerre nous avait transmis, et notre légitime ambition est de faire aujourd'hui de nos facultés une université rayonnante et prospère. En vous priant de reporter l'expression de nos vœux à votre collègue de l'instruction publique, nous vous demandons votre appui pour le jour où cette grave question sera débattue dans les conseils du gouvernement.

Votre présence, Monsieur le Ministre de la Marine, donne à cette fête un relief exceptionnel. Vous représentez ici une des forces vives de la Nation, une phalange d'élite dont l'histoire enregistre les hauts faits et les merveilleux exploits. La marine, sœur de l'armée, rivalise d'émulation avec elle, et nous sommes heureux de vous témoigner, devant les chefs respectés de notre solide avant-garde, toute notre sympathie pour un corps qui constitue un des éléments principaux de la défense nationale.

Dans quelques jours, Messieurs, vous rendrez compte à Monsieur le président de la République du voyage que vous avez fait à Nancy. Vous lui reporterez, avec l'hommage de notre respectueuse sympathie, l'expression de nos vœux et de nos espérances. Dites-lui bien que dans notre région nous n'avons qu'un désir, qu'une volonté: c'est de voir la France grande et honorée, travaillant sous l'égide du gouvernement républicain au développement de sa prospérité et de sa grandeur, et si vos paroles ont pu le convaincre de notre sincérité, dites-lui combien nous serons heureux que, dans un temps prochain, il daigne venir à son tour s'assurer par lui-même de nos sentiments et constater l'unanime entraînement avec lequel nous acclamerons le premier Magistrat de la République.

Messieurs, à la France, à la République!

M. Barbey porte un toast ému à la Lorraine, à Nancy et à l'armée.

En termes élevés, et mesurés cependant, il fait éclater les applaudissements de tous les convives en affirmant que l'armée dont il a constaté l'attitude martiale ce jour même est sœur de la marine et saura bien faire son devoir comme elle au moment du danger.

Le café servi, les premières fusées du feu d'artifice éclatent.

La représentation théâtrale

Dès huit heures moins un quart, la salle du théâtre est bondée par les étudiants. Tout le parquet, le parterre, les fauteuils d'orchestre, les secondes, le paradis sont bruyants. Les loges et les galeries des premières sont garnies du monde officiel: professeurs, dames, etc.

A huit heures cinq le rideau se lève: M. Prudhon et Mlle Persoons interprètent alors, avec un talent hors de pair, le spirituel proverbe de Musset: « *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* ». M. Xanroff vient ensuite, en s'accompagnant sur le piano, chanter *le rhume de cerveau*, chanson de l'école de pharmacie; *à Trouville*; *Très bien*, qui sont toutes applaudies et bissées avec la dernière énergie.

Mlle Persoons dit ensuite, avec un réel sentiment, *la Promenade*, de Manuel, et M. Prudhon, un fragment de la *Maisonnette*, de M. Campeaux, fragment qu'on pourrait intituler: *Jeanne d'Arc et la France*. Puis, sur la demande de l'auditoire, tous deux représentent la spirituelle comédie de Marivaux, le *Legs*.

M. Xanroff, dix fois rappelé, vient encore chanter l'*Encombrement* et le *Monôme*. Puis, M. Mangin, l'excellent chansonnier nancéien, vient, sur la prière des organisateurs, chanter les *Gros Dindons* et *Oscar l'Irrésistible*. Il est accompagné par le piano par M. Léon Lévy.

M. Paul Weill est venu, entre temps, offrir au nom des étudiants, à Mlle Persoons, une jolie statuette en bronze, représentant une « Jeanne d'Arc écoutant les voix ».

A M. Xanroff a été offert également un superbe plateau en bronze aux armes de Lorraine.

M. Prudhon tient de près aux Nancéiens. Son frère est en effet marié à Mlle Maillot, la fille de l'ingénieur bien connu à Nancy il y a quelques années. Il est déjà venu à Nancy il y a près de vingt ans dans une autre fête universitaire.

A dix heures précises, la représentation était terminée, et l'on se dirigeait vers le Grand Hôtel où le punch était servi.

A la Pépinière

Vers huit heures et demie la fête se continue par le concert de la pépinière. Les Nancéiens se rendent en foule à leur promenade favorite; comme de coutume, le parc est brillamment illuminé. L'allée de la terrasse, avec ses guirlandes de verres de couleurs qui s'entrecroisent, offre un coup d'œil féerique. Le kiosque, resplendissant de lumières, apparaît tout festonné de drapeaux. Les arbres qui l'entourent sont peuplés de lanternes vénitiennes, qui jettent des lueurs rouges d'un bel effet.

L'excellente musique du 69e fait entendre une série de morceaux choisis qui lui attirent de chaleureux applaudissements.

Le feu d'artifice

Sur la place Stanislas se tient une foule des plus compactes.

Suivant la tradition, le feu d'artifice commence par une série de pièces isolées, fusées volantes, comètes aux longues queues qui détonnent en pluies de larmes bleues, blanches, rouges, en gerbes d'or qui s'épanouissent, crapauds qui crépitent, boules multicolores qui se balancent comme lancées par les mains d'un jongleur invisible.

A un moment donné, une pluie d'or inonde l'Arc de Triomphe.

Puis la pièce principale s'enflamme à son tour et, soudain, on voit apparaître dans un cartouche élégamment orné d'étoiles, surmonté de l'écusson de la ville, la statue équestre de Jeanne la Pucelle, reproduction exacte de celle due au ciseau de M. Frémiet. En exergue, se détachent ces mots: Nancy à Jeanne d'Arc.

Le bouquet, sous l'aspect d'une pluie de gerbes de feu, embrase le ciel et disparaît presque aussitôt.

Les illuminations

Les illuminations étaient fort nombreuses, outre les rampes de gaz des bâtiments municipaux, on se plaisait à remarquer l'illumination de l'évêché.

On remarquait les illuminations faites par les maisons du Lingot d'or, Cordier, Vaxelaire, Coanet, etc.

La cathédrale

La cathédrale, avec ses girandoles de verres de couleurs, offrait le plus pittoresque aspect. Ces myriades de petits feux follets formaient autour de ce monument gigantesque une auréole de feu. Et, lorsque vers dix heures, les feux de Bengale furent allumés, les coupoles semblaient émerger d'un palais enchanté

L'aspect était féerique; aussi de nombreux curieux n'ont-ils ressé de stationner sur la place jusqu'à l'extinction complète des feux.

Le punch

A ce moment, quelques drapeaux prennent feu sur le toit de l'hôtel de l'évêché.

Une foule d'invités se presse dans les salons du Grand-Hôtel. Professeurs, étudiants fraternisent à l'envi. Un instant après, les ministres, le maire et le préfet font leur entrée.

M. Stock, président de la Société générale des Etudiants de Nancy, porte un toast aux ministres et aux autorités qui honorent le punch de leur présence.

M. Develle répond:

Vous aviez promis, Messieurs, de nous recevoir sans cérémonie, mais on vient de nous porter un toast; il me faut y répondre. J'y réponds par un seul mot: je bois à l'Université de Nancy.

J'ai été d'autant plus prêt à vous aider, continue le ministre de l'agriculture, que je suis un représentant de la Lorraine.

Comme ministre, je ne puis rien vous promettre de plus précis que M. Barbey; mais ce que je sais bien, c'est que vous avez hérité de l'Université de Strasbourg. Et quand on a ces débris glorieux avec soi, on peut être sûr du succès.

Je bois encore une fois à l'Université de Nancy.

M. Bérenger, licencié ès-lettres, délégué parisien, prononce l'allocution suivante:

C'était pour nous non seulement un honneur, mais un devoir de répondre à l'invitation des étudiants de Nancy. Ce sont eux, en effet, qui ont créé les premiers ces puissants mouvements d'associations d'étudiants. Nous les remercions de l'admirable accueil qu'ils nous ont fait aujourd'hui. Les étudiants parisiens ont pu trouver dans leurs camarades de Lorraine des âmes sympathiques, des esprits pénétrés des mêmes idées, des cœurs vibrant aux mêmes espoirs de régénération nationale. Il nous ont montré, dans ces quelques heures, où nous avons pu échanger trop rapidement nos impressions, qu'ils n'étaient pas seulement capables de « manger des escargots à minuit » mais qu'ils peuvent aussi échanger avec d'autres Français de leur génération, les mêmes sentiments, les mêmes goûts.

Nous les en remercions encore une fois, et nous espérons que cette jeunesse qui déjà a su créer de nobles œuvres, servir à l'instruction des ouvriers et qui doit être comme la fleur du pays lorrain, s'épanouira de plus en plus dans sa force et sa grâce; c'est d'elle surtout que dépend la création de l'Université de Nancy. Nous sommes persuadés que dans un prochain avenir, nous pourrons mieux encore qu'aujourd'hui, dans des locaux plus vastes et bien à vous boire de tout cœur à la prospérité de la Société Générale des étudiants de Nancy, au nom de sa grande sœur cadette, l'association générale des étudiants de Paris.

M. Pionnier, licencié ès-lettres, boit aux professeurs qui ont montré pour les étudiants tant de dévouement et de sympathie.

M. Stock boit à l'association de Paris. Cris nombreux de: « Vive Paris! »

M. Gavet prend la parole: « Je bois à tous les étudiants ». M. Pionnier le remercie. M. Gavet: « Criez tous: Vivent les étudiants! puisque vous avez crié: vivent les professeurs. » Cris nombreux de: « Vivent les professeurs! » M. Rœsch boit à M. Stock, qui s'est dévoué pour les étudiants de Nancy.

La fête s'est terminée fort tard.

A une heure du matin, un monôme monstre parcourait encore les rues de Nancy.

Bal de l'Eden

M. Armand Bel avait eu l'ingénieuse idée de donner un bal à l'issue du feu d'artifice.

Lorsque nous entrons, nous restons ébloui devant l'aspect qu'offre la salle. Eclairée à la lumière électrique, complètement restaurée, repeinte du haut en bas en couleur d'une tonalité agréable à l'œil, avec ses ors rafraîchis, ses glaces judicieusement apposées, la salle de l'Eden n'est plus reconnaissable.

Le pourtour de l'orchestre est éblouissant de lumières. Au centre du plafond, un disque électrique de cinq cents bougies projette sur l'immense salle sa clarté douce.

L'agencement de la scène a été remanié, le parquet des fauteuils d'orchestre, complètement remis à neuf, a été exhaussé.

Sur la scène coquettement aménagée, ornée de drapeaux, se tient un orchestre nombreux.

Entourés d'une barrière vivante, les couples de danseurs et de danseuses se livrent à toutes sortes de fantaisies chorégraphiques.

Les autres bals

Après le feu d'artifice, la foule se dirige vers les bals installés dans les divers quartiers.

Tout le monde s'en est donné à qui mieux mieux et le jour seul a réussi à chasser les dansenrs.

Les incidents de la journée

Dans la matinée, Mme Richard est venue se plaindre à la police que son porte-monnaie lui avait été soustrait.

Quelques minutes après, Mme Maire, de Pont-à-Mousson, venait à son tour faire une déclaration analogue.

La police se mit en campagne et après quelques recherches M. Dupire, commissaire de police, mettait la main sur un adroit pick-pocket. Jean Tarteffi, 34 ans, acrobate.

Ce dernier a été déposé au violon.

— Dans la soirée, M. Mangin, secrétaire de M. le commissaire central, avertissait la police de sûreté des allures suspectes de trois individus qui étaient allés dîner dans un restaurant du faubourg St-Georges.

La police de sûreté invita nos individus à passer au bureau central.

En chemin, deux d'entre eux cherchèrent à s'échapper. Rattrapés quelques instants plus tard, nos gaillards déclarèrent se nommer Carlos Fereira, employé; Angel Dugro, employé; le troisième est Ercole Mariani, négociants, tous espagnols.

Mariani a été trouvé porteur d'un couteau poignard, d'un vieux pistolet et d'une boîte de poudre.

Dans leurs poches ils avaient une foule d'objets dont ils n'ont pu indiquer la provenance.

Tous trois ont été mis au violon en attendant que l'enquête fût ouverte.

— Un incendie a éclaté dans une chambre du 3e étage de la maison portant le n° 3 de la rue de l'Equitation.

De prompts secours sont venus enrayer les progrès de l'incendie.

— Pendant le feu d'artifice, une baguette enflammée est venue atteindre un spectateur qui regardait bouche béante. Le malheureux a eu une partie de la lèvre supérieure coupée. On dut le transporter à l'hôpital.

— Enfin, dimanche vers deux heures du matin, pendant que les bals battaient leur plein, un des danseurs s'est pris de querelle avec un ouvrier cordonnier, Emile Gebhart.

Celui-ci, arrivé au paroxysme de la colère, a porté un coup de tranchet au bras gauche à un de ses amis Remy Heimfer. Le bras fut presque coupé. On dut conduire le blessé à l'hôpital civil. Quant au meurtrier, il a été arrêté séance tenante. On a trouvé en sa possession un tranchet, un revolver et une boîte de poudre.

Départ des ministres

Les ministres quitteront Nancy à 10 h. 35 du matin. Ils ne visiteront que l'Ecole forestière, laissant à M. Bourgeois, lorsqu'il viendra inaugurer l'Institut chimique, le soin de visiter l'Ecole d'agriculture de Tomblaine.

CHRONIQUE LOCALE

M. Nathan-Picard

C'est avec un véritable plaisir que nous enregistrons la nomination, de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Nathan-Picard, notre digne concitoyen.

Sa vie entière fut consacrée au travail et son dévouement à la chose publique était bien connue de tous.

Depuis de longues années, vice-président de la Chambre de commerce où il rendit et rend encore de si éminents services; président du bureau de bienfaisance, qu'il administre avec un tact et une intelligence à toute épreuve, M. Nathan-Picard était tout désigné pour recevoir la croix.

M. le Préfet et M. le Maire sont allés dans l'après-midi de samedi porter eux-mêmes la décoration à M. Nathan-Picard, souffrant en ce moment.

Toutes nos félicitations au nouveau légionnaire.

Ménagerie Pianet

Les quelques représentations, que la ménagerie a encore à donner, auront lieu à moitié prix. Dans ces conditions, il est facile d'augurer le succès qu'elles obtiendront; toutes les bourses, même les plus modestes, ne voudront pas se priver du plaisir d'assister à un beau spectacle.

Gasconnade

Oui, la maison Vaissier est de telle impor- (tance,
Que chaque mois, dit-on, pour sa correspon- (dance
Elle épargne plus de cent francs d'encre à (copier
Rien qu'en ne mettant pas les accents sur (les é.

Savonnerie du Congo Roubaix-Paris.

Dans un boudoir

— Dieu, comme ton visage est beau!
Pas l'ombre d'une tache rousse;
Et cette peau... comme elle est douce...
— C'est grâce au *Savon Mikado*.

En vente partout
Fabricant: Félix Eydoux, Marseille.

MAISON RECOMMANDÉE
pour l'optique
ET LA
LUNETTERIE
de choix

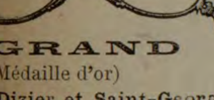

E. GRAND
(Médaille d'or)
33, rues St-Dizier et Saint-Georges

Dépêches de la Matinée

Paris, 10 h. 10 mat.

LE CHOLÉRA

Une dépêche de Madrid semble indiquer une légère aggravation de la situation sanitaire de Valence.

SARAH BERNHARDT

Mme Sarah Bernhardt est tombée en syncope au milieu de la représentation de *Jeanne d'Arc* à Londres, la représentation a été interrompue; les spectateurs ont dû se retirer.

UNE COLLISION EN MER

A la suite d'une collision dans la Manche avec un autre navire, le steamer hollandais le *Prince Frédéric*, transportant des troupes à Java, a coulé; un officier et cinq hommes sont noyés.

AUX BALKANS

Le *Daily Chronicle* prévoit de graves événements aux Balkans que provoquerait la Bulgarie.

CONFÉRENCE ANTIESCLAVAGISTE

D'après le *Times*, la conférence antiesclavagiste de Bruxelles est parvenue à se mettre d'accord, harmonisant les vues de la Hollande avec celles des autres puissances.

HAVAS

Dépêches de la Soirée

Paris, 1 h. 20 soir.

CONSEIL DES MINISTRES

M. Rouvier a donné lecture d'un rapport à M. Carnot sur le Crédit foncier.

L'*Officiel* publiera demain ce document, rapport de l'inspecteur des finances, réponse de M. Christophle et lettre de M. Rouvier à M. Christophle formulant des observations à la suite de l'enquête.

M. Constans a fait savoir que le gouverneur de l'Algérie, sur l'avis du conseil supérieur d'hygiène, avait interdit cette année le pèlerinage de La Mecque.

M. Ribot a ajouté que l'interdiction sera étendue à la Tunisie pour plus de sûreté.

HAVAS

Dépêches de la Nuit

Paris, 8 h. 05 soir.

L'INCENDIE DE FORT DE FRANCE

Un télégramme du gouverneur de la Martinique annonce au sous-secrétaire d'Etat aux colonies que le nombre de morts dans l'incendie de Fort de France est de 13, parmi lesquels M. Defroge, greffier, sa domestique, deux militaires, une créole une indienne, sept autres victimes encore inconnues.

C'est par suite d'erreur que dans la dépêche précédente, faisant éloge du dévouement de M. Defroge et des deux militaires précités, on a omis d'ajouter qu'ils avaient péri victimes de leur dévouement.

HAVAS

Paris, 4 h. 20 matin.

LE « LAFAYETTE »

Le *Lafayette*, ramenant Eyraud, a été signalé à Santander; il arrivera demain à St-Nazaire.

EN SERBIE

Nouvelles graves en Serbie; les régents auraient donné vingt-quatre heures au roi Milan pour s'éloigner; il refuse.

A LEIPZIG

Il vient de se faire à Leipzig une manifestation en public contre l'accord anglo-allemand en Afrique.

EN ESPAGNE

Le ministre de l'intérieur a déclaré hier que la reconstitution du ministère est fausse; la vérité est que le ministre de la marine, M. Romero, a dit ne pas pouvoir rester si M. Maure est nommé ministre.

VION.

SURDITE Le véritable Papier Anti-catarrhal, celui qui a guéri 1034 cas en 1889, dont beaucoup par une seule boite à 5 Fr., est celui du Docteur DROUET, de la Faculté de Médecine de Paris. Demander le prospectus et les nombreuses attestations au Dr DROUET, Boul^d Rochechouart, 112, Paris. *Se méfier des Contrefaçons.*

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY

Liquidation judiciaire du sieur Clévert, marchand-vannier à Nancy, rue Saint-Dizier, 95.

Les créanciers sont invités à déposer, dans les délais légaux, soit au greffe, soit entre les mains du liquidateur Me Malter, avoué à la Cour d'appel, demeurant à Nancy, rue de la Monnaie, 6, leurs titres de créance.

Liquidation judiciaire du sieur Clévert, marchand-vannier à Nancy, Rue Saint-Dizier, 95.

Assemblée des créanciers pour la vérification et l'affirmation de leurs créances.

Le mercredi 9 Juillet prochain, à 11 heures du matin, dans l'une des salles du tribunal.

Le greffier du tribunal,
JEANDEL.

PRÊTS d'argents. signat. et hypot. à propr. Aide au commerce, cultivat., empl. à 5 o/o l'an. Remb. p. mois ou en 5 ans. Discrét. absolue, Paris, prov., étranger. RAGON, 100, rue St-Lazare, PARIS.

CRÉDIT Foncier achetez 5 actions avec 50 fr. de 6.500 fr. Hausse certaine. Demander circul. H. Villette et Cie, 16, r. Rodier, Paris.

PRÊTS sur sign. de Formigny, 51, rue Vivienne, PARIS.

Cie des grands vins de Champagne
Union des propriét. fondée en 1858
E. MERCIER et Cie, à Epernay

Pendant la période des chaleurs on ne saurait trop recom. le Champagne Mercier, le meil. désaltér., l'entrain des fêtes et des bons diners, qui a conquis une notoriété univers. et que tous les gourmets font couler à flots pour saluer un succès: tel il en a été cette année p. fêter le triomphe de Fitz-Roya, notre cheval français d. le Grand-Prix tel il en sera encore s. nos plages et stations baln. pour saluer la belle saison d'été qui s'annonce à merveille.

La supériorité du Champagne Mercier, qui a obtenu 12 grands diplômes d'honneur et 36 1res médail., est aujourd'hui universellement reconnue.

Dépôt dans les princip. magasins.

Etudes de M. SIMONNET, avoué à Briey, de M. Goulon, décédé notaire à Norroy-le-Sec.

Le Samedi 5 Juillet 1890 à 1 heure du soir, au village de Norroy-le-Sec, au domicile qui sera annoncé au son de la caisse, Mr Auburtin, notaire à Briey, en qualité de gérant de l'étude de Mr Goulon, et encore comme commis spécialement à cet effet, procédera à la vente aux enchères publiques et par lots:

1° de différentes créances hypothécaires et chirographaires sur la mise à prix de **12.502 fr. 50.**

2° de 151 actions entièrement libérées de 500 fr. chacune de la Banque de Meurthe-et-Moselle, sous la raison sociale E. Thomas et Cie, sur la mise à prix de **440** fr. l'une.

Le tout dépendant de la succession de M. Jean-Pierre Mautué, décédé rentier à Norroy le-Sec.

Au Comptant. Briey, 27 juin 1890.

SIMONNET.

DES REPRÉSENTANTS sont demandés partout pour la vente des vins et huiles aux appointements fixes de 2 à 300 fr. par mois ou à la commission (bonnes remises). Ecrire à Jean Gruvel, chrestien propriétaire à Aubais (Gard) qui livre d'excellent vin rouge de table garanti naturel à partir de 32 fr. l'h. et au dessus et des huiles surfines à partir de 1 fr. 50 le kil. par bonbonne de 10 kilog. Ee tout logé, port et droits à la charge de l'acheteur.

40 fr. par semaine sans quiter emploi sont offerts à hom. ou dames en province. Copies et travail facile chez soi. Ecr. à M. CHÉNEVAL, 128, boulevard de Clichy, PARIS.

Fabrique de Couronnes Mortuaires
PERLES, MÉTAL, FANTAISIE
Mme S. RAILLIARD
5, Rue du Pont-Mouja, 5
NANCY
Maison-mère à Strasbourg
5, rue de l'Epine

On demande des OUVRIÈRES pour la Couronne Mortuaire et des APPRENTIES.

Etude de Me A. LAMBERT, avoué à Nancy, rue St-Jean, 2.

Le Jeudi 3 Juillet 1890, à deux heures de relevée, en l'étude de Me COLLIN, notaire à Nancy, il sera procédé à la

VENTE
DU
Château de Gondreville

Récemment restauré, situé en cette commune, sur la route de Nancy à Toul, aboutissant sur la Moselle.

Comprenant Bâtiment d'habitation, Remise, Ecurie et Jardin, à 3 kilom. de Fontenoy-sur-Meselle, gare du chemin de fer de l'Est, belle vue, pays de chasse et de pêche.

Mise à prix : 40.000 fr.

On peut visiter l'immeuble tous les jours, excepté le dimanche.

S'adresser pour traiter à M. COLLIN, notaire à Nancy, 64, rue de la Hache.

L'avoué poursuivant,
Signé: A. LAMBERT.

A VENDRE
50 Maisons depuis 4000 fr.
EN VILLE ET A LA CAMPAGNE
Propriétés, Chalets

A CÉDER DE SUITE pour cause de décès (*pressé*)
Joli petit Md de Vins & Restaurant
avec beau Jardin d'agrément, entouré de murs. — Quartier passager.
Loyer: 500 francs
Prix: **1.200** francs (*long bail*)

A CÉDER
PLUSIEURS ÉPICERIES

A LOUER
BEAUX LOCAUX
pour commerce

A VENDRE
Beau Matériel d'Epicerie
pouvant agencer un grand local
Contentieux et recouvrements de créances

A CÉDER de suite (après fortune)
Bon Commerce
d'Epicerie-fruiterie
Belle clientèle. — Quartier populeux.
Prix : 3.000 francs
Loyer: 700 francs (*bail à volonté*)

S'adresser à M. KAHN, 81, rue Saint-Georges, maison Richier-Raison.

CAFÉ DE GLANDS DOUX D'ESPAGNE COMPOSÉ de l'Entrepôt Central de France
Ce Produit Alimentaire remplace avantageusement le Café des Iles.
IL S'EMPLOIE DE LA MÊME MANIÈRE A L'EAU OU AU LAIT SOIT MÉLANGÉ — SOIT ISOLÉMENT
Afin d'éviter les Contrefaçons, exiger la Marque de Fabrique Au COQ, figurée ci-contre et placée à un bout des Paquets et à l'autre bout la signature: LECOQ et BARGOIN
Demandez chez tous les Epiciers et Marchands de Comestibles.

ON DEMANDE de suite de bons **Ouvriers tonneliers**. Travail assuré pour l'hiver. Tonnellerie SUMMER, Epernay.

PRÊTS d'argent sur simple signat. à long terme 5 o/o l'an, discrétion. Ecr. ISIDORE, 18, boulevard Barbès, Paris, 5e année, très sérieux.

Art d'apprendre et de se souvenir

Dit vulgairement l'art de ne jamais oublier exposition générale de la nouvelle Méthode d'enseignement, at testations nombreuses et saisissants, application à l'Etude de la Géographie, par l'abbé F. Chavanty, mis.-apost. à Londres (H. P.) 1 vol. in-quarto. SIX FRANCS chez tous les libraires.

EAU CÉLESTE CONCENTRÉE
CONTRE LES
MALADIES DE LA VIGNE
Ammoniaque-Vitriol bleu garanti pur. Insecticides, etc.
L. BURGER, herboriste-droguiste
12, Rue de Strasbourg, Nancy
(*Près la porte St-Nicolas*)

Prêts argent à tous sur signat. 4 o/o facilités de remboursement. Discrét. Ecr. Henry, 21, rue Ruty, Paris. Timb. p. rép.

PETITE INDUSTRIE à installer toute localité, capital insignif. trav. très facile, gros bénéfices. Ecr. Magriny, 141, rue de Rome, Paris.

PAUL WEILLER
AMEUBLEMENT
38, Rue Saint-Dizier
(*Point Central*)

Seul dépôt, pour la région, des **chaises et meubles bois courbé** de la Maison THONET Frères, seuls inventeurs et fabricants brevetés.
Exiger la marque « THONET »

La Dépêche

AU LINGOT D'OR

NANCY — 1 & 3, Rue St-Georges — NANCY

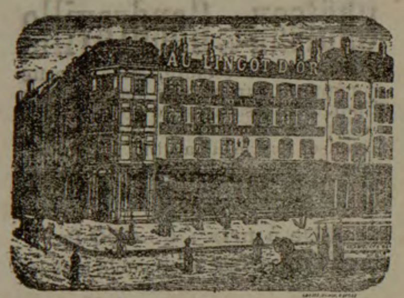

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — JOAILLERIE — ORFÈVRERIE
GARNITURES DE CHEMINÉE — COUTELLERIE

SPÉCIALITÉ POUR MARIAGES. — GRAND CHOIX DE BRILLANTS

Métal blanc argenté, marque *(Au Lingot d'or)*, garanti 10 ans à l'usage bourgeois

COUVERTS de table, depuis 32 fr. la douzaine
CUILLÈRES à café, depuis 10 fr.

Tous les Articles sont marqués en chiffres connus. — Prix fixe

---

Bicycles - Bicyclettes - Tricycles & Tandems
PERFECTIONNÉS DE TOUS SYSTÈMES

CH. PIERSON & CIE
MÉCANICIENS
NANCY — 17, rue du Pont-Mouja, et 62, rue Saint-Julien — NANCY

SEULS AGENTS DES MAISONS: CLÉMENT et Cie de Paris — HUMBERT et Cie de Beeston (Angleterre)

SEULS AGENTS DES MAISONS RUDGE et Cie de Coventry (Angleterre) — HILLMANN, HERBERT & COOPER de Coventry (Angl.)

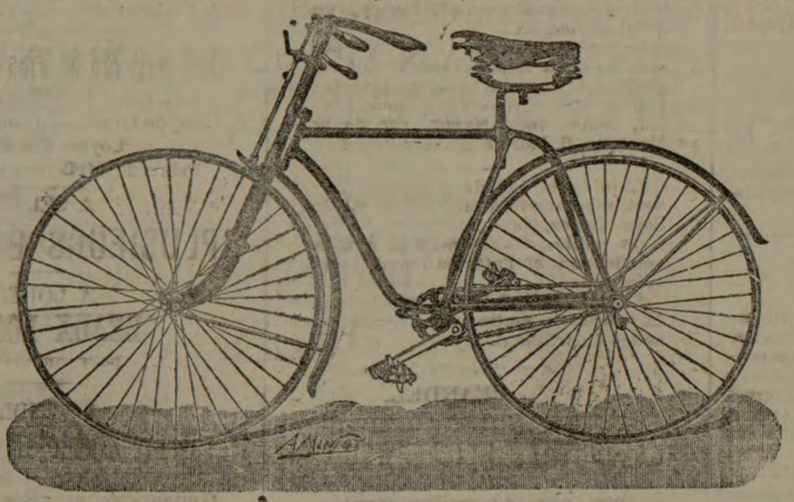

MODÈLES ENTIÈREMENT NOUVEAUX
Envoi franco des Catalogues illustrés
LEÇONS GRATUITES A TOUT ACQUÉREUR
LOCATION & ÉCHANGE — ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS
Toutes nos Machines sont garanties contre tous défauts de fabrication

MACHINES A COUDRE FRANÇAISES DEPUIS 50 FR.

SEULS AGENTS DE LA MAISON
HURTU & HAUTIN, DE PARIS
MEMBRES DU JURY, HORS CONCOURS, EXPOSITION UNIVERSELLE — PARIS, 1889

---

6 MILLIONS à placer sur Hypothèque, Nu-Propriétés, Usufruits AVANCES sur Biens et Titres DOTAUX, Titres Nominatifs, etc. Discrétion. — LACOMBE & GONNET 13, rue Laffitte, PARIS

Maladies de la Peau
VICES du SANG Démangeaisons, Plaies, Glandes, Douleurs, Maladies spéciales, Toux rebelle, Asthme, Gastralgie, Constipation, Anémie, Goître, sont véritablement guéris par le
ROB LECHAUX AUX JUS d'HERBES
Cresson et Salsepareille rouge
et la POMMADE ANTI-DARTREUSE LECHAUX
Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les flacons la bande de garantie portant le Timbre bleu de l'Union des Fabricants et la signature :
Rob Lechaux, 4 fr.; *Pommade*, 2 fr.; les deux *franco*, 6 fr. 50 mandat. Trois flacons *Rob Lechaux franco*, 12 fr.; Six flacons *franco*, 21 fr.
ENVOI GRATIS d'une très curieuse et intéressante Brochure (44me Edition), sur la *Régénération du Sang* par le *Rob Lechaux.*
BORDEAUX — Pharmacie Mario LECHAUX, rue Ste-Catherine, 164 — BORDEAUX

SOCIÉTÉ DU GAZ DE NANCY
6, Rue de l'Ile-de-Corse, 6

PRIX DES COKES

Pris à l'Usine			Conduit à domicile		
COKE gros	(l'hectolitre)	1f70	COKE gros	(l'hectolitre)	1f90
— cassé	—	1 80	— cassé	—	2 00
— zéro	—	2 00	— zéro	—	2 20
GRÉSILLON	—	1 40	GRÉSILLON	—	1 60

Pour les quantités de 25 hectolitres et au dessus il y a une diminution de 10 cent. par hectolitre

PRIX DES HOUILLES

HOUILLE de Prusse (les 1000 k.)	50 fr.	HOUILLE de Prusse (les 1000 k.)	52 fr.
— Charleroi —	60 fr.	— Charleroi —	62 fr.

Les commandes peuvent être remises au magasin de Ville,
Rue Saint-Jean, 3

Maison fondée en 1788.
CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON
Médaille d'OR
Exposition Universelle 1889

Chapellerie Nouvelle
AU 3.60
20, rue des Ponts
En face la place du Marché
Qu'on se le dise !!
AGRANDISSEMENT
Et ouverture d'un nouveau rayon
DE
7.60
Chapeaux feutre et soie, haute nouveauté
Casquettes en tous genres à partir de 0.95

L'ŒUVRE A SENSATION DU JOUR
l'Art de lire dans la main
Prédire sans se tromper le Passé, le Présent, l'Avenir
PAR LE CÉLÈBRE AROLA

Chiromancien, cartomancien, médium, le devin fameux bien connu de tout Paris

Sachez bien que pour 2 francs, vous recevrez dans les 24 heures un volume broché enrichi de 36 gravures dessinées par l'auteur. Cet ouvrage donne avec la plus grande précision, le détail de chaque ligne de la main, sa signification, ses ramifications avec tous les évènements de la vie. En dehors de ces nombreuses révélations, AROLA réserve aux Dames et Demoiselles une surprise agréable, un renseignement d'une grande importance et tout confidentiel qui sera pour ses nombreuses lectrices une joie assurée et une sûreté pour l'avenir.

Une consultation gratuite sera donnée par Arola lui-même à tout acheteur de l'ouvrage, même par correspondance.

Envoi franco contre 2 fr. par mandat poste à M. Massoni, 28, rue Rochechouart, PARIS.

MANUFACTURE GÉNÉRALE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Facture artistique à Prix modérés

EMILE MENNESSON
A Sainte-Cécile REIMS (Marne)

DIPLOME D'HONNEUR. — 12 Médailles d'Honneur, d'Or & d'Argent aux Expositions Françaises & Etrangères

ISTRUMENTS RECOMMANDÉS

Sur demande, envoi franco des divers Catalogues
ÉMILE MENNESSON, A REIMS

A. SAUVAL
CHIRURGIEN-DENTISTE A NANCY
16 — Rue Guerrier de Dumast — 16
Maison Amard, peintre au 2e étage à l'angle de la place de l'Académie et de la rue de Serre

Extraction sans aucune douleur et sans dormir par un nouveau procédé inoffensif. Prix : 5 fr.

Par ce nouveau mode d'opérer, M. Sauval se sert de la cocaïne, dont il est loin de méconnaître les effets ; cependant après bien des recherches et de nombreuses expériences, il a dû y mélanger d'autres substances inoffensives pour obtenir les résultats auxquels il voulait arriver.

La cocaïne seule suffit en effet à insensibiliser les muqueuses, mais aucun opérateur ne soutiendra qu'elle produit des effets identiques sur l'os maxillaire, c'est-à-dire qu'elle l'insensibilise de manière à pouvoir l'extraire sans souffrance de côté et d'autre.

Le produit dont s'agit ne se trouve qu'entre les mains de M. Sauval ou de ses aides autorisés.

DENTIERS SANS RESSORT NI CROCHET
Nouvelle Succion anglaise
Dents artificielles à partir de 7 fr. la dent
M. SAUVAL est absent de Nancy tous les samedis

TÉLÉPHONE — BOIS DE CHAUFFAGE — TÉLÉPHONE
Houilles de toutes provenances
Cokes, Briquettes, Anthracite
A. DUMOULIN Sr
NANCY *Chemin des Penneteries* NANCY
(Près le Pont tournant de Malzéville)

VINS ET SPIRITUEUX

SOCIÉTÉ VINICOLE
Du Languedoc
A NIMES (GARD)

VINS	Aramon	23 fr.
—	Montagne	28 fr.
—	Costières	33 fr.
—	Rousillon	40 fr.

Vente du Propriétaire aux Consommateurs

Le tout nu pris à la propriété garanti, sur facture, vin de vendange. Paiement contre remboursement ; on prête les fûts.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS, PLACE DE L'ARSENAL, NANCY
Adresse télégraphique : CHAUDY CERCUEIL
NANCY

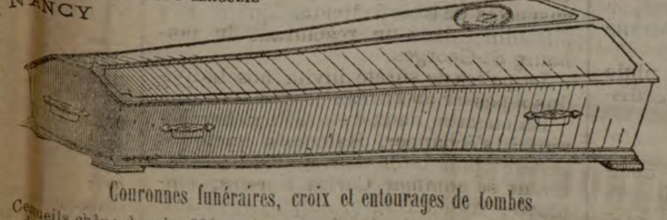

Couronnes funéraires, croix et entourages de tombes
Cercueils chêne depuis 28fr. ; cercueils sapin depuis 9 fr. ; Cercueils enfants, chêne depuis 4 fr.50; cercueils enfant sapin depuis 1 fr. 75.
La Maison se charge du transport des corps. Renseignements gratuits

---

GRANDE BAISSE DE PRIX
Machines à Coudre
LA NOUVELLE AMERICAINE
LÉON LIOTÉ & CIE
A NANCY

FOURNITURES — REPARATIONS — ÉCHANGES

J'ai l'honneur de faire connaître à ma clientèle, que l'ancienne Société REMY-LIOTÉ et Cie (NANCY-LUNÉVILLE) n'existe plus depuis la date du 30 juin 1888, et que resté seul propriétaire de l'ancienne Maison de Nancy, j'ai fondé à la même adresse une nouvelle Société, sous la raison sociale :

Léon LIOTE et Cie, 44, rue Gambetta, à Nancy (en face la gare)

pour l'exploitation et la vente de : LA NOUVELLE AMÉRICAINE, que je vous recommande particulièrement et aussi de tous les autres systèmes avec leurs accessoires, que je vendrai toujours aux plus bas prix.

Il sera fait un escompte de 5 0/0 à tout acheteur muni de cette annonce.

La Maison n'a pas de Succursale

ADRESSER les commandes à MM Léon LIOTÉ *et Cie, à Nancy.*
3490

CONFECTIONS POUR HOMMES ET ENFANTS
CHAPELLERIE EN TOUS GENRES
COMPLETS EN DRAP, POUR HOMMES
22f, 25f, 29f, 35f, 45f
COMPLETS pour Jeunes Gens et Enfants
18f, 15f, 12f, 10f, 8f, 6f
AUX ARMES DE LORRAINE
NANCY — 32, Rue St-Dizier, 32 — NANCY
Grand Choix DE VÊTEMENTS EN COUTIL
Complets Hommes : 9f, 12f, 15f, 18f
COSTUMES D'ENFANTS 2f90, 3f90, 5f, 9f
VESTONS alpaga noir, doublés, depuis 7 fr. 50
Spécialité de Vareuses et Pèlerines Lorraines

BOULANGER
CHEMISIER
14, rue Gambetta, 14
NANCY

ON DÉSIRE TROUVER sur la place de Nancy une suite de représentation épicerie, denrées coloniales, etc.
Adresser offres au bureau du Journal.

2 GRANDS HANGARS
A VENDRE
S'adresser au bureau du Journal

COMESTIBLES
9, rue des Quatre-Eglises
JULES VINCENT
Tous les jours vente à l'amiable de poisson d'eau douce, marée fraîche, truite, saumons, langoustes, écrevisses, volailles, beurre, œufs, fromage, lard et jambon, viande de boucherie, légumes et fruits etc Expédition sur commande.
Prix modérés — Entrée libre
Criée les jeudis, vendredi, samedi et dimanche de 9 heures à midi.

PRÊTS s. sign. à propriét., comm., employés, cultivateurs, 5 o/o l'an. Remb. dans 5 ans ou par mois. Rien à payer d'avance. Discrétion. Ecr. Union Commerciale, 102 Bd Voltaire, Paris.

Etude de Me COLLIN, notaire à Nancy, rue de la Hache, 64
A Vendre à l'Amiable
UNE
GRANDE MAISON
Avec vaste cour située à Nancy, rue des Carmes, 42.
Cette maison dont partie du rez-de-chaussé est agencée en magasin peut convenir à tout genre de Commerce.
Pour traiter, s'adresser au propriétaire qui habite la maison ou audit Me COLLIN, notaire.

SOLVAY et Cie
USINE DE DOMBASLE
ON DEMANDE des ouvriers manœuvres pour le déchargement des bateaux.

TAONIFUGE COUTIER
Met les chevaux à l'abri des piqûres des mouches et des taons
Le Rouleau franco par poste, 1 fr.
Coutier, vétérinaire à Carignan (Ardennes)

PRÊTS d'argent 4 0/0 d'intérêt l'an. Toute personne solvable, désireuse de contracter un emprunt, peut s'adresser à la Banque Nouvelle des prêts et commandites, 20 et 22, rue Richer, Paris.

CUVE POIRET
Pour la fabrication des vins de raisins secs
Breveté s. g. d. g.
3 Médailles. — 3 Mentions honorables 1888-89
Méthodes pour fabriquer le vin, vins d'imitation liqueurs, envoi *franco* contre 1 f. en timb.-poste.
COLORANT pour vin et piquette garanti à l'analyse
Un litre suffit par hecto.
Prix : 1 f. 50 ; par 10 litres, 1 fr. 40 ; par 25 litres, 1 fr. 30.
S'adresser à J. BOUCHY, à NANCY, Rue de Strasbourg, 147 bis

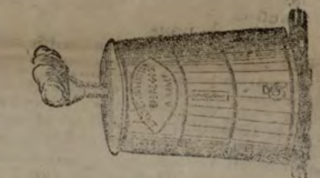

GRAND MAGASIN A LOUER
Chemin du Stand, près la gare Saint-Georges, à Nancy. S'adresser à M. J. Poirel, 37, boul. St-Martin, à Paris.

Crédit foncier
1,000 fr. de bénéfices avec 500 fr. pour fin Juillet, en achetant dès maintenant des actions Crédit Foncier. Demand. lettre explicative à J. Senors, 79, rue Lafayette, Paris.

AVOINE FOUDROYANTE
POUR DÉTRUIRE
les rats, souris, taupes, mulots, etc
Destruction garantie et complète dans les 24 heures, sans danger pour les animaux domestiques
Prix du paquet, 1 fr.; 6 paquet, 5 fr.
Envoi franco à domicile contre mandat ou timbres-poste adressés à M. H. PIGOT, 32, rue Raspail, à Ivry (Seine).
On demande des Dépositaires

AGENCE LORRAINE
NANCY — Rue des Carmes, 27 — NANCY

A VENDRE
Une jolie Maison avec Cour devant et derrière, sise à Nancy, rue de la Ravinelle.
Une jolie petite Maison avec jardin potager et d'agrément, sise à Nancy, rue du Joli-Cœur.
Un Jardin entouré de murs avec pavillon, planté d'arbres et d'arbustes d'agrément.

A CÉDER
Le droit au bail (10 ans) une propriété comprenant :
Maison d'habitation et grand jardin, verger et potager, le tout situé à Nancy. *(Occasion)*

Tous vendeurs et acquéreurs trouveront à l'Agence :
Maisons, Jardins, Fonds de Commerce de toutes espèces.

EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES
Toutes personnes ayant des capitaux à placer, comme toutes personnes désireuses d'emprunter contre bonnes garanties hypothécaires pourront s'adresser à l'AGENCE LORRAINE.

Nancy. — Imprimerie Nouvelle, 15, rue de Serre

Le rédacteur en chef gérant : Georges GUGENHEIM, Directeur-Propriétaire.

Deuxième Année. — N

LE C

ABONNEMENTS
Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges, 1 an, 4 f. ; 6 mois, 2f50 ; 3 mois, 1f50
Pour les autres départements Français, 6 francs par an.
L'abonnement est payable d'avance

JEANNE LA PUCELLE
—o—
Lorsque Jeanne eut pris le heaume
Et l'armure du guerrier
Pour bouter hors du royaume
Les Anglais jusqu'au dernier,
Aux seigneurs qui doutaient d'elle,
Aux capitaines, au roi,
La vaillante jouvencelle

A LOUER A NANCY
UNE
MAISON DE COMMERCE
ET PROPRE A TOUT COMMERCE
Située dans un des plus beaux postes de la ville.
Prix du loyer 1600 francs.
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
S'adresser au Bureau du Journal.

A CEDER DE SUITE
Pour cause de santé
BON FONDS DE Md DE VIN RESTAURANT
avec petit magasin y attenant, pouvant convenir pour fruiterie, épicerie, salon de coiffure, etc.
—o—
Position exceptionnelle
PRIX TRES AVANTAGEUX
S'adresser : Rue du faubourg Saint-Georges, 18, Nancy.
—o—
Rien des Agences

Un Joli Magasin
DES MIEUX SITUÉ
Est à Louer à BRIEY
S'adresser à M. Rousselot, architecte au dit lieu.

Le Gérant : H. TEICHMANN
Nancy, imp. A. Nicolle, 25, rue de la Pépinière.

GRANDE BRASSERIE
DE L'ARC-DE-TRIOMPHE
PLACE VAUDÉMONT
et Place Carrière
JULES RETHELOIS, Sr
Ex-Gérant de la dite Brasserie
—o—
DÉJEUNERS & DINERS
Soupers froids
—o—
Tous les Mercredis et Samedis
SPÉCIALITÉ DE TRIPES A LA MODE DE CAEN
—o—
CIDRE DE NORMANDIE
Grand Mousseux
Ouvert jusqu'à deux heures du matin.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et la conservent par l'usage des PILULES DÉPURATIVES du DOCTEUR GOLVIN de la Faculté d'Erlangen
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.
2 fr. la boîte avec le GUIDE DE LA SANTÉ DANS TOUTES LES PHARMACIES
Et par la poste franco contre mandat adressé à *M. Preud'homme*, Phien 29, rue Saint-Denis, 29 PARIS

A L'AGENCE LA PERSÉVÉRANTE
3, Rue Sigisbert-Adam, 3
NANCY
A CEDER
Fonds de Marchands de Vins-Restaurants, Epiceries, Boulangeries, Cafés, Brasseries
Pas de commission à payer.
A vendre une MAISON, rue Gambetta, louée 7,099 pour 83,000.
A vendre pour cause de départ : une MAISON de plaisance, avec joli jardin, Quai Isabey, pour 30,000 fr. ayant coûté 50,000 francs.
Affaires exceptionnelles.
Une MAISON louée 1700 francs, avec 4 garnis compris pour 18,000 fr.
Une MAISON place du Marché, louée 4,000 fr. pour 30,000 fr. Magasin nouveautés. Marchandises prix facture.

M. CÉLESTIN RESPAUT
59, RUE DU CAMP, 59
A PONT-A-MOUSSON
A l'honneur d'informer le public qu'à dater du 1er janvier il a repris le commerce de gros comme par le passé ; il aura des Narbonne et des Rousillon qu'il garantit naturels sur facture.
Il fournit outre la bière de Tantonville, 1re qualité, par fût et en bouteilles au prix de 3 fr. 50 les 10, rendues à domicile.

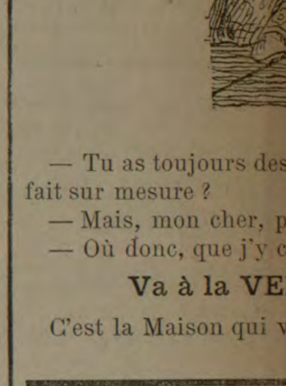

— Tu as toujours des
fait sur mesure ?
— Mais, mon cher, p
— Où donc, que j'y c
Va à la VEN
C'est la Maison qui v

ÉPICERIE DU
ATE FUL
Rue des Ponts, 2,
—o—
Graines fourragères e pour semence
Grand détail de vins de p blancs (Bruley et L
—o—
LIVRAISON A DOMICILE SUR
Spécialité de cafés ver
La réputation acquise p est due à la qualité de ses leurs prix modérés.

ON DEMANDE
coiffeur.
S'adresser au bureau du

Annonce sur l'Émi
PASSAGES RÉ
POUR
BUÉNOS-AYRES ET L
Ecrire en envoyant tim ponse à H. BUCAILLE, a concessionnaire du Gouver

---

Capital Triplé ET PLUS en 5 jours
Combinaison nouvelle et très sérieuse offrant TOUTES GARANTIES. — On opère par 250 fr. — Bénéfices payés tous les 8 jours. — Ecrire à MM. R. BAHIER & Cie, 9, *Rue des Filles Saint-Thomas* (près la Bourse), *PARIS.*